L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
Spécialiste en vêtements pour hommes et garçons
HABITS SUR MESURE
198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

La Voix de l'Est

La météo
NEIGE
Minimum: 20
Maximum: 25
avec Coke y a d'la joie!

29e ANNEE – No 7 GRANBY, MARDI, LE 12 JANVIER 1965 SEPT CENTS

Prévisions du Conseil économique du Canada

1,500,000 nouveaux emplois, diminution du chômage et standard de vie plus élevé

OTTAWA (PC) - C'est un vif essor de l'économie canadienne au cours des cinq prochaines années, essor qui serait favorisé par une vigoureuse politique expansionniste du gouvernement, laquelle pourrait se traduire sous forme de réduction d'impôts, qu'entrevoit le Conseil économique du Canada dans la première série d'objectifs qu'il pose comme base d'une planification progressiste.

Si l'on réussissait à atteindre les objectifs fixés par cet organisme indépendant formé en majeure partie d'ouvriers et de patrons, cela voudrait dire 1,500,000 de nouveaux emplois créés en sept années, une considérable diminution du chômage, une hausse fort appréciable du revenu des individus, une stabilité relative des prix, le tout couronné d'un standard de vie plus élevé.

Ces objectifs imposent une tâche extrêmement difficile à chacun de nous, pas seulement pour les gouvernements, affirme le conseil dans un rapport de 80,000 mots à la nation.

Sanction

Faute de les atteindre nous payerions cher en fait de chômage, d'inflation et de ralentissement du relèvement du standard de vie.

Pour que les gouvernements atteignent ces objectifs, déclarait le président du conseil, M. John J. Deutsch, aux reporters, à la suite de la publication du rapport, il faut qu'ils adoptent une politique budgétaire, monétaire, commerciale et ouvrière plus énergique, plus énergique que la présente en tout cas.

Sans directement critiquer la politique fédérale actuelle, M. Deutsch fait observer que la présumée domination de l'économie canadienne par l'étranger est à peine mentionnée dans l'analyse des problèmes et des perspectives économiques du pays dressée par le conseil. Elle occupe une large place dans la politique du gouvernement libéral.

"Le conseil n'a pas beaucoup relevé de preuve directe que cela ait beaucoup à faire avec la performance économique du Canada," dit-il.

Une doctrine

Le succès de ce vaste programme économique dépendant des suites que le gouvernement lui donnera.

Le conseil fut créé par le parlement sur l'initiative du gouvernement libéral il y a environ 18 mois afin de définir un consensus touchant le fonctionnement de l'économie, son potentiel et les programmes nécessaires.

Ce n'est qu'une expérience. Si le gouvernement, l'industrie ou le monde ouvrier ignore complètement l'opinion des principaux secteurs de l'économie il est hors de doute que plus d'un des 28 membres du conseil ne portera plus guère d'intérêt à sa tâche.

Le président du conseil est M. John J. Deutsch, 53 ans, natif de la Saskatchewan. Economiste, depuis 30 ans, il a rempli des tâches ardues pour les gouvernements libéraux et conservateurs. C'est un ancien sous-ministre adjoint des Finances et vice-principal de l'université Queen's. Il a fait partie de cinq grandes commissions royales.

Carte blanche

Longtemps avant d'accepter la fonction qui comporte des appointements de $26,000 par année, on croit savoir qu'il contribua à la rédaction de la loi créant le conseil et que le premier ministre Pearson lui donna carte blanche quant à sa formation.

Les deux autres membres du conseil à plein temps sont les directeurs Louis Couillard, ancien ambassadeur canadien en Norvège, et Arthur J. R. Smith, ancien président du Comité canado-américain et du Comité du commerce canadien, deux organismes privés.

Les autres membres du conseil exerçant leur fonction à temps partiel sont:

Ian M. MacKeigan, Halifax, président de la Commission de développement atlantique.

J. B. Estey, Loggieville, Nouveau-Brunswick, président du Conseil des pêcheries du Canada.

Robert M. Fowler, Montréal, président de l'Association des fabricants de mécanique et de papier.

W. J. Bennett, Montréal, vice-président et directeur de Iron Ore Company of Canada.

Maxwell M. Mackenzie, Montréal, président du conseil d'administration de Chemcell (1963) Ltd.

Roger Charbonneau, Montréal, directeur de l'Ecole des hautes études commerciales.

Joseph-A. Courteau, Montréal, gérant général de la Coopérative Fédérée du Québec.

Fernand Girouard, Montréal, président de Volcano.

Marcel Pépin, Montréal, secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux.

François-E. Cleyn, Huntingdon, Québec, président de Cleyn et Tinker, Ltée.

Yves Dubé, professeur d'économie politique, Université Laval.

Claude Jodoin, Ottawa, président du Congrès du travail du Canada.

A. R. Gibbons, Ottawa, secrétaire du comité national de législation des Fraternités internationales de cheminots.

David Kirk, Ottawa, secrétaire trésorier de la Fédération agricole canadienne.



LA SOCIETE AIR-CANADA a annoncé hier sa participation à l'Exposition universelle de 1967. Elle devient ainsi le 15ème exposant privé à annoncer sa participation. La ligne aérienne construira un pavillon sur un terrain de 22,000 p.c. situé sur l'Ile Sainte-Hélène. Le président de la Société, M. Gordon McGregor, a déclaré que l'Expo sera un stimulant extraordinaire pour le voyage transcanadien à destination du Canada. Après avoir annoncé hier la participation à l'Expo '67 de la Société Air-Canada, le président, M. Gordon R. McGregor (au centre) a expliqué à MM. Robert F. Shaw (à gauche) et Andrew Kniewasser, respectivement sous-commissaire général et directeur-général de l'Expo, le fonctionnement du DC-9, moyen courrier réacté qui sera en service en 1966 sur le parcours d'Air-Canada. "Nous serons à temps pour l'Expo" a affirmé M. MeGregor.

Autres nouvelles sur le rapport en page 6

Revision de la carte électorale

LES TRAVAUX SONT SUR LE POINT DE COMMENCER

OTTAWA PC - Toutes les nominations aux dix commissions provinciales commises à la réfection de la carte électorale ont été confirmées et il ne reste plus que quelques formalités à remplir avant que l'on se mette à la colossale besogne.

Le président de la Chambre des Communes, M. Alan Macnaughton, en manière de courtoisie, communiquera par écrit avec les cinq chefs de parti afin de les informer du choix qu'il a fait des 20 membres de la commission, soit deux pour chaque commission de quatre membres.

Les présidents de cet organisme, élus par les juges en chef des provinces parmi leurs collègues, sont déjà désignés. Le quatrième membre de chaque commission est M. Nelson Castonguay, commissaire à la représentation fédérale.

La liste de M. Machaughton sera transmise au secrétaire d'Etat, M. Lamontagne, vendredi. Il faut maintenant que le conseil des ministres adopte un arrêté afin de rendre les nominations légales.

LA PROCLAMATION

On s'attend que celles-ci soient annoncées entre le 20 et le 25 janvier, délai ultime pour la proclamation.

La loi, votée à la fin de l'an dernier, représente une première expérience du Canada destinée à assurer une distribution des sièges électoraux dans un sens à peu près proportionnel et cela par un organisme indépendant.

Par le passé, un comité parlementaire fixait les frontières des circonscriptions électorales et vu la majorité que détenait le gouvernement dans ce domaine, le départage aurait pu revêtir un air politique.

Une semaine après la proclamation, les commissions tiendront leurs premières réunions et s'attaqueront à une tâche qui n'épargnera que peu de comtés.

Afin de ramener les comtés à un chiffre plus représentatif de la population, les circonscriptions urbaines recevront un plus grand nombre de sièges aux dépens des campagnes.

Les partis politiques devront reconstituer leurs organisations locales, travail qui exigera d'eux de trois à six mois après que les nouvelles frontières auront été définitivement déterminées, au commencement de l'an prochain.

UNE CORVEE

Pour M. Macnaughton, le choix des 20 commissaires représentait la tâche la plus difficile qu'il ait eu à accomplir au cours des deux années qu'il eut à jouer le rôle d'arbitre entre les partis.

La fonction lui échut lorsque le parti néo-démocratique s'objecta victorieusement à des articles du projet de loi qui autorisaient le premier ministre et le chef de l'opposition à désigner un membre de chaque commission.

Cela sentait encore la partisannerie politique, clamait le parti néo-démocratique.

Afin de résoudre le problème, M. Macnaughton s'abstint de consulter les gens de parti. Par téléphone, avant et après Noel, il sollicita uniquement l'avis des juges en chef de provinces.

Les commissaires ont été cueillis dans les universités, précisément des présidents d'université, et dans la fonction publique provinciale, comme par exemple les officiers rapporteurs en chef.

Nul d'entre eux, affirme-t-on, ne fait de politique active.

"Il faudra un changement radical de mentalité chez plusieurs agriculteurs"

(M. Ernest Mercier)

MONTREAL (PC)—Le sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation M. Ernest Mercier, a déclaré hier dans une causerie qu'il faudra "nécessairement un changement radical de mentalité chez plusieurs agriculteurs québecois" pour arriver d'ici dix ans à "doubler ou tripler" le nombre de fermes viables et rentables au Québec.

Il a dit qu'environ le quart des 96,000 fermes du Québec recensées en 1961, sont "physiquement viables," ce qui représente environ 24,000 fermes.

M. Mercier qui, dans sa causerie a appelé son ministère le MAC, a déclaré que d'ici 1975, 40,000 fermes environ devront faire vivre leurs exploitants. Il a dit que c'est là l'objectif que se donne le MAC.

"La renaissance de l'agriculture, a dit M. Mercier, est impensable sans le regroupement des petites fermes en vue d'accroître le nombre d'exploitations viables.

"La rénovation de l'agriculture, a-t-il ajouté, est impossible sans un changement de mentalité chez plusieurs exploitants. Ils doivent choisir entre les trois occupations suivantes: 1. Devenir propriétaire exploitant d'une ferme viable; 2. Travailler comme ouvrier agricole pour le voisin qui a acheté une petite ferme pour consolider son exploitation et la rendre rentable; 3. Sortir de l'agriculture.

"Le programme ARDA, a rappelé le sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation aux membres de la section du Collège Macdonald de l'Institut agricole du Canada, a pour but de hâter le rajustement de l'agriculture."

Il a ajouté: "Le ministère entreprend la classification des fermes au point de vue viabilité pour faciliter la consolidation des exploitations agricoles. Dans ses mesures d'encouragement à l'agriculture, l'Etat, tant fédéral que provincial, met l'accent sur l'augmentation du revenu net de l'agriculteur, la rentabilité de l'exploitation agricole et la regénération de l'agriculture.

"C'est la meilleure façon, a conclu M. Mercier, d'assurer la survie de la ferme.

M. DOUGLAS PRÉVOIT DES ÉLECTIONS POUR LE MOIS DE JUIN

VANCOUVER (PC)—M. T. C. Douglas, chef du Nouveau parti démocratique prévoit pour juin la tenue d'élections générales dont son parti sortira renforcé.

Lors d'une conférence de presse, il a déclaré qu'il ne fait aucun doute que le gouvernement libéral minoritaire envisage la convocation d'élections à cette date.

Le NPD aurait alors sa meilleure occasion depuis 30 ans d'enregistrer des gains appréciables.

Le principal problème que doit affronter son parti à cet égard est la réunion de fonds servant à acquitter les dépenses électorales.

Enquête sur la mort de la petite Manon Tanguay

Un expert reproche à M. Baker d'avoir gardé un lion chez lui

QUEBEC (PC)—Un expert de la psychologie animale, M. Désire Aertz, de Montréal, a déclaré en cour hier que s'il avait eu des enfants, il n'aurait jamais gardé de lion dans sa maison.

Il témoignait à l'enquête préliminaire de Georges Baker, 54 ans, de Sillery, accusé de négligence criminelle, consécutivement à la mort d'un enfant de quatre mois, tué par un lion domestique, gardé par la famille Baker.

La jeune victime, Manon Tanguay, dont les parents habitaient un logement dans le sous-sol de la maison des Baker, avait été griffée à mort, pendant son sommeil, le 6 novembre dernier. La lionne, baptisée Linda et âgée de 11 mois, avait été abattue le lendemain par la police.

M. Aertz, qui est lui-même propriétaire d'un lion âgé de 2 ans et demi, a dit qu'il avait amené son animal à son domicile jusqu'à ce qu'il soit âgé de six mois. Depuis, il ne l'a jamais ramené chez-lui, se contentant de le voir dans la cage où il vit au jardin des merveilles du parc Lafontaine, à Montréal.

Il a dit qu'un lion constitue un risque en lui-même et qu'il ne faut jamais faire confiance totalement à cet animal. Il a par ailleurs précisé que la femelle est plus nerveuse et plus dangereuse que le lion, quand vient l'époque de ses chaleurs, soit quand elle atteint l'âge de 12 à 15 mois.

Il a dit qu'il prenait toujours des précautions essentielles pour s'amuser avec son lion et qu'il est toujours muni d'une arme à feu.

La lionne des Baker circulait librement à l'intérieur de la maison de ces derniers.

M. Aertz a dit qu'avec la connaissance qu'il avait des lions, la seule chose "qu'il pouvait reprocher à M. Baker était d'avoir gardé l'animal en sachant qu'il y avait un bébé dans la maison".

Il a affirmé, après avoir examiné des photographies du bébé, que les traces de lacérations laissées par la lionne ne démontraient pas de méchanceté de la part de l'animal, mais plutôt que celui-ci avait voulu jouer avec la petite Manon.

Par ailleurs, le Dr Kenneth Lachapelle, vétérinaire de Québec, a dit qu'il avait conseillé à quelques reprises à Baker de prendre certaines précautions.

Parmi celles-ci, il a énuméré la stérilisation de la bête, l'ablation de ses griffes et le limage de ses canines et de ses incisives.

Il a dit que ces opérations étaient nécessaires pour rendre la bête moins dangereuse. Il en a signalé l'importance à M. Baker alors que la lionne n'avait que deux ou trois mois.

Il a affirmé qu'il avait examiné la lionne après que celle-ci eut été tuée et qu'il avait constaté qu'aucune de ces opérations n'avait été faite.

D'un autre côté, la mère de la victime, Mme Jean-Paul Tanguay, 19 ans, a dit qu'elle n'avait jamais eu de craintes à laisser les Baker garder son bébé, bien qu'elle ait elle-même été mordue une fois par "Linda".

L'enquête se terminera aujourd'hui et le juge Garon décidera alors si oui ou non la preuve établie devant lui est suffisante pour justifier un procès devant les Assises criminelles.

L'affaire de tentatives de corruption

L'ENQUÊTE DORION REPREND SES TRAVAUX À MONTRÉAL

MONTREAL (PC) — La commission d'enquête Dorion reprend aujourd'hui ses travaux à Montréal sur des tentatives de corruption de deux anciens adjoints de ministres fédéraux et sur la façon dont le ministre de la justice, M. Guy Favreau, a manoeuvré quand il a pris connaissance de ces événements.

La commission s'est transportée d'Ottawa à Montréal pour poursuivre son enquête et les audiences des prochains jours se tiendront au vieux palais de justice de la métropole, après le congé des Fêtes.

Au cours de trois semaines de témoignages dans la capitale fédérale, l'avocat montréalais Pierre Lamontagne a fait savoir qu'on lui avait offert $20,000 afin qu'il ne s'oppose pas à la mise en liberté de Lucien Rivard, sous cautionnement.

Cette offre lui aurait été faite par M. Raymond Denis, ancien chef du cabinet de M. René Tremblay, ministre de l'immigration et de la citoyenneté.

Rivard est demandé aux Etats-Unis pour répondre a une accusation de contrebande de stupéfiants. Il est détenu à la prison de Bordeaux depuis le mois de juin.

Après avoir rejeté l'offre de M. Denis, Me Lamontagne aurait été victime de pressions de la part de MM. Guy Lord et André Letendre, respectivement ancien adjoint et adjoint actuel de M. Favreau, et d'autres personnes.

Il a finalement, le 11 août, mis la Gendarmerie royale au courant de toute l'affaire.

Le tout a commencé aux communes, à Ottawa, le 23 novembre quand le député conservateur du Yukon, M. Erik Nielsen, a accusé les deux anciens fonctionnaires supérieurs de tentative de corruption.

Le lendemain, M. Guy Rouleau, député libéral de Montréal-Dollard, abandonne son poste de secrétaire parlementaire du premier ministre à cause du rôle qu'il a joue dans l'affaire Rivard.

Le 25 novembre, le gouvernement désigne le juge Frédéric Dorion pour faire enquête dans cette affaire.

Jusqu'à ce jour, la commission a entendu plusieurs temoins qui ont appuyé ou contredit les déclarations de M. Lamontagne.

Cette semaine, le voile se lèvera davantage sur ce mystère. Un certain Robert-Emilien Gignac, accusé de meurtre, doit comparaitre. On saura s'il y a relation ou non avec l'affaire.

Aujourd'hui DANS
La Voix de Granby
La Société zoologique de Granby connaît une autre année progressive.
La Voix Maskoutaine
M. Daniel Johnson préconise l'abolition des clubs privés de chasse et pêche.
La Voix DE ST-JEAN ET IBERVILLE
Une collision entre une auto et un train a fait 2 blessés à Napierville.
En page Régionale
Infractions à la loi des alcools.
En pages Sportives
Charlie Hodge mène toujours malgré la piètre performance du Canadien.

M. Lapalme donnera sa démission comme député

MONTREAL (PC)—M. Georges-Emile Lapalme, ancien ministre des Affaires culturelles du Québec, a déclaré hier soir qu'il donnera sa démission, "d'ici quelques semaines", comme député à l'Assemblée législative.

Dans une conversation téléphonique, M. Lapalme a dit qu'il tenait à garder son poste jusqu'à l'ouverture de la Législature, le 21 janvier, afin de se lever sur une question de privilège relativement à une enquête sur des accusations portée par le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, et voulant que l'ancien ministre des Affaires culturelles ait été mêlé à un scandale de faux certificats d'élection.

Le nom de M. Lapalme avait été mentionné par M. Johnson, au mois de septembre, alors que le chef de l'opposition déclarait que des membres en vue du parti libéral provincial étaient reliés à l'affaire de la découverte, en 1962, dans une gare de Montréal, de faux certificats

De tels certificats servaient alors à identifier les électeurs, dans les comtés urbains, mais on ne s'en sert plus maintenant. Plusieurs personnes attendent toujours leur procès, dans cette cause.

M. Lapalme a démissionné du cabinet le 3 septembre. Il avait l'intention de démissionner à la même date comme député d'Outremont, mais a décidé de garder son siège afin de répondre à l'accusation de M. Johnson.

Mandat d'arrestation contre M. René Lamer

MONTREAL (PC) — La Sureté provinciale du Québec détient un mandat d'arrestation contre le restaurateur René Lamer, mieux connu sous le pseudonyme, Guynemer, parce ce que celui-ci aurait négligé de s'acquitter de ses impôts au Trésor provincial.

Le fisc provincial lui reproche particulièrement de n'avoir pas versé le montant de la taxe de vente qu'il percevait à son nom dans son restaurant à Saint-Vincent de Paul, en banlieue de Montréal.

M. Guynemer aurait, semble-t-il, fermé son établissement et serait parti en emportant ses meubles et ses effets personnels sans donner sa nouvelle adresse.

Depuis la maladie de son fils qui devait être emporté par la leucémie en dépit de doses d'anablast préparé par le biologiste Gaston Naessens, René Guynemer avait quelque peu délaissé son commerce et ses affaires périclitaient.

EDITORIAL DE

La Voix de l'Est

MARDI, LE 12 JANVIER 1965

La planification économique, une tâche complexe

La planification économique n'est pas une mince tâche et il ne faut nullement s'étonner si les mesures gouvernementales prises à cette fin connaissent un succès bien relatif. D'ailleurs, l'action de l'Etat ne saurait être suffisante. Surtout au Québec où il est nécessaire en maints cas de rebâtir presque entièrement l'économie régionale. La collaboration des hommes d'affaires, des industriels et des sociétés financières, sans compter l'apport des économistes et des spécialistes est aussi essentielle pour en arriver à des résultats positifs.

On ne saurait dire, cependant, que le développement économique de notre province est d'autant retardé. Nombreuses sont les nouvelles industries de transformation. Les investissements n'ont jamais été aussi élevés dans toute notre histoire. De grandes entreprises s'établissent ici et là en vue d'approvisionner le marché québecois. L'établissement de l'industrie de l'automobile (General Motors, Peugeot, Renault) donne naissance par exemple, à plusieurs usines de fabrication importantes. Une fois bien installée, d'autre part, la sidérurgie dont le gouvernement projette la fondation prochaine stimulera encore davantage l'essor économique.

Mais il est évident que ces industries, même imposantes, ne sauraient assurer à elles seules le progrès de tout le Québec. Dans l'ensemble, leur contribution sera remarquable, mais sur le plan local et même régional, elles ne parviendront sûrement pas à maintenir partout une économie stable. Ce qui importe, c'est de décentraliser l'industrie actuelle et de promouvoir l'installation de nouvelles industries dans toutes les régions et dans tous les centres urbains, en vue d'assurer le plein emploi de la main-d'oeuvre et de mieux répartir la richesse économique. Des villes ne doivent pas péricliter, alors que d'autres ne peuvent suffire à satisfaire aux besoins de l'industrie. Mais cela se dit beaucoup plus facilement que cela se fait. S'il est relativement facile de tracer des plans sur le papier, il est par contre complexe de les mettre à exécution.

Certaines régions, certaines villes, en raison de leur situation géographique, ne soulèvent aucune difficulté. Il est facile d'y diriger les industriels qui y voient immédiatement des avantages. Mais ailleurs, la situation est bien différente. Pour s'établir dans un centre éloigné où les services sont désuets et le transport coûteux, ils exigent des dédommagements divers susceptibles d'abaisser le coût de leurs produits à un niveau abordable. Il faut reconnaître, d'autre part, que nos hommes publics ne sont pas tous à la hauteur de leurs obligations. Plusieurs sont certes prêts à passer à l'action et à collaborer au progrès économique de leur municipalité, mais ailleurs et dans trop de centres, l'industriel se voit encore refuser toute coopération et la plus petite assistance pour faciliter son établissement.

La planification économique, dans une telle situation, n'est donc pas une mince tâche. Elle suscite des difficultés incroyables que seule une action déterminée, coordonnée, dynamique, réussira à affronter et à faire disparaître. Or cette action s'avère essentielle au relèvement de l'économie. Nos régions se développent inégalement. Certaines sont très riches, d'autres très pauvres, et il résulte de cette inégalité une instabilité économique dont des milliers de gens sont victimes. L'application d'un plan d'ensemble réussirait à n'en pas douter à assurer la mise en oeuvre des ressources locales et régionales et à assurer, là aussi, le bien-être et la sécurité. Aussi faut-il espérer, en particulier dans ces régions, une réforme en profondeur.

Après des hésitations bien compréhensibles, le Conseil d'orientation économique semble maintenant sur la bonne voie. L'avenir apparaît en tout cas plus prometteur. Sans doute, sera-t-il en mesure de nous présenter éventuellement un plan d'action dont l'application assurera le développement de notre économie générale. C'est du moins ce que tous les Québecois espèrent, et en particulier ceux qui ne bénéficient pas en ce moment de l'essor de l'activité économique.

L'entreprise doit s'intéresser davantage aux marchés extérieurs

Le président de la Bourse canadienne invite les hommes d'affaires à s'intéresser davantage aux marchés extérieurs. M. Hees affirme non sans raison que même si nos exportations atteignent un niveau sans précédent dans l'histoire du pays, il est encore possible de les accroître. L'industriel en quête de nouveaux marchés devrait, par exemple, consulter les agences spécialisées du ministère canadien de l'Industrie et du Commerce. Il se rendrait compte des nombreuses possibilités des marchés extérieurs et trouverait sans aucun doute des débouchés pour ses produits. Or en vendant davantage, il lui serait possible de produire davantage.

Cette suggestion de M. Hees mérite qu'on s'y arrête. L'industriel même le plus prospère ne saurait se reposer sur ses lauriers. Il lui faut sans cesse penser à l'avenir de son entreprise. A cette fin, il ne doit laisser passer aucune opportunité de vente. Les marchés extérieurs représentent d'excellents débouchés pour un bon nombre d'hommes d'affaires canadiens. Pour peu qu'il s'y intéressent, ils y verront le moyen de stimuler leur volume de ventes. Actuellement, ils ne recourent pas assez fréquemment aux services des agences fédérales établies dans le but de promouvoir leurs affaires à l'étranger. Ils perdent ainsi des occasions intéressantes.

Or, comme le souligne M. Hees, la prospérité actuelle ne doit pas faire oublier les risques de l'avenir, et l'homme d'affaires doit, pour être plus tard en mesure de les affronter, établir des marchés solides partout où il est possible de le faire. Aussi, tout en ne négligeant pas le marché canadien, doit-il chercher à l'étranger des débouchés pour ses produits. Ce conseil, on devrait le mettre en pratique; il ne peut que rapporter de bons dividendes à l'homme d'affaires sérieux, soucieux de l'avenir de son entreprise.

La Voix de l'Est

Journal fondé en 1935

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136 Principale, Granby
Aimé Laurion, Président J. Charles D'Amour, Gérant Général

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Par camelot	Par jour	Samedi	Semaine
		$0.07	$0.10	$0.45
Par la poste	1 m.	3 m.	6 m.	1 an
Canada	$1.50	$4.00	$6.00	$10.00
Etats-Unis		$6.00	$10.00	$18.00
Autres pays			$12.00	$20.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".



A HAMBOURG une exposition de photographie d'art intitulée "photographie grotesque" présente actuellement les oeuvres d'un artiste de 28 ans le Munichois Floris Michael Neusüss qui excite la curiosité des amateurs d'humour noir. Une de ses photos représente la statue gigantesque d'un forgeron et d'une jeune fille –vivante cette fois– sur l'enclume. Elle remporte un énorme succès et constitue un excellent exemple des nouvelles tendances de l'art contemporain. Le grotesque et le macabre s'introduisent aujourd'hui dans toutes les formes d'art aussi bien en littérature, qu'en peinture ou en sculpture. On les considère tantôt comme véritable forme d'expression tantôt comme simple provocation. Le grotesque et la bouffonnerie s'étalent à la scène comme à l'écran, dans les journaux et revues illustrées, dans les livres...

Evolution satisfaisante de la conjoncture allemande

L'évolution économique de la République fédérale, en 1964, a été beaucoup plus favorable que ne le présageaient les experts au début de l'année. Les importations, au cours des huit premiers mois, ont atteint 37,2 milliards de DM (9,3 milliards de dollards) et les exportations s'élevaient à 41,9 milliards de DM (10,475 milliards de dollars). Dès le premier semestre le chiffre d'affaires de l'industrie augmentait de 10%. Le taux d'accroissement, par rapport au premier semestre 1963 (il s'élevait alors à 2,3%) a plus que quadruplé. Cet essor n'est pas dû uniquement à la forte demande étrangère; les carnets de commandes bien remplis prouvent que les ventes intérieures ont enregistré une hausse vigoureuse.

HAUSSE CONTINUE DES INVESTISSEMENTS

L'accroissement de la demande intérieure peut être attribué en premier lieu à la propension croissante à investir: Les investissements industriels, au cours de l'exercice 1963/64, accusaient une baisse de 3% par rapport à l'année précédente; cette année par contre, on escompte une augmentation de 10% ce qui prouve que les chefs d'entreprise allemands jugent la situation économique allemande favorable. Les investissements sont consacrés, en premier lieu à la modernisation et à la rationalisation de l'appareil de production car des tensions continuent à sa manifester sur le marché de l'emploi. L'afflux de travailleurs étrangers, dont le nombre va bientôt dépasser le million (il s'élevait à 985.566 fin Septembre), est en diminution depuis quelque temps. On compte actuellement 671.000 emplois vacants et l'industrie allemande se voit dans l'obligation de recourir encore davantage à l'automation si elle veut être en mesure de répondre à la demande croissante. Des succès ont déjà été enregistrés sur ce plan: au cours du second trimestre 1964, le rendement de la production par heure de travail dépassait de 10% celui atteint au cours de la période correspondante de l'année précédente.

Etant donné la situation conjoncturelle favorable en Allemagne fédérale et l'évolution des coûts dans l'industrie, il semble que les prix pourront être maintenus relativement stables. Les salaires effectivement versés ont à nouveau enregistré une hausse notable mais celle-ci reste fonction de l'accroissement de la productivité. Les hausses mensuelles des prix à la consommation qui variaient entre 0,1 et 0,2 % depuis le printemps dernier, ne se sont pas poursuivies au mois d'Août de l'année en cours. En Août 1964 on enregistrait même un recul de 0,2% et, en Septembre, l'indice des prix à la consommation n'a pas progressé par rapport au mois précédent.

ON TIENT COMPTE DES RECOMMANDATIONS DE BRUXELLES.

Selon le ministère fédéral de l'Economie l'accroissement de la demande en provenance de l'étranger, liée à celle de la demande intérieure, constitue le problème conjonctuel de l'année 1964. En effet, ces deux facteurs risquent de provoquer le surmenage de l'appareil de production. Le gouvernement fédéral et la Bundesbank (banque fédérale) ont déjà pris une série de mesures pour lutter contre ces risques: limitation des dépenses publiques (du reste le taux d'accroissement maximum indiqué par le Conseil des Ministres de la CEE ne doit pas excéder 5%); abaissement continu des droits de douane, ralentissement de l'afflux de capitaux étrangers sur un rythme adapté aux exigences de la politique monétaire allemande; encouragement à l'exportation de capitaux allemands. Ces mesures, estime-t-on à Bonn, devraient contribuer d'autre part au maintien de l'équilibre économique au sein de la Communauté européenne et à la suppression des tensions économiques dans les pays extérieurs au Marché Commun.

Paul Florian

Copyright Nouvelles d'Allemagne

D'où vient le terme: "pied-plat"?

Un "pied-plat" était autrefois un homme de basse naissance; il est aujourd'hui un individu qui ne mérite aucune considération.

Cette locution méprisante vient de ce que, jadis, il fut un temps où les hauts souliers étaient la marque distinctive de la noblesse ceux qui avaient des souliers plats étaient des roturiers, des gens de rien. Et l'expression, survivant à l'usage, demeura appliquée plus tard aux gens vils, déconsidérés.

Notons en passant que la mode des souliers à hauts talons avait succédé à celle des longs souliers, dits "à la poulaine", parce que leur extrémité pointue ressemblait à un bec de poule (XIVo siècle). Certains de ces souliers atteignirent deux pieds et demi! Il était impossible de marcher sans en relever la pointe et l'attacher au genou avec une chaîne d'or ou d'argent!

(Extrait de "Dictionnaire des locutions françaises", Larousse, éditeur.)



NOUVEAU TRIANGLE DE SECURITE ROUTIERE - Le Conseil canadien de la sécurité routière vient d'annoncer qu'un nouveau dispositif d'avertissement a fait son apparition sur les routes du Canada. Il s'agit d'un triangle rouge en aluminium, visible la nuit comme le jour à une distance de 1,500 pieds. Lorsque, pour quelque raison que ce soit, un véhicule est immobilisé en bordure de la route, le dispositif est placé à 100 pieds à l'arrière de la voiture. D'un rouge vif, son enduit réfléchissant le rend visible par tous les temps, sans aucun danger d'une panne d'énergie électrique quelconque. Toutes les voitures de la Gendarmerie royale du Canada sont équipées de ce nouveau triangle sécuritaire que plusieurs pays à travers le monde ont déjà accepté comme symbole d'avertissement sur les routes. Le Conseil canadien de la sécurité routière recommande à tous les automobilistes qui parcourent les routes du pays d'équiper leurs voitures de ce dispositif d'avertissement en cas d'urgence.

Un an après la catastrophe

Un an après la terrible catastrophe de Lengede, dans la région industrielle du Salzgitter, les 14 survivants restés 336 heures emmurés dans un puits s'interrogent:

-Allons-nous retourner dans la mine?

Pour quelques-uns d'entre eux qui n'ont pas oublié les heures effroyables passées dans l'obscurité sans contact avec l'extérieur, la réponse est définitivement "non".

Les autres ont déjà essayé, il y a quelques mois, de surmonter leurs appréhensions et de descendre au fond. Mais l'expérience a été un échec pour la plupart d'entre eux. Certains subirent un nouveau choc nerveux dont ils se remettront difficilement. Deux des survivants ne furent même pas en état d'accomplir les efforts physiques qu'exigent le métier de mineur.

LES MEDECINS AURAIENT RAISON

Les pronostics des médecins se sont hélas! confirmés: aucun d'entre eux ne pensait sérieusement que les 14 survivants allaient, malgré leurs affirmations optimistes, retourner si tôt dans la mine. La dure épreuve que ces hommes ont subi a laissé des traces sur leur santé. Presque tous souffrent de troubles circulatoires, conséquences de leur énorme affaiblissement. L'un d'entre eux Helmut Kendzia est encore cloué au lit. Il se trouve en permanence sous surveillance médicale et une équipe de spécialistes, dont plusieurs psychiatres réputés, suivent attentivement les progrès de sa guérison.

Seul Fritz Bar qui fit preuve de sang froid remarquable redonnant confiance aux emmurés et leur servant d'exemple a même accompli un tour de force en participant aux opérations de sauvetage de Champagnole malgré son état de santé déficient. Il prodigua à nouveau ses encouragements aux mineurs et donna des conseils très utiles aux sauveteurs.

Les survivants de Lengede doivent bientôt songer à reprendre leur travail pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Ile se trouvent devant un choix difficile: rester mineur ou changer de profession. Pour Siegfried Ebeling qui fut le courageux porte-parole des emmurés le choix est déjà fait. Il ne retournera pas dans la mine. Mais il se trouve un peu favorisé par rapport à ses camarades: il peut reprendre son ancien métier de boulanger. Pour les autres mineurs par contre, la décision est plus grave, bien qu'aucun d'eux n'ait eu réellement des difficultés financières jusqu'à présent.

La direction des mines continue à leur verser 90% de leur salaire et a financé leurs séjours en clinique et dans les lieux de repos. Des nombreuses invitations provenant de l'étranger, de personnes bien intentionnées, sont adressées aux mineurs. Mais ceux-ci ne peuvent les accepter.

-Si on acceptait a déclaré l'un d'eux en souriant on n'aurait plus besoin de travailler pendant trois ans!

B. Herzog

LE VIETCONG DRESSE UN BILAN VICTORIEUX

HANOI (AFP) — "230,000 soldats ennemis, dont 2,111 Américains, ont été mis hors d'état de nuire en 1964 par les forces de l'armée populaire Vietcong qui ont libéré 230 villages", annonce un communiqué de presse du Vietcong, cité par la radio de Hanoi.

Le communiqué ajoute que les forces populaires ont endommagé ou abattu 1,027 avions, détruit 992 véhicules militaires, coulé ou endommagé 292 vedettes et saisi 17,596 armes. De plus, 1,391 postes ennemis et 3,659 "hameaux stratégiques" ont été détruits au cours de l'année dernière.

Il y a 75 ans mourrait l'auteur Emile Augier

Les plus grands succès vinrent à Emile Augier de ses comédies politiques. Avec des allusions, parfois assez précises, aux événements contemporains, il a pris comme thèses de ses comédies politiques quelques questions du jour: opposition, vers 1860, des différentes classes de la société, lutte des partis pour la possession du pouvoir, haines anticléricales.

"Le Gendre de M. Poirier" est le premier exemplaire de ce genre de pièces, qui passionnèrent l'opinion. La satire politique et sociale n'y est qu'esquissée; mais le succès détermina Augier à écrire des comédies plus nettes d'intention. "Le Gendre de M. Poirier" s'est intitulé d'abord "la Revanche de George Dandin": ce titre met en relief le désir qu'eut Augier d'écrire une réplique à la farce de Molière. Il voulait montrer sous une forme caricaturale, les inconvénients d'un sot mariage pour un noble qui a épousé une bourgeoise; de là, dans l'exécution, des traits forcés, de gros effets de rire. Mais on y trouve aussi des pensées politiques assez avouées: Augier blâme l'abstention politique des anciens partis et la ruée inconsidérée vers le pouvoir des hommes d'affaires enrichis.

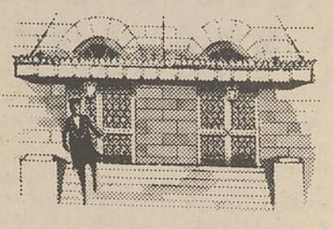
Avec "les Effrontés", c'est la presse de 1860 qu'Augier a voulu atteindre, la presse à qui l'Empire avait interdit la politique et qui avait été livrée en proie aux financiers. Le personnage de Giboyer paraît dès "les Effrontés"; c'est la plus intéressante des créations d'Augier: elle lui valut, sur le moment, de très honorables parallèles entre son héros et le Figaro de Beaumarchais. Giboyer est un bohème de lettres, un journaliste équivoque, auquel le besoin d'argent fait tout oser. Mais il a une autre face: il se permet de tout dire, et Augier s'est servi de lui pour exprimer ses opinions sur la politique du temps.

"Le Fils de Giboyer" eut un retentissement considérable et reste le type de la comédie politique sous la forme la plus vive où on la connut alors. La rançon de son "actualité" est que l'intérêt s'en est émoussé aujourd'hui. Elle n'en demeure pas moins la meilleure des pièces du théâtre d'Emile Augier..

(Extrait de LITTERATURE FRANCAISE, Larousse, éditeur)

Ca va BARDER
Le 14 Janvier
CHEZ TOM INC.
10, St-Joseph - GRANBY

à Montréal



UN ACCUEIL ROYAL
VOUS ATTEND SOUS CE PORCHE!

Voici l'entrée du Windsor — l'hôtel le plus distingué de Montréal, dominant le carré Dominion au coeur du quartier commercial. Votre séjour au Windsor vous permettra de vivre une aventure dans la couleur et le charme du vieux monde . . . détendez-vous dans ses salles nouvellement décorées aux plafonds élevés . . . faites la découverte de son salon légendaire "Peacock Alley" . . . dinez et dansez dans la salle incomparable La Réserve. Vous aimerez votre séjour à Montréal à

Hôtel WINDSOR

TV et air climatisé · stationnement gratuit pour la nuit
1170 rue Peel · Tél. 866-9611 · Telex 01-2132 · TWX 610-421-3776

EN ONDES
CHEF
SEIZE HEURES PAR JOUR
1000 Watts
La Voix de l'Est
1450 Kcs

La Voix de Granby

C'est bon à se lécher les doigts
OUVERT
De 11h. a.m. à 1h. p.m. 378-3948
Lundi fermé LIVRAISON 50¢
Mon colonel
Kentucky Fried Chicken
POULET FRIT A LA KENTUCKY

MARDI, LE 12 JANVIER 1965

650 pensionnaires sont gardés au zoo

GRANBY - Quels sont les animaux que l'on peut voir au jardin zoologique? Combien y en a-t-il?

Ce sont des questions couramment posées. Le bilan de la Société Zoologique pour l'exercice finissant le 31 octobre 1964 y répond clairement.

On découvre, par exemple, que le zoo abrite quelque 650 pensionnaires de différentes familles. Voici la nomenclature:

LES CARNIVORES

Lions, 4; léopard, 1; jaguar, 1; panthère noire, 1; pumas, 1; lynx, 2; genette, 1; guépard, 1; furet, 1; chats siamois, 13; chiens esquimaux, 3; loups cerviers, 1; loups, 3; ours noirs, 4; ours Grissely, 1; ours bruns européens, 3; ours polaires, 4; renards roux, 6; tigres, 4; renards charbonniers, 3; pécans, 3; blaireau, 1; coyotes, 2; vison, 1.

LES ONGULES

Aoudads (chèvres sauvages d'Afrique), 5; âne, 1; bisons canadiens, 4; buffles d'eau, 3; wapitis, 8; cerfs de Virginie, 18; daims japonais, 5; cerfs rouges européens, 3; chèvres nubiennes et suisses, 31; chameau de la bactrianne, 1; daims blancs, 5; daims noirs, 3; daims tachetés, 4; dromadaires, 2; éléphants des Indes, 2; girafe, 1; hippopotames, 3; lamas, 4; mouflons, 2; moutons de Perse, 4; rhinocéros, 2; orignaux, 2; vache sacrée de l'Inde, 1; zèbres, 2; tapir, 1;

LES REPTILES

Alligators, 3; crocodile, 1; tortue géante, 1.

LES PRIMATES

Babouin, 1; chimpanzés, 3; sapajous, 3; grivet, 1; mona, 1; capucins, 3; gorille, 1; kinkajous, 3; écureuils, 1; drill babouin, 1; diana, 2, wolly, 2.

Dans la famille des marsupiaux, l'on compte 1 sujet, soit un kangourou, et deux dans la famille des pinnipèdes, soit deux loups-marins.

LES RONGEURS

Agoutis, 13; chiens de prairies, 10; cochons des Indes, 30; écureuils gris, 2; écureuils noirs, 1; écureuils roux, 1; lapins, 40; marmottes, 4; nutrias, 9; porc-épic, 1; ratons-laveurs, 8; rats musqués, 2; souris blanches, 25.

LES INSECTIVORES

Coatis mundis, 3; foumillier, 1.

LES OISEAUX

Chez les oiseaux, il y a: aigles dorés, 4; corbeaux, 3; aigle à tête blanche, 1; aigrettes, 2; poules naines, 6; colombes blanches, 12; colombes à colliers, 10; chouette, 1; cygnes blancs, 5; cygnes noirs, 5; canards mallards, 50; canards chinois, 20; canards huppés, 5; canards mandarins, 4; canards sarcelle, 1; grues couronnées, 3; hiboux des neiges, 3; hiboux "Petit Duc", 3; hiboux "Grand Duc", 9; oies des neiges, 15; vautour royal, 1; vautours à tête noire, 2; vautours à tête rouge, 2; oies domestiques, 28; perroquets, 10; pintades, 3; pélicans, 1; pingouins, 2; cigognes blanches, 2; paons bleus, 8; paons blancs, 2; oies égyptiennes, 2; tourterelles, 10.

Bilan de la Société Zoologique de Granby pour 1964

Actif de $603,534, revenus de $211,899 et 450,000 visiteurs



LE TRAVAIL PRELIMINAIRE en vue de l'assemblée du Conseil suprême des Francs qui aura lieu à Drummondville, le 23 janvier a été mené à bien, hier soir, au cours d'une réunion spéciale du Comité général et du Conseil suprême des Francs, à la salle de réception du restaurant Belval de Granby. On reconnait sur la photo dans l'ordre habituel, assis, MM. Roger Giroux, de Granby, secrétaire général des Francs; Grégoire Girard, de St-Hyacinthe, directeur-général des membres des Francs; Jean-Jacques Leduc, de St-Hyacinthe, président général des Francs; l'abbé Maurice Daneau, animateur spirituel du club des Francs de Drummondville; et Paul Côté, de Drummondville, intendant-général des Francs; debout, MM. Laval Langlois, président du club des Francs de Drummondville; Romuald Langlois, de Magog, directeur-général des comités de bienfaisance des Francs; Guy Boudreau, président du club des Francs de Granby; Jean-Paul Laroche, président des Francs de Magog et Me Antoine Lemieux, président ex-officio, des Francs de Granby et directeur-général de l'apostolat des Francs.

GRANBY - Les progrès au jardin zoologique en 1964 ont de nouveau été manifestes. Ce centre touristique extraordinaire ouvert environ six mois par année, du 15 avril à la fin d'octobre, en 1964, a réussi à s'attirer une assistance de plus de 450,000 personnes et sur ce nombre 224,400 payants, soit 24,500 payants de plus qu'en 1963. On sait que les enfants sont admis gratuitement.

L'actif de la Société Zoologique a aussi augmenté. Il représente maintenant $603,534, comparativement à $564,412 en 1963.

BILAN NOUVEAU

La Société Zoologique de Granby Inc. a fait parvenir à ses membres, hier, un avis de convocation en vue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra à l'école Mgr Prince, rue Court, mercredi, 20 janvier, à 8 heures p.m..

En même temps, chacun a reçu le nouveau rapport financier pour l'exercice ayant pris fin le 31 octobre 1964.

Il est à souligner que ce bilan revêt une toilette neuve, qu'il contient un message du président, M. Carolus Marquis) désigne les membres du conseil d'administration; détaille les opérations de l'année passée. Une innovation repose sur la publication de la liste de tous les animaux actuellement pensionnaires au zoo, sous le titre: "Collection des animaux de la Société Zoologique de Granby Inc.

Ce rapport est contenu dans dix pages brochées dans une couverture illustrée par deux hippopotames.

REVENUS ET DEPENSES

Au chapitre des revenus l'on note entre autres que l'admission aux guichets du zoo a rapporté $168,019, comparativement à $150,012 en 1963.

Les octrois à la suite des travaux d'hiver se chiffrent par $17,957, soit $7,981 du Québec et $9,976 d'Ottawa. Les loyers du restaurant et du kiosque-souvenirs ont rapporté $4,700; les distributeurs automatiques, $4,982 nets; les poneys, $1,574 nets, après déduction de la taxe d'amusement de $1,574 et l'impression des billets, $51; le Tivoli, $9,288 nets, $7,740 étant allés à la taxe d'amusement.

Au chapitre des dépenses, l'on constate entre autres que la nourriture des animaux a coûté $41,063 comparativement à $34,670 en 1963. Les salaires incluant l'administration, les gardiens, les aides-gardiens, agents de police, entretien et réparation, totalisent $66,572 comparativement à $51,902 en 1963.

Parmi les autres dépenses, signalons: honoraires des vétérinaires, médicaments, désinfectants, suppléments, $1,484; entretien et réparations, $31,707 comparativement à $27,122 en 1963; le chauffage, $3,583; les assurances, $6,040; l'électricité, $2,092.

Le total des dépenses représent $183,453 et le total des revenus ordinaires, $211,899.

L'exédent des revenus sur les dépense s avant les revenus extraordinaires se chiffre par $22,577, compte tenu de la diminution de la collection d'animaux figurée à $5,867.

Les revenus extraordinaires sont: octrois de la province de Québec, applicables à l'année 1963, $35,000; applicable à l'année 1964; 35,000; Coopérative agricole, applicable à 1963, $600, et applicable à 1964, $600; Miner Rubber, $200.

L'excédent des revenus sur les dépenses pour la période atteint donc $93,977.

L'ACTIF AUGMENTE

On note aussi que l'actif atteint $603,534 comparativement à $564,412 en 1963.

Ainsi, les disponibilités sont au montant de $108,070. L'argent en caisse ne pouvant être utilisé sans le consentement de la Cité de Granby est de $45,000. La valeur de la collection d'animaux: $72,472.

En ce qui concerne l'immobilisation, les bâtisses, clôtures, cages, améliorations au terrain représentent $437,028, comparativement à $402,565 en 1963. La machinerie et l'outillage, $6,045; le mobilier de bureau, $1,284.

Le matériel roulant représente $6,107.

Comme le souligne M. Carolus Marquis, dans son message accompagnant le 12e rapport financier: "Nous avons connu douze années de progrès continu. Le jardin zoologique accroît d'année en année sa popularité".

Pour l'assemblée du conseil suprême des Francs

Me Antoine Lemieux se voit confier un rôle important

GRANBY - Me Antoine Lemieux, notaire, président ex-officio du club des Francs de Granby et directeur-général de l'apostolat des Francs a été désigné hier soir, pour présider la réunion des directeurs de l'apostolat et animateurs spirituels qui aura lieu dans le cadre de la prochaine assemblée du Conseil suprême des Francs, le 23 janvier, à Drummondville. Cette décision a été prise au cours d'une réunion spéciale de membres du Comité général et du Conseil suprême de Francs, tenue à la salle de réception du restaurant Belval, situé sur la rue Principale à Granby.

Les débats de cette dernière réunion étaient dirigés par M. Jean-Jacques Leduc, de St-Hyacinthe, président général des Francs. Le principal but de cette réunion était la préparation de l'agenda de l'assemblée du Conseil suprême qui aura lieu à Drummondville.

Les clubs des Francs de Granby, Drummondville, Magog et St-Hyacinthe étaient représentés à cette réunion. On remarquait la présence de MM. Jean-Jacques Leduc, président général des Francs; Roger Giroux de Granby secrétaire-général des Francs; Grégoire Girard, de St-Hyacinthe, directeur général des membres des Francs; l'abbé Maurice Daneau, animateur spirituel du club des Francs de Drummondville; Raoul Côté, de Drummondville, intendant des Francs; Laval Langlois, président du club des Francs de Drummondville; Romuald Langlois, de Magog directeur général des comités de bienfaisance des Francs; Guy Boudreau, président du club des Francs de Granby; Jean-Paul Laroche, président du club des Francs de Magog et Me Antoine Lemieux, président ex-officio des Francs de Granby et directeur général de l'apostolat des Francs.

Au cours des débats, le programme de la réunion du Conseil suprême des Francs a été établi. L'assemblée débutera dans l'avant-midi à 9 heures. Il a été décidé que les exécutifs complets des clubs Francs seront invités à cette occasion. L'assemblée du 23 janvier aura pour but d'établir la ligne générale de conduite des clubs Francs pour l'année 1965. Dans l'avant-midi, après l'inscription des membres présents divers comités se réuniront pour discuter les items préparés à la réunion d'hier soir. 6 réunions différentes auront lieu englobant une assemblée des présidents, présidée par M. Jean Doucet, de Drummondville; assemblée des comités de finance, réception et bienfaisance présidée par M. Romuald Langlois, de Magog; assemblée des secrétaires et trésoriers présidée par M. Aimé Bergeron, de Drummondville; assemblée des membres, présidée par M. Grégoire Girard de St-Hyacinthe; assemblée des directeurs de comités de propagande; et assemblée des directeurs de l'apostolat et animateurs spirituels, présidée par Me Antoine Lemieux de Granby.

Durant la réunion d'hier, le conseil a défini les fonctions des vices-présidents des Francs. On sait que leur principal rôle est d'avoir la responsabilité des divers comités de leurs clubs respectifs. La définition exacte de l'apostolat chez les Francs a été également mise sur la sellette.

Parmi les items qui seront soumis à l'assemblée du 23 janvier ont reçu une étude préliminaire, hier soir, les visites inter-clubs, et l'identification des clubs des Francs par un drapeau qui voudrait être plus conforme aux besoins.

Un souper a précédé au même endroit la réunion spéciale des membres du Comité général et du Conseil suprême des Francs.

Une collision

GRANBY Un automobiliste, M. Léo Bédard, 53 ans, de la rue Lajeunesse, à Montréal, qui était au volant d'une Chevrolet Station Wagon 1964 a heurté une voiture de la police de l'autoroute alors que sa voiture manqua de freins, au poste de péage de Waterloo.

L'accident est survenu vers 8h. 45 p.m., et personne ne fut blessé.

L'automobile des policiers, une Ford 1965 était stationnée et a été endommagée pour environ $300 tandis que celle de M. Bédard reçut pour $100 de dommages.

Mme Horace Boivin, en deuil de sa mère

GRANBY - Mme Joseph Patrick Bergeron, née Mary Theresa Morris, est décédée à Granby, hier soir, après une longue maladie, à l'âge de 83 ans.

Mme Bergeron était originaire de Granby et y passa toute sa vie. Elle était veuve depuis 1944.

Elle laisse dans le deuil ses filles Mme Homer T. Cabana, (Helen); Margaret Bergeron, Mme Pierre-Horace Boivin (France); ses fils, Joseph, Frederick, Raymond et Patrick, tous de Granby et John, de St-Hilaire. Elle laisse également son frère, Arthur Morris, de Granby; son gendre M. Pierre Horace Boivin; ses brus; Mme Frederick Bergeron (Leonora Short); Mme Raymond Bergeron (Jeanne Lapalme); Mme Patrick Bergeron (Germaine Laurence) et Mme John Bergeron (Françoise Choquette). Deux de ses fils, Morris et George sont décédés depuis quelques années Elle laisse, en outre, 22 petits-enfants un neveu de deux nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon Drummond Funeral Home, 31 rue Drummond, à Granby.

Les funérailles auront lieu à l'église Ste-Famille, jeudi, le 14 janvier, à 10 heures et la sépulture se fera au cimetière du chemin de Roxton Pond.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.



Mme Joseph Patrick BERGERON

Architecture et urbanisme

Granby à l'exposition de Coventry cet été

GRANBY - La cité de Granby participera à l'exposition internationale d'architecture et d'urbanisme qui se tiendra sous les auspices du Comité de Coventry pour la bonne entente internationale, du 3 juillet au 28 août 1965, à Coventry.

C'est là ce qu'annonce M. Paul-O. Trépanier, maire de la cité de Granby, dans une lettre qu'il vient d'envoyer à M. Jack Parry, secrétaire du Comité de Coventry pour la bonne entente internationale. La participation de Granby consistera en l'envoi d'une trentaine de diapositives en couleurs.

Cette lettre de M. Trépanier fait suite à une invitation adressée aux quelques 23 villes qui sont membres du Comité.

M. Parry explique que l'on a décidé de tenir cette exposition à la suite des succès obtenus au cours de l'exposition des travaux effectués par les enfants.

M. Trépanier, dans sa lettre, se dit heureux de cette initiative du Comité de Coventry.

Les constructeurs se rencontreront au Nid Condor, mercredi soir

GRANBY -- L'Association des entrepreneurs en construction des comtés de Brome, Missisquoi et Shefford tiendra son assemblée générale annuelle mercredi le 13 janvier, sous la présidence de M. Philippe Vaillancourt, au Nid Condor. Le banquet qui précédera cette réunion sera servi à 6 h. 30 p.m.

Les président de comités produiront alors leurs rapports et il y aura élection des nouveaux officiers de l'Association.

Accusation de facultés affaiblies

Le juge accorde le bénéfice du doute à M. M. Dauphinais

GRANBY -- M. Le juge Jean-Marquis, de la cour municipale de Granby, a accordé le bénéfice du doute à M. Marcel Dauphinais, un automobiliste de Sherbrooke accusé d'avoir conduit un véhicule dans les limites de la cité de Granby, alors que ses facultés étaient affaiblies par la boisson.

En renvoyant la plainte, à l'issue du procès, hier soir, le juge a fait remarquer que la jurisprudence enseigne, dans de telles causes, à tenir compte du comportement de l'accusé avant et après son arrestation.

Des témoignages rendus, le juge a fait remarquer qu'il ressortait que l'accusé n'était pas à jeun, même s'il avait mangé après avoir pris quelque 7 à 8 bouteilles de bière, entre 2 heures et 11 heures de l'après-midi, le 5 décembre dernier.

Après avoir relevé les témoignages jouant contre M. Dauphinais, le juge a fait l'analyse du comportement de l'accusé avant et après son arrestation.

UN ACCROCHAGE

Toute cette affaire a débuté par un accident qui s'est produit en face de l'hôtel de ville de la cité de Granby, peu après minuit, le 6 décembre.

Au volant de son automobile, M. Dauphinais revenait de Montréal en compagnie de Mlles Monique Breton et Bilodeau.

Selon les témoignages de ces trois personnes, l'auto que M. Dauphinais conduisait se serait arrêtée sur Principale, à l'intersection de Dufferin, où, quand la lumière devint verte, une auto-taxi les dépassa pour stationner en double, presque en face de l'hôtel de ville. M. Dauphinais aurait alors appliqué les freins pour ensuite tenté de continuer sa route. Sa voiture accrocha alors légèrement la voiture-taxi. Ayant ressenti l'accrochage, l'accusé se serait alors arrêté. Regardant à l'arrière, il aurait vu M. Jean-Claude Fournier, chauffeur de taxi, sourire. Sous l'impression que l'accrochage n'avait fait aucun dommage, l'automobiliste fila lentement et s'engagea sur une section de la rue Denison qui est temporairement sans issue.

Mais la voiture de taxi le rejoint. Après une brève discussion entre MM. Dauphinais et Fournier, quant à la valeur des dommages, le chauffeur de taxi qui se faisait le porte-parole de la propriétaire de la voiture, demanda l'intervention de la police.

M. Fournier confirma lui-même les déclarations voulant que M. Dauphinais conduisait lentement et normalement. Il a de plus ajouté que l'accusé n'a pas du tout tenté de s'enfuir lorsqu'il décida de faire venir la police.

Appelés à témoigner, le caporal A. Tétreault et le constable André Caron, de la police municipale de Granby, ont tous deux affirmé que l'accusé sentait la boisson et qu'il avait de la difficulté à marcher ainsi qu'à parler.

Admis à caution peu après son arrestation, M. Dauphinais retourna à Sherbrooke comme passager dans son propre véhicule.

M. Dauphinais n'a offert aucune résistance à la police.

SSJB-Granby

Assemblée d'une section féminine

GRANBY.- La première assemblée générale de la section féminine Marguerite d'Youville de la Société St-Jean-Baptiste de Granby, en 1965, aura lieu demain soir, mercredi, à 8 heures, en la salle de la société, à l'arrière de l'église Ste-Famille, rue Principale.

La réunion sera présidée par madame Louis Côté qui sera accompagnée des dames qui forment, avec elle, le conseil exécutif de la section. La soirée sera marquée par l'échange de bons voeux et de cadeaux entre les dames et demoiselles SSJB. Il y aura également étude et discussion des rapports d'enquêtes conduites par la section depuis quelque temps. L'ordre du jour comportera aussi l'élaboration des principales activités pour la nouvelle année. Un goûter sera servi en fin de soirée, et une invitation cordiale est adressée par la Voix de notre journal à toutes les dames et demoiselles de la section Marguerite d'Youville de participer à cette réunion de leur société.

Autres nouvelles en pages 8, 12 et 13

Mémoire au conseil

GRANBY -- Nos lecteurs sont invités à prendre connaissance des grandes lignes du mémoire distribué aux membres du conseil municipal de Granby par le Comité d'information touristique. Articles à lire en page 8.

A Granby

DEUX VOLS PENDANT LA FIN DE SEMAINE

GRANBY - Mlle Jeannine Marchand, du 517 rue St-François à Granby a été soulagée de sa bourse qui contenait $40 ou $45. vendredi soir, alors qu'elle assistait à la messe à l'église Notre-Dame, vers 5h. 15 p.m..

La police poursuit son enquête.

HOTEL ROYAL

Vers 1h.22 a.m., hier, M. Réal Grenier résidant de la route rurale no. 1 à Granby s'était rendu à l'hôtel Royal à Granby pour manger et oublia son porte-feuille.

Arrivé chez lui il ne put après avoir constaté la disparition de son portefeuille que retourner au restaurant.

Cependant il le retrouva dans une poubelle sans les $175 qu'il contenait.

Une enquête a été ouverte dans cette affaire par la police.

Palace
A L'AFFICHE JUSQU'A SAMEDI
Ce dont on ne parle jamais...!
Médecin Pour Femmes
Plus révélateur que "LES FAUSSES HONTES"
Au même programme: EN COULEURS
LES GLADIATRICES

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

Réunion ce soir à l'hôtel de ville

COWANSVILLE -- Un groupe de citoyens de Cowansville a annoncé son intention de se rendre à l'hôtel de ville, ce soir, afin d'inviter le maire Roland Désourdy à se présenter à nouveau, aux élections qui auront lieu très bientôt, au poste qu'il occupe.

Ceux-ci lancent une invitation à tous les citoyens de notre ville, désireux de se joindre à leur délégation, d'aller à la salle du conseil, à 9 h., au moment où M. Désourdy fera le point sur tous les projets en cours et futurs que l'administration municipale a étudiés ou prépare à l'heure actuelle.

Ce groupe de citoyens demandera aussi la prolongation du mandat du maire à une période de trois ans.

F. Mainville connaîtra son sort le 18 janvier

COWANSVILLE -- François Mainville, de Granby, connaîtra sa sentence lundi prochain pour avoir échangé un faux chèque au montant de $17.40 signé Maurice Lamontagne; volé deux cartons de cigarettes et un radio ainsi qu'un montant n'excédant pas $20, à la station d'essence "Calex" sur la rue Principale à Granby.

Me Gille Therriault a demandé que la sentence de cet individu soit ajournée à lundi prochain pour lui permettre de continuer son enquête à son sujet.

Déjà Mainville a avoué qu'il avait écopé d'une peine de six mois de prison pour vol par effraction, il y a quelque temps.

A West Shefford

Le conseil municipal de Bromont n'a rien à voir avec l'élection

BROMONT – Un porte-parole du conseil municipal de Bromont, M. Jean-Paul Lusignan, gérant-général, a révélé hier que les autorités municipales de cette ville n'ont rien à voir avec la prochaine élection à West Shefford.

Depuis quelques jours, des rumeurs circulent à l'effet que le conseil municipal de Bromont serait intéressé à certaines candidatures aux prochaines élections dans la municipalité de West Shefford.

"Ces rumeurs sont non fondées" a dit hier M. Lusignan. Il a souligné que le conseil municipal de Bromont a le désir de travailler en étroite collaboration avec celui de West Shefford, quel que soit sa composition.

LIGNE TÉLÉPHONIQUE DE ST-HUGUES INC.

ST-HUGUES (DNC) Les actionnaires de la ligne téléphonique se sont réunis ces jours derniers afin d'acheter la filiale qui deviendra "La ligne téléphonique de St-Hugues Inc"

Chronique judiciaire

COWANSVILLE - L'avocat Réal Gagnon, de Montréal, a interjeté appel sur le jugement du magistrat Jean-Louis Péloquin, dans la cause de Lucien Fréreault qui a été trouvé coupable récemment de vol qualifié, d'attentat à la pudeur et de grossière indécence à la demeure de M. Wilfrid Cadotte, de Granby. De son côté, le procureur de la Couronne, Me Gilles Therriault, a fait appel pour qu'une sentence plus lourde soit rendue dans le cas de Fréreault.

****

Le procès de Gérard Boyer, l'un des présumés complices de Lucien Fréreault, n'est pas encore terminé. L'accusé a présenté une défense d'alibi et la Couronne tentera d'en faire la contre-preuve à l'ajournement de la cause qui aura lieu jeudi. Le huis-clos n'a pas été levé au moment où les témoins de la défense ont commencé à défiler à la barre.

****

Les procès expéditifs de Lucien Fréreault, Gérard Boyer et Léo Gauthier, trois individus accusés d'avoir conspiré pour commettre un vol qualifié à Granby, ont été fixés au 14 avril et au 22 mars, pro forma.

****

La cause d'Alcide Landevin, accusé d'attentat à la pudeur, a été remise à lundi prochain à 2 h. de l'après-midi. L'avocat de cet individu, Me Claude Léveillé, plaidait hier dans une autre ville; il ne pouvait revenir à temps à la Cour des Sessions de la paix du district judiciaire de Bedford pour défendre Landevin. Rivard Simard comparaîtra le 18 pour répondre à des accusations de vol d'automobile et de vol par effraction; c'est Me Claude Léveillé qui représentera cet individu. La cause de Jean-Paul Brosseau, un homme accusé d'avoir conduit une automobile alors qu'il avait les facultés affaiblies par l'alcool sera entendue lundi prochain; Me Léveillé défendra cet individu. Jean-Guy Massé, de Granby, comparaîtra lundi prochain sous une accusation de fraude. La plainte a été portée par M. R. Vachon, de Granby. C'est aussi à cause de l'absence de Me Claude Léveillé que cette cause a été remise.

****

Louis-Georges Mainville et Dorius Fontaine comparaîtront à la Cour des Sessions de la paix sous des accusations de fraude, les 6 et 7 avril. La plainte portée contre Ernest Guimond par la Régie des Alcools du Québec a été retirée. La police n'est pas parvenue à retracer cet individu: il était accusé d'avoir pénétré dans un établissement où sont servies des boissons alcooliques, alors qu'il n'avait pas encore 20 ans.

****

Jerry Kowalsky, de Montréal, a été condamné à $10 d'amende et les frais pour avoir circulé avec une automobile dont le silencieux était défectueux, sur les routes de notre région.

****

Jean-Paul Beaudin, de Roxton Falls, qui a été condamné lundi dernier à subir son procès aux Assises criminelles de l'automne 1965 pourra retrouver sa liberté sous un cautionnement de $1,000 en argent ou de $2,000 en valeurs immobilières sur chacun des chefs d'accusation portés contre lui. Beaudin devra répondre à une plainte de tentative d'inceste et d'inceste.

INFRACTIONS À LA LOI DES ALCOOLS

COWANSVILLE - Le magistrat Patrick E. Delaney a condamné plusieurs détenteurs de permis de la Régie des Alcools du Québec à de fortes amendes hier matin en Cour des Sessions de la paix. Marc Langelier, détenteur du permis de l'établissement "la Marjolaine", à Eastman, a été condamné à une amende de $100 et les frais de la cause pour avoir vendu des boissons alcooliques après l'heure prescrite par la loi.

Roland Veilleux, détenteur du permis pour le restaurant "Blue Bird" à Farnham, a été condamné à $200 d'amende et les frais pour avoir vendu des boissons fortes alors que son permis ne l'autorise qu'à vendre de la bière et du vin. La cause de dame Aurèle Bilodeau, détentrice du permis de la Régie pour l'hôtel Brôme, à Brome, a été fixée au 1er février.

Cette dame est accusée d'avoir transformé son établissement en cabaret. La cause de Guy Brossard, détenteur du permis pour l'hôtel Missisquoi, à Venise-en-Québec, a été fixée à la même date. Brossard est accusé d'avoir vendu des boissons alcooliques sans repas le dimanche.

Lucien Daniel, détenteur d'un permis de la Régie pour l'hôtel Yamaska, à Cowansville, a été condamné à $100 d'amende et les frais pour avoir laissé entrer des jeunes de moins de vingt ans dans son établissement. Dame Georgette Circé, détentrice d'un permis pour le motel Quartier Latin, à Venise-en-Quében, sera condamnée à une amende de $100 et les frais pour avoir vendu des boissons alcooliques sans repas, le dimanche. Son mari qui a comparu à la place de sa femme en Cour, a déclaré qu'il allait envoyer un plaidoyer de culpabilité au protonotaire, cette semaine, par la poste.

La cause de Roger Gladu, détenteur du permis pour l'hôtel "le Vieux Moulin" à Stanbridge Est, sera entendue le 8 mars. Gladu est accusé d'avoir vendu de la bière après les heures légales.

Conrad Giguère, détenteur du permis pour l'hôtel "Prince of Wales" à Abercorn, a été condamné à $100 d'amende et les frais pour avoir vendu de la boisson sans repas, le dimanche.

A défaut du payement de leurs amendes, ces détenteurs de permis de la Régie des Alcools devront faire trois mois de prison.

Une comédie humaine

COWANSVILLE - "Les personnes qui assistent à des procès très souvent en arrivent un jour à penser que les palais de justice sont des scènes de théâtre où se jouent des comédies humaines..." cette remarque a été faite par un journaliste à un autre, lundi matin à la Cour des Sessions de la paix. Le cas de Victor Plante, un homme d'une cinquantaine d'années demeurant à Valcourt, illustre bien cette idée:

C'est Me Jean Marquis, de Granby, qui a expliqué l'histoire étonnante de son client. "Après avoir été victime d'un grave accident d'automobile, celui-ci a dû recevoir de nombreux et coûteux soins médicaux. Il a envoyé son compte à sa compagnie d'assurance et un ajusteur est venu chez-lui pour lui remettre son chèque. Cet ajusteur, M. Jean-Guy St-Pierre, de Magog, n'avait pas prévenu mon client de sa visite et il est retourné dans sa ville sans l'avoir rencontré.

Il a fait le message à M. Plante d'aller chez-lui à Magog pour recevoir son argent. Mon client a fait savoir à sa compagnie d'assurance qu'il voulait que l'ajusteur vienne à Valcourt pour lui payer son dû et qu'il n'était pas tenu d'aller chez l'ajusteur pour recevoir son argent. Enfin M. Jean-Guy St-Pierre est revenu à la maison de M. Plante. Il a nargué mon client autant qu'il le pouvait. Il lui a même fait perdre un temps précieux à compter la somme qu'il avait reçue pour signer une quittance. M. Plante s'est fâché, comme c'est facile de l'imaginer, a donné un vigoureux (je l'admets) coup de poing à la figure de M. St-Pierre. Celui-ci s'en est tiré avec le nez cassé..."

Le Procureur de la couronne, Me Gilles Thériault a demandé que Plante soit condamné à une amende. Le magistrat Patrick E. Delaney a fixé celle-ci à $50. Quant aux frais médicaux que l'ajusteur a été obligé de rencontrer, il pourra se les faire rembourser en plaidant sa cause devant un tribunal civil.

Une nouvelle sentence de deux ans est rendue contre Roland Mainville

COWANSVILLE - Roland Mainville, de Saint-Vincent de Paul, a été condamné à deux ans de pénitencier pour avoir tenté de mettre le feu a la prison commune du district judiciaire de Bedford, pour avoir fait brûler des plles de linge appartenant à l'Etat, causant des dommages considérables et pour avoir mis la vie de plusieurs personnes en danger en allumant un incendie, par le magistrat Patrick E. Delaney, de la Cour des Sessions de la paix. Cette peine sera purgée concurremment à celle qui a été rendue le 4 janvier dernier; Mainville avait à ce moment été trouvé coupable d'avoir conduit une automobile alors qu'il avait les facultés affaiblies par l'alcool et d'avoir eu en sa possession une imitation d'arme et une arme véritable dans l'intention de commettre une offense criminelle.

Cette condamnation a mis fin à toute une série de faits cocasses mais parfois à craindre, que la présence de Roland Mainville dans notre région a provoqués. Cet individu qui a toujours semblé inoffensif a souvent agi d'étrange façon. Son départ pour le pénitencier de Saint-Vincent de Paul ne déplaira certainement pas aux gardiens de la prison de Sweetsburg qui ont eu beaucoup de fil à retordre avec lui.

Deux vagabonds écopent de quinze jours de "sobriété"

COWANSVILLE - Deux joyeux vagabonds ont comparu devant le magistrat Patrick E. Delaney, hier matin, à la Cour des Sessions de la paix. Lucien Gaudreau, de Montréal, était accusé d'avoir vagabondé et d'avoir mendié à Roxton Falls.

Il a commencé par déclarer qu'il s'appelait Joseph Gaudreau et qu'il était un citoyen de Sherbrooke... Il a ensuite avoué qu'il se nomme Joseph-Lucien Gaudreau et qu'il est de Montréal comme il est de Sherbrooke ou de Thetford Mines...

Le procureur de la Couronne, Me Gilles Therriault, a entrepris de lire le dossier judiciaire du bonhomme, mais il s'est découragé: les premières condamnations remontaient aux années 1930...et s'échelonnaient jusqu'à aujourd'hui. Plus de quatre pages de texte en contiennent l'essentiel et on y lit que l'accusé fait le tour de la province plusieurs fois en subissant des procès partout pour vagabondage., ivrognerie, flânage, mendicité etc.

Gaudreau s'est élevé contre cette façon de rappeler de mauvais souvenirs: "pourquoi revenir sur le passé? quand une chose est payée, on n'est pas obligé de recommencer à l'expier!" En abordant l'épineux problème de l'alcool, le clochard s'est écrié: "la boisson c'est permis! ils en vendent bien..." Ce à quoi quelqu'un a répondu que l'affirmation de Lucien Gaudreau n'est pas une réalité "présente".

Le magistrat Patrick E. Delaney a décidé de condamner le vagabond à passer deux semaines en prison. "J'peux t-y avoir un délai?" a demandé Gaudreau provoquant le rire de tous les gens qui assistaient à l'audience.

MERCI !

Le deuxième individu accusé de vagabondage et de mendicité, Emile Doyon, de Notre-Dame des Pins, a lui aussi plaidé coupable en donnant des explications... Son cas n'a pas présenté beaucoup de problème puisqu'il avait lui aussi un dossier assez chargé. Le procureur de la Couronne a souligné que c'est assez difficile de corriger les vagabons. "De toute manière un petit séjour à l'ombre les reposera..." a-t-il conclu.

Le magistrat Delaney a condamné Doyon à deux semaines de "vie sobre", comme il l'avait fait auparavant pour son compagnon de fortune. Emile Doyon a dit très fort et avec le sourire: "Merci".

Nouveaux locaux

CHAMBLY - La Cie Lyn Innersole, filiale de la Bennet compagnie Limitée, à Ville Chambly, a inauguré hier de nouveaux locaux, à Fort-Chambly.

LA PREMIÈRE USINE À HISSER LE DRAPEAU

CHAMBLY - Selon des informateurs, la Canadian Canners (Aylmer) aurait été la premièr e compagnie de la rive sud à hisser le nouveau drapeau canadien.

STATISTIQUES POUR 1964 À ST-CÉSAIRE

ST-CESAIRE - (DNC) - Le bilan pour l'année 1964 dans la paroisse de St-Césaire, est le suivant: 25 mariages, 88 baptêmes et 36 sépultures.

A L'Action musicale liturgique

Les cours de chant reprendront jeudi

MARIEVILLE -(DNC) - les cours de chant reprendront à Iberville, jeudi le 14 janvier et le départ de Marieville s'effectuera à 7h. 20 p.m.

Une invitation spéciale est lancée à tous ceux qui voudraient se joindre au groupe. On peut donner son nom à Mme Jules Bédard, MM. Edouard Bédard, et Aimé Fréchette.

Le programme de la deuxième série comprendra le solfège et théorie pour le chant grégorien et moderne ainsi qu'un retour sur les cours précedents.

Il y aura de plus, l'étude de la lère messe en langue vivante, approuvée par la Commission Episcopale, pouvant être exécutée à partir du 7 mars.

En outre, l'étude du répertoire des fiches de chants français sera au programme; l'étude d'un répertoire de chants collectifs profanes pour stimuler le chant d'ensemble, en dehors de l'église, ainsi que la préparation des examens pour ceux qui viendront s'y présenter.

Ces renseignements concernant d'abord les participants au cours et en second lieu tous les paroissiens intéressés aux activités du nouveau mouvement: "L'Action musicale liturgique."

A l'ordination du Père Gilles Bernier

ST-VALERIEN - Mgr Gaston Hains, auxiliaire de l'évêque du diocèse de St-Hyacinthe a précisé l'ordination du Rév. Père Gilles Bernier s.v.d. fils de M. et Mm e Richard Bernier de St-Valérien. Le Rév. Père Bernier appartient à la Société du Verbe Divin dont le séminaire apostolique se trouve à Granby.

La messe d'ordination a débuté à 9 heures du matin en l'église paroissiale de St-Valérien. Mgr Hains était assisté des Rév. Pères Henri Mutter et Jean Kueppers, s.v.d. en qualité de diacre et sou-diacre. On remarquait en outre au coeur les Rév. Pères Jean Van Schie s.v.d. Mgr Alfred Lalime de Notre-Dame Auxiliatrice de Tracy et ancien curé de la paroisse de St-Valérien ainsi que Mgr Chagnon de Roxton Falls

Tous les Pères du Verbe Divin de Granby ont tenu à rehausser de leur présence la cérémonie. Le Rév. Père Antal Nemeth accompagnait à l'orgue la chorale du séminaire de Granby qui a entonné les cantiques de circonstance.

Le service des enfants de choeur était assuré par des étudiants de Granby dont M. Yvon Tétreault, fils de M. et Mme Hormidas Tétreault de St-Valérien. Deux autobus assuraient le transport des étudiants du séminaire.

Le Rév Père Gilles Bernier a célébré sa première messe en l'église St-Valérien le lendemain de son ordination. Le diacre d'honneur était le Rév Père Jacques de Hollander supérieur du séminaire du Verbe Divin de Granby. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Armand Gingras aumônier du couvent des Soeurs du Précieux Sang de St-Hyacinthe et ancien curé de la paroisse locale. Un nombre impressionnant de parents d'amis et de citoyens de l'endroit ont assisté à la messe. Le Rév. Père Antal Nemeth accompagnait à l'orgue la chorale du séminaire.

Antonio Landry décédé à Granby

GRANBY -- M. J. Antonio Landry, époux de Marie-Ange Fortier, demeurant au 282 de la rue St-Jacques, à Granby, est décédé à l'âge de 60 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil trois enfants, Mme Marcel Champagne, (Georgette), de Granby; Mme Edgar Beauregard, (Sylvia), de Granby et M. Daniel Couture, fils adoptif, de Rivers, au Manitoba. Il laisse également deux frères et une soeur, MM. Cyrille et Georges Landry, de Thetford Mines et Mme Roland Brousseau, de Thetford Mines.

Les funérailles auront lieu, mercredi, le 13 janvier. Le convoi funèbre partira du salon funéraire Girardot et Ménard Limitée, 223 rue Principale, pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébre à 9 h. 30 a.m., et de là, au cimetière de la rue Dufferin, lieu de la sépulture.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

UNE INVITATION DE L'ÉQUIPE LITURGIQUE

ST-CESAIRE - (DNC) - L'Equipe liturgique de la paroisse de St-Césaire informe tous ses membres qu'elle reprendra ses activités demain soir.

L'Equipe invite les membres à se rendre au sous-sol de l'église ainsi que tous ceux qui veulent joindre ses rangs.

Nécrologie

LANDRY -- A Granby, le 10 janvier 1965, à l'âge de 60 ans est décédé M. J. Antonio Landry Epoux de Marie-Ange Fortier demeurant à 282 rue St-Jacques, Granby, Que.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 janvier 1965. Le convoi funèbre partira du Salon Funéraire Girardot et Ménard Limitée, 223 rue Principale, Granby, Qué. pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la rue Dufferin, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

REMERCIEMENTS, GRAND'MESSES, IN MEMORIAM, REQUIEM, AVIS DE DECES 63 PAR INSERTION, SERVICES ANNIVERSAIRES, LIBERA. 62 D'APRES FORMULE

VENTE

MI-HIVER COMMENCANT JEUDI 14 JANVIER 8.30 A.M.



MANTEAUX D'HIVER pour dames

en drap avec ou sans collet de fourrure

Régulier $60.00 ~ $110.00

Vente $39.98 ~ $60.98



VETEMENTS DE SKI pour dames

PANTALONS EXTENSIBLES

Couleurs et pointures assorties

Régulier $20.00 ~ $30.00

Vente 10.98~17.98

JACKETS DE SKI A PARTIR DE $8.98



ROBES pour dames

nouveaux styles tissus assortis

Régulier $25.00 ~ $20.00

Vente $12.98~$10.98

Venez prendre connaissance de nos nombreux spéciaux non~mentionnés

Toutes les marchandises en magasin vous sont offertes à de sensationnels bas prix

Mademoiselle Shoppe Inc.

207 rue Sud COWANSVILLE Tél 263~1505

J.-A. LESIEUR ENR.
Directeur de funérailles
Service d'AMBULANCE
SALONS FUNERAIRES MODERNES
Granby, P.Q. Tél.: FR 2-3309
255 Principale — 411 Notre-Dame
Bureau : 1, rue Paré
(10-12-63)

Visitez le Centre de Monuments
C. DAIGLE
Claude Daigle, Prop.
Lettrage - Sculpture
Installation - Restauration
818 Principale Granby 378-7388

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard Ltée
SALONS FUNERAIRES 223 PRINCIPALE 170 DUFFERIN
Ambulances — Lits de malades
Bureau 225 Principale — Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422
(19-1-64)

ABONNEZ-VOUS A "LA VOIX DE L'EST"
COMPOSEZ PR 3-2510
ou encore FR 8-9085
ET SOYEZ DES MIEUX RENSEIGNES

La Voix Maskoutaine

MARDI, LE 12 JANVIER 1965

Les Carrières de St-Dominique Limitée
Béton préparé "Ready-Mix"
St-Dominique Co. de Bagot
Tél.: PR. 3-2591

Nouvelle saison du club Franc local

ST-HYACINTHE -- Le club Francs de St-Hyacinthe reprend ses activités aujourd'hui. Les membres de ce club social se réuniront ce soir à 6 h. 30 au Foyer Coquetel Dupont, à l'occasion de leur souper hebdomadaire.

Le Père Nicolas Martel, de la maison de retraites fermées des Pères Dominicains prononcera une conférence. Le souper sera présidé par le nouveau président qui entre en fonctions, M. Paul Picard, élu avant la période des fêtes.

Le club Francs revient au Foyer Coquetel Dupont après avoir tenu ses soupers hebdomadaires au restaurant Chanteclerc durant un certain temps.

D'autre part, le club annonce à la population qu'il organisera cette année comme par les années passées, une campagne des oeufs de Pâques. Cette campagne devrait avoir lieu peu avant la fête de Pâques.

Entre deux lignes

ST-HYACINTHE - L'U. Nationale était bien représenté à la bénédiction du siège social de la Fédération de la SSJB. On reconnaissait en effet M. Daniel Johnson et son fils Daniel Jr que son père présentait à tout le monde.

XXXXXXXX

Les clubs de raquetteurs ont paradé dimanche à St-Hyacinthe. C'est peut-être à cause qu'il ne reste plus assez de neige pour faire de la raquette.

XXXXXXXX

Un citoyen causant avec un autre se demandait l'autre jour, dans un restaurant, si la bombe atomique y était pour quelque chose dans le changement radical de la température que nous connaissons et a dit que si tel était le cas, il serait bon d'en faire exploser quelques-unes par ici afin de faire complètement disparaitre l'hiver.

XXXXXX

M. Lucien Nadon désire que des lampions électriques soient installés dans l'église-cathédrale.

$100 D'AMENDE POUR IVRESSE AU VOLANT

ST-HYACINTHE - Un autre individu qui s'est rendu coupable d'ivresse au volant, Henri Brochu a été condamné à $100 d'amende plus les frais, ou à un mois de prison par S.H. le juge Victor Chabot en Cour de Magistrat.

Brochu avait été arrêté par la police alors qu'il conduisait dangereusement une automobile. Il était à ce moment passablement éméché.

Le juge Chabot lui a interdit de conduire une automobile pour une période de quatre mois.

Trois accrochages en fin de semaine

ST-HYACINTHE - Trois légers accidents se sont produits en fin de semaine, dans les limites de la cité de St-Hyacinthe, portant à 22 le nombre d'accidents de la circulation à s'être produits depuis le début de janvier 1965.

GIROUARD

Rue Girouard, vers 8h. 05 p.m. samedi, une légère collision s'est produite impliquant des automobiles conduites par M. Serge Lussier, 680 Hôtel-Dieu et M. Jean-Marie Larange, 1395 Girouard.

STE-MARIE

A l'intersection des rues Ste-Marie et Girouard, vers 5h. 15 p.m., samedi également, un accrochage s'est produit.

Les véhicules étaient conduits par M. Jean-Guy Michon, 100 Boul. Laflamme, La Providence et Mme Antonio Timmons, 2390 Rosbrooke, Montréal.

STATIONNEMENT

Un accrochage s'est produit impliquant un camion et une auto vers 9h. 45 p.m., vendredi sur le terrain de stationnement du magasin Steinberg.

Le camion était conduit par M. Paul Heine, de St-Liboire tandis que l'auto était occupée par M. Armand Pion, de St-Dominique.

Personne ne fut blessé dans ces accidents et les constatations d'usage furent effectuées par les agents de la police municipale.

Un capotage et deux collisions

ST-HYACINTHE - Un homme est sorti indemne de son automobile qui a capoté sur la route 9 à Ste-Madeleine, vers 9h. 30 p.m. samedi.

M. Normand Létourneau, 660 Dieppe, Douville n'a subi aucune blessure bien qu'il fut fortement secoué dans l'embardée.

Son véhicule fur endommagé pour environ $1,900. L'accident serait attribué à l'état glissant de la chaussée à cet endrcit à la suite de la pluie.

ST-DAMASE

Sur la route 12 à St-Damase, une légère collision s'est produite vers 12 h. 30 p.m., samedi.

Les véhicules étaient conduits par M. Roméo Carignan, 164 Prince, Farnham et M. Exiner Lachance de St-Damase.

ST-DOMINIQUE

A St-Dominique, sur la route 32, vers 5h. 10 p.m., dimanche, un accrochage est survenu. Les véhicules étaient conduits par M. Jules Adam, de St-Dominique dont l'auto subi des avaries évaluées à environ $100 et M. Julien Savard, 536 Murray Greenfield Park qui subit des dommages de $25 environ.

La Sûreté Provinciale a fait les constatations.

Légèrement blessés dans une collision

ST-HYACINTHE - Un automobiliste et son garçonnet ont été légèrement blessés dans une violente collision survenue à l'intersection des routes 9 et 12, à Douville, samedi, vers 2h. 15 p.m.

M. Georges Forand, 1220 Castelneau, Douville et son fils Claude n'ont subi que de légères blessures et n'ont pas été hospitalisés.

L'autre automobile était conduite par M. Wellie Dufresne, 610 Neault, St-Hyacinthe.

La collision est attribuée à une fausse manoeuvre. Le véhicule conduit par M. Forand a été endommagé pour quelque $85 tandis que celui qu'occupait M. Dufresne était avarie pour pas moins de $800.

La Sûreté provinciale a fait les constatations.

Récollections pour adultes

ST-HYACINTHE - Les Fédérations diocésaines des Ligues du Sacré-Coeur et des Dames de Sainte-Anne organisent conjointement, en janvier et février des récollections mixtes dans les huit régions du diocèse. Le thème en sera l'engagement apostolique des laics dans la paroisse et elles seront données par M. l'abbé Dumoulin et M. l'abbé Vincent aumôniers diocésains des deux mouvements.

Elles auront lieu dans les régions suivantes: Shefford, 13 janvier; Iberville, 19 janvier; Brome-Missisquoi, 26 janvier Rouville, 3 février; Richelieu 9 février; Bagot, 16 février; St-Hyacinthe, 23 février; Verchères, 24 février.



LA POLICE MUNICIPALE a fait des heureux au cours de la période des fêtes en distribuant 1,600 jouets aux enfants pauvres de la ville. Il s'agissait de vieux jouets remis complètement à neuf par les constables de la police municipale sous la direction du Capitaine Jules Courtemanche et de son épouse. On aperçoit ci-haut une partie des jouets fournis par la population et remis à neuf.

GRATITUDE DU CONSEIL ENVERS LE CAPITAINE J. COURTEMANCHE

ST-HYACINTHE - S.H. le maire, Me Jacques Lafontaine a remercié lors de la dernière assemblée du conseil, le capitaine Jules Courtemanche de la police municipale qui a organisé la distribution des cadeaux aux enfants pauvres durant la période des fêtes.

Les remerciements du maire sont également allés aux constables de la police qui ont secondé le capitaine Courtemanche et son épouse dans la préparation, la réparation des vieux jouets fournis par les gens de St-Hyacinthe.

En tout, 1,600 jouets ont été distribués à 354 enfants de 89 familles pauvres de St-Hyacinthe. Ces cadeaux ont été distribués à Noel par 5 camions fournis gratuitement par M. Lucien Larrivée, M. Léo Théroux, le Canadien Pacifique, le Canadien National et M. Léo St-Sauveur.

C'est le capitaine Jules Courtemanche et son épouse qui préparent chaque année la distribution de cadeaux aux enfants pauvres.

Ils consacrent de leur temps libre pour réparer les jouets et les envelopper. Certains de ces jouets, même la plupart, sont complètement remis à neuf et on croirait qu'il s'agit de cadeaux sortis de magasins lorsque les enfants les reçoivent.

Les constables collaborent beaucoup avec le capitaine Courtemanche en consacrant eux aussi de leur temps libre pour réparer les jouets et les envelopper.

Cette coutume existe depuis cinq ans.

Postes de la police et des pompiers

Plusieurs contribuables seront appelés à voter sur un emprunt

MARIEVILLE (GF) - Plusieurs contribuables-propriétaires de Marieville, qui seront appelés à voter sur le règlement d'emprunt permettant la construction de postes de pompiers et de police, se demandent ce qui leur en coûtera de plus en taxes pour la construction d'une telle bâtisse qui devrait coûter dans les environs de $96,000.

Tout d'abord, le montant à emprunter ne sera pas plus de $29,000 et en calculant les intérêts et la capital pour une remise s'échelonnant sur vingt ans, cela ne fera pas plus de $2,000 par année à prendre à même les budgets annuels sans augmentation de taxes.

Si l'on considère que la taxe foncière imposée aux seuls propriétaires ne représénte que le 1/3 du budget, il découle que moins de $700 par année pendant 20 ans seront payés par les propriétaires de Marieville sur une bâtisse de près de $100,000.

Aucune administrateur municipal digne de ce nom ne peut décemment prétendre que la taxe devra être augmentée pour couvrir une dépense de 1¢ sur chaque $100. d'évaluation. Il y en a qui préconisent la construction d'un seul garage municipal pour une somme de $40,000. Avec le même montant additionné aux octrois que la ville de Marieville ne sera pas obligée de remettre, on peut construire une bâtisse de $96,000. abritant le service de la police et des pompiers et dont la salle de réunion pourra servir pour les personnes âgées durant le jour et pour l'Union Musicale et d'autres organisations, le soir.

On dit que les seules dépenses ne se limiteront pas à cette bâtisse et qu'il faudra dépenser $15,000 pour la réfection de l'hôtel de ville. Il ne faut pas compliquer le problème; il est vrai que l'hôtel de ville a besoin de réparations et que l'on contruise un poste de pompiers ou non il faudra que les réparations se fassent et les montants qui y seront appropriés ne peuvent provenir d'octrois; ils doivent être prévus à même le budget. A supposer qu'on emprunte ce montant pour faire les réparations, la taxe n'augmentera pas plus étant donné que la remise d'un emprunt est toujours basée sur une période de 20 ans.

Il ne faut pas oublier aussi que Marieville deviendra avant longtemps un centre de protection civile et que le ministère des Affaires municipales prévoit devoir équiper notre ville d'un service d'incendie adéquat pour faire face à la demande des paroisses environnantes en cas de feu. Si nous n'avons rien pour abriter un service d'incendie, les équipements et les octrois à cette fin iront ailleurs.

Un piéton subit une fracture à une jambe

ST-HYACINTHE -- Un piéton a eu la jambe fracturée lorsqu'il a été heurté par une automobile, à l'intersection des rues Morison, et Ste-Anne, vers 12h. a.m., vendredi.

M. Georges Nadeau, 2139 Ste-Anne a été durement projeté sur le sol lorsque le véhicule le frappa. M. Jean-Claude Bernard, 1875 Morison, conducteur de l'automobile le transporta lui-même à l'hôpital St-Charles où l'on constata qu'il avait une jambe fracturée.

M. Jean-Claude Bernard circulait sur la rue Ste-Anne, mais bifurquait sur la rue Morison au moment où la lumière de circulation était au vert lorsque se produisit l'accident. C'est en bifurquant sur la rue Morison qu'il n'aperçut pas le piéton qui n'avait pas fini de traverser la rue.

L'automobiliste ne circulait pas rapidement à ce moment. M. Nadeau n'aurait pas subi d'autres blessures, si ce n'est le fait d'avoir été durement secoué.

Chorale maintenant forte de 30 membres

RICHELIEU - (DNC) -- La chorale féminine de Richelieu fait maintenant partie officiellement de la chorale paroissiale, ce qui en porte le nombre à une trentaine, tant hommes que femmes.

A la réunion régulière que la chorale vient de tenir, un conseil de direction a été élu qui se compose comme suit:

Président, M. Cécil Côté; vice-président, M. Jean-Paul Labossière; secrétaire-trésorière, Mme Georges Lareau; directeurs: Mme Hermance Loiselle, Mme Jacques Gauvin et M. Georges Lareau.

Le bibliothécaire est M. Gilles Bourdeau; le maître de chapelle, M. Jean Payment; l'organiste, Mme Maurice Bourdeau

La chorale accepte avec plaisir toute personne de bonne volonté qui désire se joindre à elle.

M. D. Johnson préconise l'abolition des clubs privés de chasse et pêche

ST-HYACINTHE - Me Daniel Johnson, chef de l'Opposition au gouvernement de Québec, a déclaré à St-Hyacinthe, qu'il était nécessaire d'abolir les clubs privés de chasse et pêche qui foisonnent dans la province afin de permettre à tous les citoyens l'accès des territoires boisés.

Il a souligné le travail fait en ce sens par le gouvernement depuis quelques années, mais il a affirmé qu'il restait beaucoup à faire, laissant entendre que l'évolution était lente dans ce domaine.

Le chef de l'opposition a dit que tous les citoyens avaient le droit de parcourir les territoires vierges du Québec durant les saisons de la chasse et de la pêche, puisque ce territoire est celui du peuple et qu'il n'appartient pas plus aux riches qu'aux pauvres, mais bien à la collectivité.

Mais, d'autre part, Me Daniel Johnson a rappelé que les clubs privés n'avaient pas été inutiles ayant contribué largement à la conservation de la faune autant terrestre qu'aquatique tout en laissant entendre que ce n'était pas une raison pour sacrifier le territoire du peuple à des intérêts privés et qu'il faut que le gouvernement trouve un autre moyen de maintenir la conservation de notre faune.

LES RAQUETTEURS ONT SALUÉ LES AUTORITÉS MUNICIPALES

ST-HYACINTHE -- Cinq clubs de raquetteurs de Montréal et de Lachine, ainsi que de St-Jean, ont paradé dans les rues de St-Hyacinthe dimanche et se sont rendus à l'hôtel de ville pour saluer les autorités municipales, à l'occasion du 10e anniversaire de fondation du club de raquetteurs de St-Hyacinthe, "Les Vive la Joie".

Les clubs de raquetteurs se sont ensuite rendus rue Des Cascades, dans une salle, où ils ont dîné en compagnie de membres des Vive la Joie.

S. H. le maire, Me Jacques Lafontaine, accompagné de quelques échevins a alors remis plusieurs trophées à des membres de ces clubs de raquetteurs qui se les avaient mérités lors de compétitions sportives, et pour d'autres considérations.

Les membres du conseil municipal avaient été prévenus par lettre de cette visite des clubs de raquetteurs qui ont défilé par les rues dans des costumes multicolores bien typiques, au son du tambour et du clairon.

Mémoire de l'Union des municipalités

Le maire J. Lafontaine rencontre le premier ministre aujourd'hui

ST-HYACINTHE - S.H. le maire, Me Jacques Lafontaine, qui siège au comité exécutif de l'Union des municipalités se rend à Québec aujourd'hui, en compagnie de plusieurs membres du comité exécutuf de cet organisme, afin de présenter au ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte et à M. Jean Lesage, premier ministre, un mémoire qui traite de certains intérêts provinciaux.

Bien que ce mémoire soit à caractère confidentiel et que l'Union des municipalités se soit refusée à dévoiler quoi que ce soit du contenu de ce mémoire, il est plus que probable qu'il contient des recommandations ayant trait à l'aménagement rural, à l'adoption d'une loi de police etc...

Les autres membres de l'Union des municipalités qui doivent accompagner le maire Lafontaine sont M. Rosaire Gendron, maire de Rivière du Loup, M. Fernand Drapeau, représentant de la ville de Montréal, M. Colier Payette, maire de Ste-Rose, le Dr L.P. Guay, maire de Lauzon, M. G.P. Dawson, maire de Ville Mont-Royal, M. Réal Desrosiers, maire du Cap-de-la-Madeleine, M. Gérard Brunelle, maire de St-Joseph de Chambly et M. Emilien Boisseault, représentant du conseil de ville de Québec. Il est probable aussi, que des directeurs de l'Union des municipalités participent à cette rencontre.

S.H. le maire Jacques Lafontaine s'avère comme un des membres les plus dynamiques et les plus actifs de l'Union des municipalités.

Il a siégé aux principales réunions de l'Union et aux rencontres qui ont eu lieu entre les membres de cet organisme et ceux de l'Association des chefs de police qui veulent présenter un projet de loi de police.

Une de ces rencontres eut même lieu a St-Hyacinthe.

La Semaine étudiante est en préparation

ST-HYACINTHE - Les dirigeants diocésains de la Jeunesse Etudiante Catholique féminine et masculine tiennent durant janvier, diverses rencontres afin de préparer avec les militants locaux, la réalisation de la Semaine Etudiante qui se déroulera du 7 au 13 février. L'ordre - du - jour comprend aussi une revision du premier semestre et un aperçu de travail à faire pour la deuxième partie de l'année.

Chez les filles, au secteur jeune (12-15 ans), cinq rencontres régionales étaient prévues. La première eut lieu dimanche dernier à l'école Immaculée Conception de Granby; il y en aura une autre à Sorel, le 17 janvier; puis à St-Hyacinthe les 23 et 24 janvier; et enfin à Farnham le 31. Au secteur secondaire, une seule rencontre diocésaine aura lieu le 24 janvier à l'Ecole Secondaire Fadette de St-Hyacinthe. Les militantes et les éducatrices assistantes de chacune des sections sont invitées à participer à ces rencontres.

Chez les gars, deux rencontres diocésaines se tiendront simultanément à l'Ecole Casavant le 17 janvier. L'une s'adressera aux militants et assistants du secteur jeunes et l'autre aux responsables du secteur secondaire. De plus, les deux aumôniers diocésains, M. l'abbé Paul Déry et Rosaire Fafard, prévoient une réunion avec les aumôniers locaux à la fin du mois.

Condamné à la prison pour ivresse au volant

ST-HYACINTHE -- Rénald Lachapelle qui a changé son plaidoyer de non culpabilité pour s'avouer coupable à l'accusation d'ivresse au volant, a été condamné à 14 jours de prison par S.H. le juge Victor Chabot en cour de Magistrat.

Lachapelle a écopé de cette sévère sentence parce qu'il s'agissait d'une récidive dans son cas. Il avait déjà été mis aux arrêts pour un tel délit et condamné à l'amende.

De plus, le juge Chabot lui a défendu de conduire tout véhicule-automobile sur les routes du Canada pour une période de quatre mois. Il devra aussi payer les frais de cour.

Sentence suspendue pour Gilbert Cayé

ST-HYACINTHE -- Gilbert Cayé, un individu qui avait été accusé de refus de pourvoir et qui avait été trouvé coupable, a bénéficié d'une sentence suspendue en cour de Magistrat où siégeait S.H. le juge Victor Chabot.

Cayé avait été traduit devant le tribunal après qu'il eut été un certain temps sans fournir le nécessaire à son épouse et ses enfants dont il vivait séparé.

Mais ce qui a incité le juge Chabot à lui faire bénéficier d'une sentence suspendue, c'est que Cayé, depuis la mise en accusation, a recommencé à remplir ses responsabilités d'époux et de père en fournissant régulièrement de l'argent à sa femme pour lui venir en aide.

Il faut dire, cependant, que la sentence suspendue s'entend sur bonne conduite, car une récidive de Cayé pourrait le mener droit en prison.

Jeune garçon frappé par une automobile

ST-MATHIAS -- Le jeune Gérald Halde, 6 ans, a perdu la vie dimanche lorsqu'il a été frappé par une automobile alors qu'il marchait le long de la route près de sa demeure à St-Mathias, comté de Rouville.

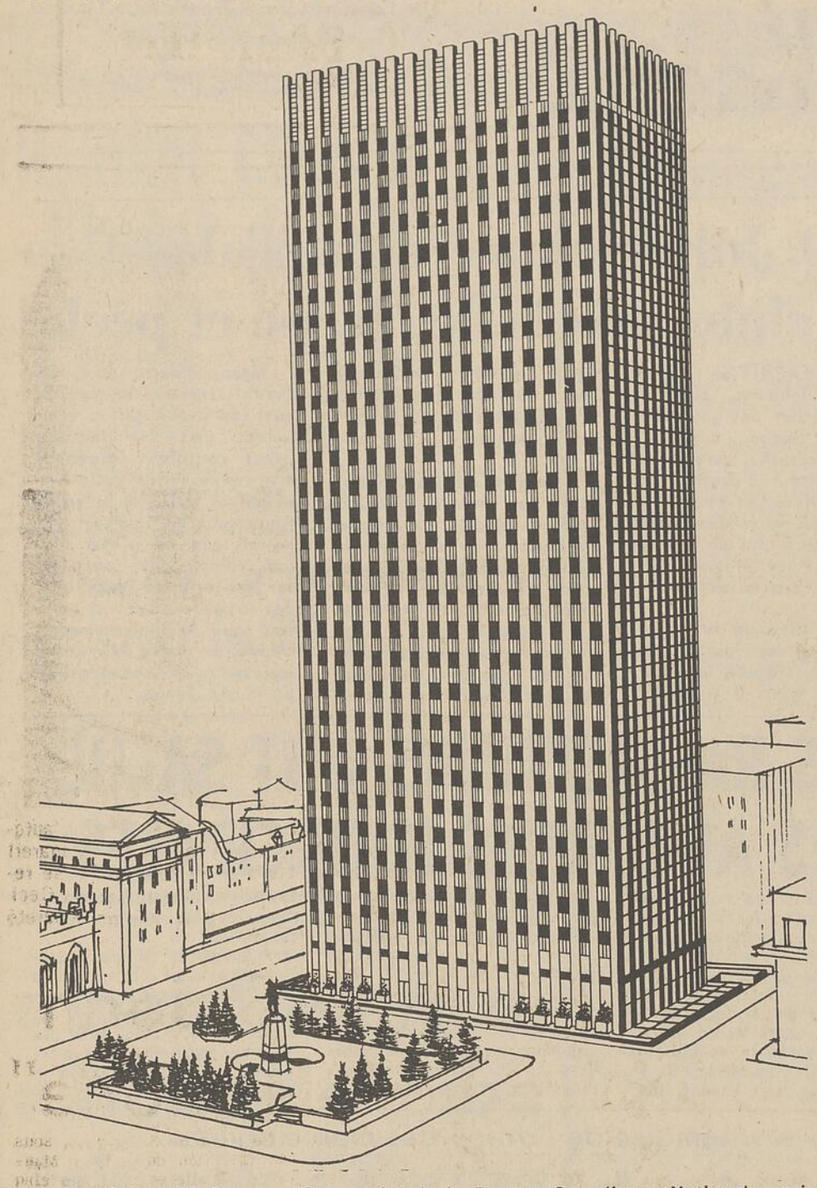
Trois aumôniers nommés à l'AC

ST-HYACINTHE - De nouveaux aumôniers étaient nommés, récemment, par Son Excellence Mgr Douville auprès de divers mouvements de l'Action Catholique et d'apostolat laic.

Il s'agit de M. l'abbé Rosaire Fafard, nommé aumônier diocésain de la Jeunesse Etudiante Catholique (J.E.C.); M. l'abbé Auguste Lincourt, nommé à l'Action Catholique des Femmes Célibataires (A.C.F.C.), et M. l'abbé Jean-Gilles Frenière pour la Croisade Eucharistique.

Les trois nouveaux aumôniers sont professeurs au Séminaire de St-Hyacinthe. Ils succèdent à M. l'abbé Paul Déry qui demeure aumônier de la J.E.C.F. tout en assumant la responsabilité d'assistant-directeur de l'Action Catholique Diocésaine.

LISEZ ET
FAITES LIRE
LA VOIX DE L'EST



Le gratte-ciel de 32 étages, siège social de la Banque Canadienne Nationale, qui sera construit à Montréal.

La BCN construit un édifice de 32 étages

MONTREAL - Le président de la Banque Canadienne Nationale, Monsieur Louis Hébert, a dévoilé aujourd'hui les plans d'un gratte-ciel de 32 étages, dont le coût s'élèvera à $15,000,000. et qui sera construit sur le côté ouest de la Place-d'Armes.

L'immeuble portera le nom d'Edifice de la Banque Canadienne Nationale; il occupera un terrain de 30,000 pieds carrés limité au nord par la rue St-Jacques, à l'ouest par la rue St-François-Xavier et au sud par la rue Notre-Dame; sa façade principale donnera sur la Place d'Armes à l'est.

"L'essor rapide et soutenu de la BCN nous a amené à acheter, au cours du dernier exercice financier, le terrain contigu à notre siège social actuel ainsi que l'édifice Transportation qui s'y trouve," a déclaré M. Hébert.

Par conséquent, la BCN et sa filiale, la Société Immobilière BCN Limitée, sont maintenant propriétaires de tout l'îlot qui se trouve entre la Place d'Armes, la rue St-Jacques, la rue St-François-Xavier et la rue Notre-Dame," a fait remarquer le président. "Nous avons procédé à une enquête parmi les locataires de l'édifice Transportation pour nous assurer que nous pourrions résilier les baux actuels dans des conditions raisonnables. Nous regrettons sincèrement les inconvénients que ces locataires auront à subir par suite de nos projets et nous tenons à exprimer à tous notre reconnaissance pour la très aimable collaboration qu'ils ont bien voulu montrer."

L'immeuble dominera la Place d'Armes de ses 32 étages; il couvrira 15,000 pieds carrés de superficie, soit la moitié du terrain, dont le reste sera occupé par des passages et des dégagements, ainsi que par une esplanade ouverts sur la rue St-François-Xavier, entre les rues St-Jacques et Notre-Dame; l'ensemble s'harmonisera parfaitement au cadre du vieux Montréal, au coeur duquel il se trouvera situé. L'édifice possédera 450,000 pieds carrés de surface au dessus du sol. Les 10,000 pieds carrés du rez-de-chaussée seront entièrement affectés aux transactions bancaires courantes de la clientèle. Les services administratifs du siège social occuperont plusieurs étages. Chacun des étages supérieurs aura une surface utilisable de 12,800 pieds carrés environ. Les étages en sous-sol seront occupés par une galerie des boutiques et par un vaste parc à autos.

La construction doit commencer dès le printemps prochain et l'on prévoit que les travaux seront terminés en mai 1967, à temps pour les fêtes du Centenaire de la Confédération et pour l'ouverture de l'EXPO 67. Du côté de la façade principale, la Place d'Armes offrira un dégagement harmonieux et sobre; Rue St-François-Xavier, des parterres de fleurs, des buissons, des bancs et d'élégants lampadères accueilleront les visiteurs.

Les plans de l'édifice de la Banque Canadienne Nationale ont été conçus par Devid, Barott, Boulva, et leur associé Jean Julien Perrault, tous architectes réputés qui sont également associés à la construction du complexe du Palais de Justice de Montréal, du Planétarium Dow et de nombreux autres aménagements importants.

"L'édifice, a déclaré M. Hébert, a été conçu selon les techniques les plus modernes; il offrira tout le confort et toutes les commodités, aura 32 étages au dessus du sol, plusieurs sous-sols pour le stationnement des voitures et une galerie des boutiques au premier sous-sol.

"Cet important immeuble dominera la Place d'Armes de 432 pieds", a déclaré le président. "Ses lignes s'harmoniseront avec celles du quartier, qui reste le centre financier de Montréal. La réalisation de ce projet contribuera à entretenir la vitalité du quartier et à permettre à la Banque Canadienne Nationale, l'établissement financier le plus important du Canada français, de remplir avec plus d'efficacité encore le rôle de premier plan qu'elle joue depuis toujours dans les milieux financiers de la province."

La Société Immobilière Place d'Armes Limitée, qui construira et gèrera le nouvel édifice, est dirigée par des hommes d'affaires qui possèdent une longue expérience de la construction immobiliere; son président est Monsieur C. Antoine Geoffrion, C.R.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Selon les architectes, la façade principale de l'Edifice de la Banque Canadienne Nationale sera située du côté de la Place d'Armes; d'autres entrées, rue St-Jacques et rue Notre-Dame, permettront d'accéder directement à la succursale du siège social de la BCN qui occupera tout le rez-de-chaussée. Sur le côté ouest de l'immeuble, d'autres portes d'accès mèneront à la galerie des boutiques. Cette dernière se trouvera immédiatement au dessous du niveau du sol; elle comprendra tous les magasins et les services spécialisés que pourront souhaiter les locataires de l'édifice et les milliers de personnes qui travaillent dans le quartier.

Du côté de la rue St-François-Xavier, il y aura également deux rampes à sens unique pour desservir les parcs à voitures souterrains.

Sur les deux principales façades, les piétons pourront circuler avec la plus grande facilité; d'un côté, il y aura la Place d'Armes, et de l'autre, une esplanade de 54 pieds de largeur. Les architectes ont déclaré que l'Edifice de la Banque Canadienne Nationale a été conçu selon les principes techniques et les conceptions esthétiques les plus modernes.

ASPECT GENERAL

Monsieur Hébert a insisté sur le fait que "les architectes ont attaché la plus grande importance au site historique dans lequel l'édifice se trouvera. Les plans ont été conçus avec le plus grand soin pour que la structure ne diminue en aucune façon l'élégance et la sobriété du décor qui entoure la statue de Paul de Chomedy de Maisonneuve."

Les façades seront formées par une alternance de pilastres de pierre de trois pieds de large et de bandes verticales, plus foncées, de six pieds de largeur, un peu en retrait, dans lesquelles viendront s'encastrer les fenêtres. Les tonalités de la pierre du bâtiment et des matériaux de recouvrement de l'esplanade seront choisies de façon à s'harmoniser avec les édifices environnants.

Programmes d'expansion prévus afin d'imprimer un regain à l'économie canadienne en 1970

OTTAWA PC - Le premier rapport du Conseil économique du Canada, publié aujourd'hui, recommande la mise en oeuvre de programmes d'expansion préparés avec soin dont l'effet serait d'imprimer un regain à l'économie canadienne pour 1970.

Ce rapport de 80,000 mots, le premier dans le domaine de la planification économique au Canada, souligne clairement le fait que le pays n'a pas atteint sa puissance économique normale au cours des dernières années.

Cette puissance pour la période de 1965-1970 devrait être le but à atteindre, plutôt qu'une prévision:

— Une augmentation de 50 pour cent de la production réelle totale de 1963 à 1970, dont un gain de plus de 20 pour cent du revenu réel per capita. Cela représenterait un taux de croissance économique de 5.5 pour cent par année, ou de 3.4 pour cent en termes per capita.

— Un chômage ne dépassant pas trois pour cent de la main-d'oeuvre en 1970, ce qui serait un objectif réaliste. Il est actuellement d'environ 5 pour cent. Il faudrait ainsi créer 1,500,000 nouveaux emplois en sept ans. Ainsi, l'emploi devrait augmenter deux fois plus vite au cours de cette période que pendant les années 1956 à 1963.

— Une augmentation de la production de 2.4 pour cent par année, pour toute personne ayant un emploi entre 1963 et 1970. Cela pourrait se comparer aux amélioration de un pour cent par année obtenues entre 1956 et 1963, alors que la possibilité de croissance, prévue par le conseil, était de 1.9 pour cent.

Tel est en résumé la conclusion de ce conseil de 28 membres, que préside l'ancien professeur John J. Deutsch, après l'analyse la plus fouillée et la plus soignée jamais faite en ce pays.

Le rapport n'oblige pas le gouvernement ou l'industrie à le mettre en vigueur. On s'attend toutefois qu'il donnera le ton a la politique économique générale au Canada dans les prochaines années. Le conseil revisera ses prévisions chaque année.

Le conseil reconnaît qu'il a fixé à chacun — et pas seulement aux gouvernements — un travail extrêmement difficile et exigeant, afin d'atteindre ces buts économiques. Il ajoute:

"Le fait de ne pas atteindre les buts économiques essentiels présentés dans cette revue coûterait très cher en termes de chômage et d'amélioration des standards de vie, ou en termes d'inflation ou de fléchissement économique.

"La réussite, d'autre part, entraînerait avec elle des gains considérables. L'augmentation serait d'environ le double du taux de progression des sept dernières années. L'amélioration du revenu personnel moyen serait encore plus grande".

Le rapport du conseil prévoit une croissance sans précédent de la force ouvrière canadienne dans les prochaines années. de tous ceux qui s'en cherchent un — augmenterait plus rapidement dans les années 1960 au Canada que dans n'importe quel pays bien industrialisé du monde occidental. Elle croîtrait 50 pour cent plus vite qu'aux Etats-Unis.

Cette croissance rapide de la force ouvrière s'étendrait jusque dans les années 1970.

On s'attend, au cours de la période de 1965-1970, à un taux d'augmentation annuel de 2.8 pour cent, soit un tiers de plus que le taux moyen des années 1960-1965. Ainsi 1,000,000 de personnes seraient attirées au sein de la force ouvrière entre 1965 et 1970, et ces travailleurs seraient pour la plupart des gens jeunes et bien préparés.

L'objectif de trois pour cent de chômage signifie qu'il faudra "de nouvelles facilités d'emploi grandement développées".

"Devant le fléchissement qui existe encore dans l'économie canadienne, aussi bien que devant l'expansion considérable prévue dans la force ouvrière au cours des quelques prochaines années, il est nécessaire de maintenir une grande croissance de la demande totale, si l'on veut réussir à atteindre et à conserver un haut degré d'emploi.

"Une combinaison appropriée de solides politiques d'expansion devra en conséquence être appliquée afin de provoquer une demande adéquate aussi bien au pays que sur les marchés d'exportation, et ainsi appuyer un degré d'emploi au développement rapide".

Un américain sur 4 a renoncé à fumer

WASHINGTON (AFP) — Un américain adulte sur quatre a renoncé à la cigarette depuis 1962, annonce le rapport présenté aujourd'hui par le Dr Luther Terry, médecin général des Etats-Unis et auteur du célèbre rappport publié en janvier 1964 sur les effets cancérigènes de la cigarette, devant le Conseil national interagences sur le tabac et la santé (NICSH).

Au cours de son intervention devant cet organisme non officiel, qui est composé de fonctionnaires de la santé publique, et de représentants de 16 organismes fédéraux ou privés, le directeur des services de la Santé publique des Etats-Unis a également révélé que la consommation du tabac avait pour la première fois diminué chez les femmes quoique dans une proportion moindre, au cours de la période de 1962 - 1964.

Tout en reconnaissant que, selon les statistiques fiçales et celles des entrepôts de tabac, la consommation de cigarettes aurait repris de plus belle après la pause du printemps 1964, le Dr Terry a toutefois souligné que "l'expérience d'une année montre que des habitudes personnelles fortement enracinées peuvent être changées là où les faits sont largement diffusés".

Citant une étude faite parmi les étudiants en médecine, les étudiants dentistes et ostéopathes, le Dr Terry a révélé que la proportion de fumeurs de cigarettes était plus faible dans cette catégorie que parmi le reste de la population: 55 pour cent au lieu de 83 pour cent.

"Catastrophe nationale"

La consommation de la cigarette est encore une "catastrophe nationale" et est responsable de la mort d'au moins 125,000 Américains (mais peut-être 300,000) chaque année, a indiqué un porte parole du Conseil interagences au cours de la séance de lundi.

Le nouveau rapport du Dr Terry révèle également les faits suivants:

1. Depuis 1962, quelque 18 millions d'Américans ont abandonné la cigarette.

2. 69 pour cent des personnes interviewées par le Conseil interagences considèrent la cigarette comme une des causes du cancer.

3. Sept personnes interrogées sur 10 jugent que la cigarette présente un risque suffisant pour que des mesures soient prises à ce sujet. Mais une personne sur neuf est d'un avis contraire.

4. 90 pour cent des personnes interrogées se prononcent en faveur d'un développement de l'éducation du public — infantile et adulte — sur la question du tabac, et 80 pour cent s'opposent à l'utilisation du nom ou de la photo d'athlètes ou de célébrités dans la publicité en faveur des cigarettes.

5. 80 pour cent des personnes interrogées souhaitent que chaque paquet de cigarettes porte une étiquette indiquant leur taux de nicotine et de goudron.

La publicité

Intervenant devant le Conseil interagences, Mme Maurine Neuberger, sénateur démocrate d'Oregon, défenseur d'une legislation anti-cigarette, a accusé le public d'"apathie" et a reproché au Congrès de manquer de sens des responsabilités.

Citant des projets de loi relatifs aux problèmes du tabac et du cancer, Mme Neuberger a déclaré: "Ces projets n'ont même pas été présentés devant l'une des Chambres. En fait ils ont été enterrés".

Elle s'est également opposée aux "campagnes de publicité qui servent dans leur majorité à rassurer les fumeurs ou la jeunesse, en les assurant que fumer la cigarette est un élément normal et souhaitable de la vie américaine".

Elle s'est également prononcée pour l'inscription sur les paquets de cigarettes de la phrase suivante: "Fumer la cigarette n'est pas du tout un moyen de soigner le cancer".

Plusieurs autres membres du Conseil national sur le tabac se sont également attaqués à la publicité utilisée par les compagnies productrices de cigarettes, et ont prôné un développement de la production de tabac pour la pipe.

Une extraordinaire augmentation de la main-d'oeuvre d'ici 5 ans

OTTAWA (PC) — Le Conseil économique du Canada prévoit une extraordinaire augmentation de la main - d'oeuvre au cours des cinq prochaines années: 1,500,000 nouveaux emplois devront être créés avant 1970, si l'on veut réaliser un taux d'emploi de 97 pour cent, affirme le Conseil dans son premier rapport annuel au gouvernement publié aujourd'hui.

"Le Canada est en voie de connaître l'un des taux les plus élevés d'expansion de la main d'oeuvre depuis le début de son histoire, explique le rapport, qui précise que l'augmentation de 2.8 pour cent prévue pour la période 1965-70 serait supérieure d'un tiers à l'augmentation moyenne enregistrée entre 1960 et 1965.

"L'effet du boom de la natalité qui s'est produit dans la période qui a suivi immédiatement la guerre a été différé au cours des quelques dernières années par la tendance à la scolarisation prolongée. Mais il ne s'agit là que d'un frein temporaire. La force de cette vague démographique commence maintenant à se faire sentir dans toute sa vigueur au sein de la force ouvrière. . . ."

Le rapport prévoit que les travailleurs se situant dans le groupe d'âge de 20 à 24 ans augmentera de 33 pour cent dans la période 1965-70, et de 57 pour cent dans la période de 1960-70. Il précise que cette augmentation de 270,000 en 10 ans se compare à une augmentation de 25,000 seulement pour la décennie qui a précédé.

Le Conseil prévoit encore que la main-d'oeuvre féminine connaîtra une hausse extrêmement marquée. Il prévoit que cette partie de la main d'oeuvre, qui était d'environ 1,500,000 en 1960, aura grimpé à 2,500,000 en 1970, composant alors près d'un tiers de toute la main-d'oeuvre.

Un objectif réaliste

Le Conseil, qui présente comme un "objectif réaliste" un taux d'emploi de 97 pour cent, estime que pour le réaliser il faudra que l'emploi dans le secteur civil de la population passe de 6,364,000 en 1963 à 7,883,000 en 1970.

"Une telle augmentation équivaut à une croissance annuelle moyenne de 3,1 pour cent, soit le double du taux d'augmentation de l'emploi pour la période entre 1956 et 1963.

"Il se dégage clairement de cette analyse que nous sommes au seuil d'une période dans laquelle le rythme d'expansion de l'emploi devra s'avérer considérablement supérieur par rapport à notre passé, sans quoi nous connaîtrons de graves problèmes sociaux et économiques."

Le taux du chômage a été en 1963 de 5.5, alors qu'il avait été de trois pour cent en moyenne pendant la période de 1946 à 1953. C'est ce dernier taux que le Conseil propose comme objectif.

Le Conseil souligne pour arriver à un taux d'emploi de 97 pour cent en 1970, l'économie doit réaliser une hausse suffisamment considérable de l'emploi pour absorber non seulement une très forte expansion de la main-d'oeuvre, mais également une proportion importante du chômage existant.

Dans ses perspectives sur l'augmentation de la main-d'oeuvre, le Conseil prend pour acquis que le chiffre net d'immigration annuelle sera de 50,000 personnes.

Paul VI a mis en garde le tribunal de la rote

CITE DU VATICAN (AFP)— "Ce serait une injustice, inadmissible au sein de l'Eglise, qu'un particulier puisse penser qu'il ne peut obtenir que justice lui soit rendue si ce n'est à un prix élevé", a dit le pape dans un discours qu'il a prononcé en recevant, suivant la tradition, les membres du tribunal de la rote, à l'occasion de la rentrée de cette cour.

Paul VI a mis en garde ses auditeurs contre les injustices qui pourraient être commises dans leur "noble ministère".

Le St-Père a affirmé en particulier qu'il fallait dissiper l'impression que l'administration de la justice revient chère aux plaignants et il a souligné que l'assistance gratuite était accordée "généreusement" par le tribunal de la rote dans 40 pour cent des cas.

Au nombre des autres injustices, le pape a mentionné les "manigances de personnes sans scrupule" qui fonderaient les requêtes sur "des motifs sans fondement, des preuves inconcluantes, des témoins subornés, des documents contrefaits ou manipulés".

Prudence

"C'est pourquoi, a poursuivi le pape, au cours de l'instruction vous devez faire preuve d'une grande prudence pour éviter que tout injustice puisse prendre consistance. Le courage de la vérité sera nécessaire pour mettre en garde les conjoints, et tout autre partie en cause, en leur rappelant que l'on ne trompe pas le juge divin, pour qui seule la vérité inhérente à la réalité des faits est valable".

Le St-Père a engagé également ses auditeurs à repousser les causes qui seraient manifestement basées sur le faux, à ne pas entretenir de dangereuses illusions chez les plaignants, mais à éviter en même temps toute rigueur excessive qui pourrait avoir, a-t-il dit de funestes conséquences pour le Salut éternel lui-même, lorsqu'il s'agit de régler de douloureuses situations morales.

Le chanteur P.-E. Corbeil est décédé

MONTREAL (PC)—Le chanteur Paul-Emile Corbeil, figure bien connue du monde artistique canadien-français, a succombé hier soir au cancer, à l'Hôpital du Sacré-Coeur. Il était âgé de 56 ans.

Sa carrière de chanteur remontait au début des années 1930, alors qu'il avait fait partie de la distribution dans des spectacle du Metropolitan Opera tant à New York qu'à Montréal, pendant une tournée de la troupe.

Paul-Emile Corbeil avait également chanté avec la Société d'Opérette, et en 1929, il fondait une association de chanteurs, connue sous le nom d'"Orphéon".

De nombreux auditeurs avaient applaudi cet artiste durant ses tournées au Canada et aux Etats - Unis. Personnalité également connue à la radio et télévision, on se souvient de lui comme le "Vieux vagabond qui change' émission qui resta longtemps sur les ondes.

Monsieur Corbeil fut directeur de programmes au poste CKAC et à Radio-Canada.

Il laisse dans le deuil son épouse et trois enfants, dont son fils, Claude, qui a choisi la carrière artistique comme son père.

On a "roulé" le prince de Galles

LONDRES (AFP) — Les 30 momies égyptiennes, achetées par le prince de Galles en Egypte lors d'une voyage en 1869 et distribuées par la suite dans divers musées britanniques, sont certainement fausses et le futur Edouard VII avait été la victime de farceurs. Telle est la conclusion d'un groupe d'égyptologues britanniques qui préparent un rapport sur cette affaire.

Le "Sunday Telegraph", qui rapporte les faits, précise qu'en ouvrant un des sarcophages suspects portant le nom d'un homme, les savants découvrirent sous les bandelettes des ossements de femme. Cette découverte les amena à éclaircir les circonstances dans lesquelles cette momie avait été acquise.

Progrès de la technologie

Les conséquences sur les travailleurs sont moindres dans une économie active

OTTAWA (PC) — Le Conseil Economique du Canada déclare que les conséquences du progrès technologique sur les travailleurs alors que l'économie demeure active seront moindres de beaucoup qu'au cours d'une période de ralentissement de la progression économique.

Les progrès les plus importants de la technologie occasionnent de durs coups aux individus lorsque peu d'emplois de substitution sont disponibles, déclare le rapport que le conseil a présenté au gouvernement aujourd'hui.

De tels chocs peuvent être diminués au sein d'une économie en progression rapide par l'intermédiaire de mesures appropriées guidant le marché de l'emploi et des moyens de coopération entre le patronat et la force ouvrière.

Les informations sur les conséquences subies par la main-d'oeuvre à la suite du changement technologique ont été "lamentablement inadéquat". D'un côté, le progrès technologique créé de nouveaux emplois en apportant de nouveaux procédés de fabrication et de nouveaux produits sur le marché, entraîne une réduction des prix et permet l'extension des marchés. D'un autre côté, les anciens emplois et les anciens métiers sont moins en demande.

Meilleure éducation

"En général, une nécessité étonnante . . . créée par le progrès technologique, c'est une hausse obligatoire du niveau de l'éducation et de la connaissance d'une technique. . . .

D'ordinaire, des emplois nouveaux et élargis ainsi que l'habileté presque indispensable d'adaptation au changement nécessitent un niveau plus élevé de l'instruction élémentaire, exigée par des besognes routinières et de bureau."

Selon le rapport, ce fut là deux tendances dominantes de l'emploi entre 1946 et 1963. Les emplois dans les industries de fabrication de produits et dans la construction n'ont augmenté que de 75,000 tandis que les emplois dans les industries offrant des services ont connu une hausse de plus de 1,600,000.

Et dans la classe des industries de production, plus de 500,000 emplois sont disparus dans l'industrie primaire, tandis que 600,000 nouveaux emplois ont été créés dans l'industrie secondaire.

Production et emplois

Voici quelques conséquences du progrès technologiques:

Les industries du pétrole ont multiplié leur production par cinq pour cent de 1949 à 1963 en même temps que leur main-d'oeuvre était diminuée de 15 pour cent. En 1963, l'industrie du transport a employé moins de personnel qu'en 1949, néanmoins le volume de ces affaires a augmenté des trois - quarts. Les mêmes tendances peuvent être retrouvées dans les industries du tabac, du textile, du cuir et de la fourrure.

Mais en même temps, il y a plusieurs cas où des industries ont augmenté le nombre de leurs employés à la suite de progrès technologiques, mais jamais proportionnellement à l'augmentation de leur production.

L'industrie de fabrication dans l'ensemble affiche une progression de 74 pour cent entre 1949 et 1963, mais l'emploi durant ce même temps n'a augmenté que de 16 pour cent dans ces industries. La production de véhicules automobiles a grimpé de 150 pour cent alors que les emplois n'ont connu qu'une ascension de 25 pour cent. L'industrie de la construction a grossi de 70 pour cent avec seulement 24 pour cent d'augmentation de la main-d'oeuvre.

Question complexe

"Dans un tels exemples d'une expansion de la main-d'oeuvre, les individus sont moins sujets à subir de mauvais coups."

"Au fond, le vaste tableau offert actuellement par le progrès technologique montre que la question demeure subtile et complexe

Deux éditorialistes honorés le 12 février

OTTAWA (PC) — Deux éditorialistes de quotidiens montréalais seront honorés le mois prochain par le National Press Club pour leur contribution à une meilleure compréhension entre les Canadiens de langue française et les Canadiens de langue anglaise.

M. Claude Ryan, du Devoir, et M. George V. Ferguson, du Montréal Star, ainsi que leurs épouses seront les invités au bal de la Presse nationale qui aura lieu le 12 février au Château Laurier, dans la Capitale.

M. Ryan, ancien secrétaire national de l'Action catholique canadienne a été nommé directeur du Devoir au mois de mai dernier. Au cours des derniers mois, il a prononcé jusqu'à cinq conférences par semaine, dans lesquelles il a défendu les droits des Canadiens français et a parlé en faveur d'une meilleure compréhension entre les deux plus importants groupes ethniques du pays.

M. Ferguson, qui a débuté dans le journalisme en 1920, a été directeur exécutif de la Winnipeg Free Press avant de donner sa démission pour devenir directeur du Montreal Star.

On peut s'attendre à une rareté de l'eau potable

HAMILTON -- "Dans plusieurs parties du monde existe une rareté d'eau potable et dans plusieurs autres parties du monde on peut s'attendre à une telle rareté dans un avenir très proche. L'eau ne peut être gaspillé sans mettre en danger l'existence même du genre humain."

Telle était l'avertissement donné par M. Paul Bernhard, du département de service technique de la compagnie Ciba, conférencier lors de la réunion mensuelle de l'Association Canadienne des Coloristes et Chimistes du Textile, (Division de l'Ontario),

M. Bernhard fit la revue de la situation mondiale en ce qui a trait aux réserves d'eau, comparant les réserves sans cesse dépérissantes à la consommation qui a accusé des augmentations remarquables dans les dernières années.

Même si le Canada possède 25% de la réserve mondiale totale d'eau potable, dit-il, même notre pays peut se trouver face à un problème aigu si des mesures draconiennes ne sont prises.

M. Bernhard mit en relief l'importance de l'eau pour une manufacture de textiles, incluant les mesures onéreuses afin de se débarasser des impuretés contenu dans l'eau non traité. La situation étant d'ailleurs commune à toutes les industries, dit-il.

"Il y a cinq ans, dit-il, des experts estimaient que 2.4 milliards devraient être dépensés dans la province d'Ontario durant les prochaines vingt années afin d'assurer une réserve d'eau adéquate et éliminer la pollution. Les efforts combinés du gouvernement et des industries doivent être accélérés considérablement afin de tenir tête au problème.

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

La Voix DE ST-JEAN ET IBERVILLE

MARDI, LE 12 JANVIER 1965

Les annonces classées de
La Voix de l'Est
rapportent. Essayez-les
tél. FI 7-7596

Une collision entre une auto et un train a fait 2 blessés à Napierville

NAPIERVILLE (DNC) - Deux personnes de la région de Napierville sont sorties presque miraculeusement d'un accident ferroviaire, vers les 7 heures a.m., hier matin, à Napierville, lorsque leur automobile est entrée en collision avec un train de passagers du Delaware Hudson.

Le conducteur du véhicule, M. Gustave Blais, âgé de 46 ans, de Napierville, a subi de légères blessures.

Quant à sa petite fille qui l'accompagnait au moment de la collision, Ginette, âgée de 13 ans, elle souffre d'une fracture du bras gauche ainsi que d'autres contusions.

Elle est actuellement hospitalisée à l'hôpital de St-Jean, où son état n'inspire aucune crainte.

Selon les quelques informations que nous avons pu obtenir, il appert que M. Blais, qui était au volant d'une Buick, n'aurait pas vu venir à temps le train.

Le véhicule a été traîné sur une distance d'environ 200 pieds, selon des témoins oculaires de l'accident.

Le train portant le numéro 29 se dirigeait vers la métropole tandis que M. Blais était en route pour le village de Napierville.

C'est l'agent Gilles Drouin, de la Sûreté provinciale du détachement de St-Jean qui a fait les constatations d'usage.



Le bureau de la Sûreté provinciale du détachement de Saint-Jean l'une des régions qui sera munie d'un "radio-téléphone" et qui sera en opération au cours du mois de mai. Ce "radio-téléphone" desservira notamment la région de Saint-Jean, Lacolle, Sorel, Granby, Cowansville et Ste-Martine. Quelque 100 voitures-patrouilles seront rattachées à ce réseau, dont quelques unes seront à Saint-Jean et dans la région. L'auto-patrouille dans chaque région sera dotée de cet appareil pouvant contrôler six canaux alors que l'autre radio se retrouvera dans toutes les autres voitures des policiers. Ceci améliorera certes les nombreux services au sein de la Sûreté provinciale du Québec.

$400 d'amende pour avoir transporté de la boisson

ST-JEAN - Hier en cour de magistrat pour le district d'Iberville, sous la présidence du juge en chef Yves Leduc, dans la cause qui l'opposait à la Régie des alcools de Québec, Harold McGuire, connu sa sentence.

Ce jugement dû se faire en deux épisodes, puisqu'il impliquait également Raymond Tanguay, qui lui fut libéré de la plainte.

Me Guy Gervais, qui agissait comme procureur de la poursuite demanda que la cour ne se laisse pas attendrir par les circonstances particulières dans lesquelles le délit fut perpétré.

La saisie de $276. de boissons alcoolisées par les officiers de la douane, étant une preuve suffisante de culpabilité, l'accusé plaida coupable. Me Claude Lauzon, qui défendait McGuire, demanda à la cour de bien vouloir appliquer toute la clémence que le temps de Noel pouvait lui inspirer.

Cependant, le juge en chef Yves Leduc, ayant dû déjà libérer un des deux accusés faute de preuves suffisantes à retenir contre lui, et pensant que le témoignage de Mcguire, à l'avantage de son ami n'était pas le reflet parfait de la vérité, ne se laissa pas influencé par le plaidoyer de la défence.

Harold McGuire se vit donc infligé en plus de la confiscation de la boisson, soit une valeur de $276, une amende de $400. et les frais sans délai de paiement, ou à défaut, trois mois d'emprisonnement.

L'accusé ayant fait un dépôt provisionnel au gref se vit laisser en liberté.

Enquête ajournée

ST-JEAN -- La cause de M. Jean-Guy Prairie a été remise à lundi prochain par la poursuite, et le prévenu a été sur le champ remis en liberté sur parole, après que Me Claude Lauzon dans un geste d'humanité, ait mis son expérience au service de ce malchanceux conducteur.

Accusé par le procureur spécial Me Guy Gervais, d'avoir pris la fuite après être entré en collision avec un autre véhicule auquel il aurait infligé pour quelque $680. de dommages, ce père de famille au passé sans fautes, à fait à la police d'Iberville une déposition signée par laquelle la couronne dût conclure qu'il voulait plaider non coupable.

Une journée d'étude pour les titulaires

IBERVILLE - Jeudi le 21 janvier aura lieu une journée d'étude à l'intention des titulaires d'Iberville et de la région.

Cette journée d'étude se tiendra à l'école Laflamme à Iberville.

Cette journée d'étude sera également à l'intention des directeurs et directrices, ainsi que tous les titulaires enseignant au niveau primaire dans toutes les écoles d'Iberville et de la région.

Elle portera spécialement sur la revalorisation de l'enseignement de la religion au primaire causeries, panel et commissions d'étude seront à l'ordre du jour.

Ajoutons que cette journée, organisée par le Comité de catéchèse d'Iberville et par M. l'abbé Bousquet sera l'aboutissement d'une suggestion faite par M. Germain Gagnon responsable diocésain de la sous-commission de religion.

Laverdière bénéficie de 3 jours de clémence

ST-JEAN -- Joseph Laverdière a comparu, hier matin, devant le juge en chef de la cour de Magistrat, Yves Leduc, sous l'accusation d'avoir conduit un véhicule-moteur alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool ou toutes autres drogues.

Hier, son procureur, Me Ivan Sabourin a enregistré un plaidoyer de culpabilité pour son client.

Avant que le président du tribunal impose sa sentence, Me Ivan Sabourin a fait remarquer que Laverdière avait déjà été incarcéré depuis trois jours et demanda ainsi la clémence de la cour.

Le procureur de la couronne, Me Jean Frédérick devant cette première offense, ne voulut pas montrer plus de sévérité auprès du juge en chef, Yves Leduc.

Le juge en chef condamna alors Laverdière à quatorze jours d'emprisonnement, mais ce dernier a été gratifié des trois jours qu'il a passés à l'ombre.

En rendant sa sentence, le juge en chef Yves Leduc, pour encourager l'inculpé qui se dirigeait vers les cellules commune lui dit: "Et que Dieu vous soit en aide".

La Sûreté provinciale de St-Jean sera munie d'un "radio-téléphone"

ST-JEAN -- Le quartier général de la Sûreté provinciale du détachement de Saint-Jean sera doté au mois de mai de l'un des systèmes de "radio-téléphone" les plus modernes.

Ce nouveau réseau qui est unique en son genre, a été aménagé par les employés de la compagnie du Téléphone Bell du Canada.

A Saint-Jean, il devrait être en opération officiellement au mois de mai.

Le poste de Saint-Jean, sous la direction du sergent Maurice Dinelle est l'un des cinq réseaux auxquels sont rattachées 100 voitures-patrouilles, dont quelques unes seront à Saint-Jean et dans la région immédiate pour répondre aux appels.

Les territoires, que le bureau de Saint-Jean sera appelé à répondre, seront les suivants: Saint-Jean, Lacolle, Sorel, Granby, Cowansville et Ste-Martine.

Les autres centres qui seront munis de cet appareil sont les suivants: Sherbrooke, Joliette, Hull et Rouyn en plus de Montréal qui sera dirigé par l'inspecteur Roger D. Landry, en charge des Transports et communications à la Sûreté provinciale du Québec.

Cet appareil de "radio-téléphone" pourra retransmettre des appels à un réseau de communication qui s'étendra de la frontière américaine à la frontière de l'Ontario.

Ce nouveau système permettra aux agents de Saint-Jean ou des régions, qui seront affectés à ce réseau, de se diriger plus rapidement sur les lieux d'un accident ou encore d'un crime, ce qui augmentera sensiblement l'efficacité du travail des agents provinciaux.

Aujourd'hui

Saint-Jean reçoit l'Association des chefs de police et pompiers

ST-JEAN - C'est aujourd'hui qu'aura lieu la réunion de l'Association des chefs de police et de pompiers du district no 5, à Saint-Jean.

Cette assemblée mensuelle sera présidée par M. Albert Richard, chef de police de Ville Brossard.

Cette association groupe 39 chefs de police et de pompiers.

Les assises débuteront à 1 h. p.m. à la salle "François 1er" du restaurant "Le Louvre" à Saint-Jean.

– LE PROGRAMME –

Au cours de l'après-midi, quelques conférenciers exposeront les grandes lignes en ce qui touche les problèmes policiers et ceux des pompiers.

M. Marcel Leboeuf, propagandiste de l'association, parlera notamment du secrétariat permanent de cet organisme nouvellement institué.

Par ailleurs, MM. Marcel Ferland et Stuart Vaughan entretiendront les participants sur la protection civile, notamment sur le système de communication entre les municipalités.

Enfin, M. Raoul Sirois, directeur de Prudentia, commentera le programme de sécurité au cours de la prochaine saison.

Cette journée d'étude se clôturera par un cocktail suivi d'un souper offert aux chefs de police et pompiers par la cité de Saint-Jean.

Souper des hommes d'affaires ce soir

IBERVILLE - Toujours anxieux de mieux servir la population de la ville d'Iberville, les administrateurs municipaux organisent pour ce soir, à 6 heures p.m. au restaurant "Laurentien" un souper gratuit pour tous les hommes d'affaires, les industriels et les professionnels.

A cette occasion, les invités auront l'opportunité de rencontrer les édiles municipaux pour discuter des nombreux problèmes municipaux.

Cette rencontre permettra également d'apporter des suggestions pratiques en vue de solutionner les divers problèmes qui surgissent dans cette ville d'une population de 8,400 âmes.

Au cours d'une entrevue avec Son Honneur le maire, M. Armand Goyette, hier après-midi, ce dernier confiait à notre représentant que plus de 150 personnes ont déjà répondu à l'invitation du conseil municipal.

- LE PROGRAMME -

Le programme de cette soirée comporte les items suivants: de 6 h. p.m. à 7 h. p.m., un cocktail sera servi aux invités; à 7 h. p.m., le souper sera servi suivi de quelques allocutions, d'une période de questions, de suggestions, etc. .

Cette soirée est la première du genre organisée par l'administration municipale d'Iberville.

La grande partie de cette initiative est due à S.H. le maire, M. Armand Goyette, qui déclarait récemment que pour que cette ville progresse, il est nécessaire d'entretenir avec tous les hommes d'affaires, les industriels et les professionnels d'excellentes relations.

Des cours pour les citoyens de St-Jean

ST-JEAN -- D'ici quelque temps, l'Institut technique du gaz du Québec, dont le siège social sera à Saint-Jean, offrira aux gens de notre localité l'occasion de suivre des cours et obtenir un diplôme de compétence, demandé par le ministère du Travail du Québec.

Le directeur-fondateur de cet nouvel institut est M. Yvon C. Roy, de Saint-Jean.

LES BUTS

Ces cours seront destinés à former des personnes de compétence en matière de gaz, en vue de former éventuellement des techniciens professionnels en matière de gaz.

Au cours de ces études, les personnes pourront recevoir une éducation sur différentes catégories sur les gaz canalisés, sur la transmission et la distribution, sur la tuyauterie intérieure et les appareils.

D'autres cours seront donnés sur les gaz de pétrole liquéfié qui comportent le transport et la distribution, en vrac, en bouteilles, pour le transvasement et l'entreposage, en tuyauterie et pour les appreils:

Ces cours pourront être suivis par correspondance ou autre moyen sur les théories et les pratiques du gaz.

Pour de plus amples informations, les personnes désireuses de suivre ces cours n'ont qu'à communiquer avec M. Yvon C. Roy, au 723 du boulevard Normandie, à Saint-Jean.

Pour vol par effraction

Le procès de Henri Labelle débute ce matin à St-Jean

ST-JEAN- C'est sous la présidence du juge Philippe Lamarre s'est ouvert ce matin au palais de justice de Saint-Jean, le terme des Assises criminelles du district judiciaire d'Iberville.

Ce matin avait lieu l'appel des membres du jury qui seront appelés à prononcer leur verdict dans les différentes causes de la couronne.

La première cause qui a été fixée sur le role pour les assises criminelles a été celle de Henri Labelle.

Labelle, comme on le sait doit répondre à une accusation de vol par effraction commis à l'établissement de "Richelieu Sales" situé sur la rue Richelieu, à Saint-Jean, en mai dernier.

La valeur des marchandises volées s'élève à quelque $16,000

Toutefois, le butin fut entièrement retrouvé à la suite de vastes recherches par les agents de la police municipale de Saint-Jean et de Laprairie.

Henri Labelle n'a pas de procureur et le juge Philippe Lamarre lui a promis la semaine dernière de lui aider dans sa défense.

C'est Me Jean Frédérick qui agira comme procureur de la couronne.

Réélection

ST-JEAN -- Lors de l'assemblée annuelle des damistes de Saint-Jean, tenue récemment, à l'hôtel de ville de Saint-Jean, M. Charles Masseau a été réélu président du groupe.

Tous les autres membres de l'exécutif ont également été réélus par l'assemblée.

Ce sont MM. Arcade Beaudin, secrétaire et nouveau capitaine du club local, Georges Vallée, directeur-financier; Donat Galipeau, Louis-Philippe Gervais et Léo Benoît, tous directeurs.

Il est obligatoire de faire des déclarations d'impôt

ST-JEAN --Connaissez-vous un remède à son allergie ? demander, hier en cour de magistrat pour le district d'Iberville, le juge en chef Yves Leduc, parlant au procureur spécial Me Guy Gervais, dans la cause de Evangéliste Riendeau, versus le Ministère du Revenu de la province de Québec.

Ce récidiviste en effet, ne se plie pas et ceci depuis fort longtemps, à la loi voulant que tout citoyen fasse chaque année une déclaration de ses revenus.

Hier, il était jugé pour la non déclaration de ses revenus durant les années 1958 et 1959.

Il fut déjà condamné pour ne s'être pas soumis à la loi quant à ses revenus des années 1956 et 1957. Il sera prochainement poursuivi pour les mêmes raisons au cours des années suivantes.

Le ministère du revenu provincial, de ce fait se trouve lésé de plusieurs dizaines de milliers de dollars. Quoique amusé par un tel entêtement, et devant le mépris de cet individu qui ne se présente même pas en cours, le juge en chef Yves Leduc a condamné le récalcitrant à $400. d'amende plus les frais, payables dans un délai de sept jours ou à trois mois d'emprisonnement.

Coupable

ST-JEAN -- Pour avoir omis de donner avis de son changement d'adresse, et pour n'avoir pas fait les démarches nécessaires afin que l'enregistrement de sa nouvelle voiture, acquise d'un particulier, soit légalement reconnu, un individu fut reconnu coupable, hier, devant le juge en chef Yves Leduc, de ces deux chefs d'accusation.

René Paré, qui ne comparassait pas pour la première fois devant les tribunaux, était défendu par Me Jacques Rancourt. Me Guy Gervais représentait la poursuite.

Trouvé coupable, Paré connu sur le champ sa sentence: pour le premier chef d'accusation $200 d'amende et les frais, pour le second $25. sans obtenir de délai pour régler, à défaut de pouvoir payer, 1 mois de prison.

Cependant, le juge permit à l'accusé de téléphoner afin de pouvoir trouver les fonds nécessaires à lui éviter de coucher à la prison commune dont il prit la direction dès sa sortie du prétoire.

Sondage auprès des étudiants effectué

ST-JEAN.- L'Association des manufacturiers canadiens, sous l'égide de la Commission scolaire régionale Honoré Mercier, et dans l'optique de travail du Comité régional de la planification scolaire, a organisé auprès des divers industriels de la province, une enquête afin de sonder quels seront leurs besoins de main d'oeuvre dans les années à venir.

Les réponses arrivent une à une au secrétariat dont M. Larose a la responsabilité. Ces réponses, sans donner une idée précise de la main d'oeuvre dans les années à venir, permettra de distinguer les tendances de mutation des besoins de nos industries locales.

Le sous-comité qui est particulièrement versé dans l'orientation professionnelle et dont M. Rolland Latour, du Service National de placement de Saint-Jean est le président, s'occupe, conjointement de l'enquête auprès des industriels, d'un sondage auprès des écoliers de la 3ième à la 11 ère année, afin de connaitre les aspirations de nos jeunes.

Mercredi soir, lors de l'assemblée du comité régional qui se tiendra à 8 heures p.m. à l'école Forget, les trois sous-comités feront rapport de leurs activités, et il sera décidé, à la lumière des travaux terminés de la ligne de conduite et de la tâche à venir.

Le public est invité à assister à ces assemblées afin de s'informer et de s'intéresser aux développements et aux possibilités que la nouvelle organisation de l'instruction pourra donner à tous les enfants actuellement aux études.

Même avec l'intervention de son épouse, il devra attendre son enquête préliminaire en prison

ST-JEAN -- Malgré l'intervention de son épouse, Claude Parent a dû regagner les cellules de la prison commune, hier, après sa comparution en cours de magistrat du district d'Iberville, alors que le juge en chef M. Yves Leduc a déclaré qu'il ne pouvait accorder de cautionnement en considération de la gravité de la plainte.

Accusé par la couronne représentée par Me Jean Frédérick d'un vol qualifié d'une somme de $30. à l'aide d'une arme offensive ou imitation d'arme, le prévenu défendu par Me Jacques Rancourt, a décidé de plaider non coupable.

Après la réintégration de Claude Parent à la prison commune de Saint-Jean, sa jeune épouse a tenté de lui épargner ce retour à la sólitude en expliquant à la cour que le geste de Parent était activé par le désespoir.

Après plusieurs condamnations purgées à différents intervalles le jeune homme, malgré sa volonté de rentrer dans le droit chemin ne peut se procurer du travail. Leur bébé malade, sa femme de nouveau enceinte, le dénuement et les dettes l'aurait poussé à ce geste désespéré.

Après une exhortation au courage donnée par le juge en chef M. Yves Leduc, Mme Parent dû quitter le tribunal seule.

L'enquête préliminaire de Claude Parent aura donc lieu lundi le 18 janvier.

Candidates demandées

IBERVILLE -- A l'occasion de l'organisation du prochain carnaval d'hiver de la ville d'Iberville, les demoiselles de la paroisse Sacré-Coeur, désirant participer à la candidature au titre de "Reine du Carnaval" peuvent déjà s'inscrire.

Elles n'ont qu'à communiquer le plus tôt possible avec M. Paul Bisaillon, président du prochain carnaval, à FI-6-4896.

Pour être éligible au titre de reine, il faut avoir atteint l'âge de 18 ans et plus.

LISEZ ET
FAITES LIRE
LA VOIX DE L'EST

Formidable
VENTE D'INVENTAIRE
DU 14 AU 30 JANVIER SEULEMENT
TOUT DOIT ETRE VENDU
Marchandise d'hiver au prix coûtant
Marchandise régulière à prix très réduits
Balances de lignes à des prix dérisoires
DES AUBAINES POUR TOUTE LA FAMILLE
LE 1er FEVRIER, FERME POUR REPARATIONS
G. ST-GERMAIN & FILS Ltée
252, rue RICHELIEU ST-JEAN

Aux principales intersections

Des boîtes à fleurs flatteraient l'oeil

GRANBY - Le mémoire préparé par le bureau de direction du Service d'information touristique à l'intention des autorités municipales suggère à la cité de considérer la possibilité d'installer des boites à fleurs épousant des formes originales aux intersections des plus importantes rues de la cité et de semer ou de planter des fleurs sur quelques-unes des principales artères de Granby.

De telles réalisations flatteraient l'oeil du touriste durant la période de l'été et donneraient à Granby le cachet d'une ville bien accueillante.

Le mémoire suggère également l'installation d'autres poubelles sur la rue Principale afin d'améliorer la propreté de cette artère.

SURVEILLANCE

Le bureau de direction demande également que le service de la police accorde une attention toute spéciale aux deux kiosques touristiques, pendant la nuit, étant donné la valeur des pamphlets, cartes, dépliants et documents que l'on y laisse.

100 tables à pique-nique et de la musique dans les parcs

GRANBY - Le bureau de direction du Service d'information touristique recommande à la cité de Granby, dans un mémoire qui déjà fut remis au maire et aux échevins, de faire construire une centaine de tables à pique-nique pour les différents parcs municipaux, surtout ceux qui sont situés aux alentours du Jardin zoologique.

On y indique qu'une trentaine de ces tables pourraient être installées au parc Robert.

Le mémoire suggère également à la cité de procéder à la construction d'une piscine aménagée spécialement pour les adultes, à un endroit facile d'accès pour les voyageurs et touristes. On voudrait également que les heures d'ouvertures puissent convenir à ces visiteurs.

MUSIQUE

Une musique continuelle, le samedi et le dimanche, au parc Robert, créerait une atmosphère accueillante et reposante.

C'est là une autre suggestion du mémoire.

Le bureau de direction, dans son mémoire, demande à la cité de procéder à l'enlèvement de la neige, l'hiver, en face du kiosque du parc Pelletier, afin de permettre aux touristes et skieurs d'approcher plus facilement du kiosque.

Cet hiver, contrairement aux autres années passées, le kiosque de la rue Pelletier est ouvert chaque fin de semaine.

Le conseil municipal a déjà accepté de donner suite à cette dernière recommandation.

Le mémoire réclame également le pavage d'une bande de terrain située juste en face du kiosque de la rue Pelletier.

L'Autoroute et l'Expo '67 l'y incitent

Le Service d'information projette de construire un nouveau kiosque

GRANBY - Les membres du bureau de direction du Service d'information touristique de Granby ne veulent rien négliger pour donner aux touristes et visiteurs un service impeccable en 1967, année pendant laquelle se tiendra une exposition universelle à Montréal, et au cours des années subséquentes.

La perfection du service qu'ils dirigent les préoccupe d'autant plus que l'emplacement des voies d'accès qui relieront Granby à l'Autoroute des Cantons de l'Est est pratiquement déterminé et que de nombreux visiteurs et touristes emprunteront l'autoroute et s'arrêteront à Granby, en se rendant à Montréal, en 1967, et pendant les années qui suivront.

Les dirigeants croient qu'il sera nécessaire de maintenir un kiosque ouvert pendant toute l'année, en 1967. C'est pourquoi ils projettent la construction d'une nouvelle bâtisse qui réfléterait l'esprit d'accueil réservé aux touristes par la population de la cité de Granby. Bien que des études aient été entreprises à ce sujet, il ne s'agit que de travaux préliminaires et le site n'a pas encore été déterminé.

Pour la réalisation d'un tel projet, le bureau de direction compte sur la participation financière de la cité de Granby.

DOCUMENTATION

La brochure "Granby, Porte des Cantons de l'Est", sera rééditée. De nouvelles photos y apparaîtront. Le bureau de direction du Service d'information touristique étudie actuellement la possibilité de présenter un dépliant en couleur pour 1967.

Le mémoire soumis aux autorités municipales indique également que la carte de la cité sera dorénavant indépendante du dépliant présentement en usage, ce qui permettra de présenter une carte plus complète.

Le bureau de direction s'intéresse actuellement à la préparation d'un dépliant en trois couleurs, en prévision de l'Exposition universelle de 1967. Indiquant que Granby est à 20 minutes du site de l'Expo 1967, ce dépliant livrerait également la liste des principaux points d'attraits qui caractérisent Granby, tels que le zoo, son industrie laitière, etc...

Le mémoire soumet également les recommandations du bureau de direction quant à l'installation de cadres indiquant les événements qui se produisent à l'extérieur, et à l'accueil qui doit être réservé aux touristes dans les divers établissements tels que garages, hôtels, magasins, restaurants.

Le bureau de direction attache aussi beaucoup d'importance aux panneaux de bienvenue de même qu'aux panneaux-indicateurs.

Les parcs ou se trouvent des fontaines

Le mémoire recommande l'appellation "Place"

GRANBY - Les membres du bureau de direction du Service d'information touristique de Granby sont d'avis que les endroits où sont situées les fontaines devraient être désignés sous le nom de place au lieu de parc. Comme exemple, ils soumettent le nom de Place Romaine pour le parc Pelletier.

C'est là l'une des suggestions qui apparaissent au mémoire que le Service d'information touristique a déjà soumis pour étude aux autorités municipales de la cité de Granby.

Les dirigeants estiment que cette appellation frapperait et piquerait la curiosité des gens.

Ils attachent également beaucoup d'importance aux monuments et fontaines et croient que "Granby, cité des fontaines", doit demeurer l'un de leurs thèmes préférés.

Les fontaines attirent chaque année un nombre de plus en plus considérable de visiteurs à Granby. C'est pourquoi l'on croit qu'il vaut la peine de développer cet attrait qui semble unique en Amérique du Nord.

Rappelant qu'une famille de Granby a fait don d'une fontaine de très grande valeur en 1964, le bureau de direction fait remarquer que des industries locales ainsi que des manufacturiers pourraient certes aider à la construction ou à la mise en place de fontaines. Les membres ajoutent que des pays étrangers seraient heureux de faire don à Granby de précieuses collections.

Le Service d'information touristique projette la formation d'un comité qui aurait pour mission de mener une étude approfondie quant à l'endroit et à la situation des fontaines. Ce comité serait également appelé à établir un plan d'ensemble en prévision de l'obtention de fontaines authentiques venant d'Europe et d'Asie.

Le bureau de direction estime que Granby devrait être annoncée aux frontières de même qu'à la sortie des ponts de la métropole.

SPORTS D'HIVER

Les sports d'hiver occupent une place très importantes dans la vie touristique de Granby. C'est pourquoi le kiosque du parc Pelletier ouvre pour la première fois, en hiver, durant les fins de semaines.

En renseignant les visiteurs et touristes, les préposés au service, dans les kiosques, apportent beaucoup à Granby. En effet, le visiteur ira faire du ski aux alentours et reviendra en ville pour prendre ses repas, se récréer et se loger.

Les dirigeants du Service d'information touristique souhaite l'organisation d'une semaine d'éducation touristique. Les touristes doivent être traités avec beaucoup d'attention.

Le mémoire attache également beaucoup d'importance à l'apparence des établissements qui reçoivent les touristes et les visiteurs, à la publicité, au guide concernant les hôtels et restaurants, aux collants, à une contribution éventuelle des hommes d'affaires intéressés pour la préparation d'une carte portant sur le camping. Il songe également à mener une étude sur la possibilité d'organiser un parc d'attractions spéciales pour les enfants.

125,000 personnes au Jardin des merveilles

GRANBY - C'est avec empressement que la Société du Jardin zoologique de Granby s'est rendue à la demande du Comité exécutif de la ville de Montréal afin de laisser à l'usage du Jardin des Merveilles de la métropole, la famille des animaux blancs qui devaient revenir au zoo de Granby avant-hier soir, pour une période d'au moins quinze jours.

L'enthousiasme des Montréalais auprès des animaux a été tel que plus de 125,000 personnes ont visité le Jardin des merveille qui pour la première fois cette année avait ouvert ses portes pour deux semaines. C'est la raison pour laquelle le Comité exécutif de Montréal a décidé de garder le Jardin ouvert pendant une autre quinzaine.

La direction préconise la mise sur pied d'un service d'accueil

GRANBY - Le bureau de direction du Service d'information touristique préconise la mise sur pied d'un service spécial d'accueil dont l'action se ferait surtout sentir pendant les congrès, réceptions civiques et lorsque des délégations s'arrêtent à Granby.

Ce service aurait pour but principal et précis de fournir aux visiteurs l'occasion de se familiariser avec notre ville, soit par la distribution de documentation ou encore la présentation de diapositives pendant les diverses manifestations.

Le service d'accueil pourrait également organiser des visites à travers la cité à l'intention des épouses congressistes. Quelques industries pourraient aussi leur ouvrir leurs portes pour une visite.

Comme Granby offre de bons restaurants et des hotels qui se rénovent et s'améliorent sans cesse, le bureau de direction du Service d'information touristique croit qu'il serait avantageux d'aller rencontrer les dirigeants des organismes et congrès qui sont intéressés à tenir des congrès. Pourquoi iraient-ils ailleurs?

Les responsables du fonctionnement des deux kiosques d'information touristique de Granby estiment également que la publicité devrait être intensifiée et cela surtout en prévision de l'exposition universelle qui se tiendra à Montréal, en 1967.

IL FAUT DÉVELOPPER NOTRE PERSONNALITÉ

GRANBY -- Le développement de la personnalité sera le thème du prochain cours organisé par l'Association professionnelle des commis-voyageurs, section Moreau.

Le cours qui durera dix-huit semaines débutera samedi le 16 janvier, de 1h30 p.m. à 4h. 30 p.m. au sous-sol de l'église Assomption.

Les membres qui sont intéressés et qui n'ont pas donné leur nom sont priés de communiquer avec M. Jacques Lemonde v.a. ou M. Paul Nadeau, v.a.

Le Service d'information touristique

Le bureau de direction soumet ses recommandations à la cité

GRANBY - Le Service d'information touristique, dans un mémoire soumis aux autorités municipales de la cité de Granbu, fait des suggestions et recommandations qui sont de nature à rendre plus agréable le séjour des touristes à Granby.

Les premières pages de ce mémoire appuient sur l'importance de l'industrie touristique et rappellent que le rapport produit pour l'année 1964 indique clairement, chiffres à l'appui, que Granby est un centre d'accueil, le pivot d'un secteur qui a quelque 50 milles comme rayon.

Le bureau de direction de ce service attache beaucoup d'importance aux réalisations des deux prochaines années. Ses dirigeants analyse la question suivante: "Que pourrions-nous faire pour l'industrie touristique d'ici 1967?"

L'année 1967, personne ne l'ignore, marquera le centenaire de la Confédération canadienne. C'est également au cours de cette même année que se tiendra une exposition universelle à Montréal.

Soulignant l'excellente collaboration que la cité et ses divers départements ont apportée au cours des six premières années d'existence de ce service, le bureau de direction soumet que la contribution financière de la cité devra être à la mesure de son développement au domaine de l'industrie touristique.

Et les dirigeants font remarquer "que l'on ne dépense pas d'argent pour la promotion touristique, mais plutôt que l'on en investit".

Le bureau de direction estime que le nombre réduit des heures de travail, ce qui permet à beaucoup plus de personnes de voyager., l'ouverture de l'autoroute, ce qui amènera de nombreuses et nouvelles industries, de même que la situation de Granby par rapport au site de l'exposition universelle de 1967 sont autant de facteurs qui font croire que l'essor du tourisme atteindra un point culminant devant profiter à tous les Granbyens.

Face à cet avenir prometteur, les dirigeants estiment qu'il faudra donner des services de première qualité aux milliers de touristes qui viendront à Granby.

Un avis pour une première offense

GRANBY -- L'une des suggestions qui apparaissent au mémoire que le bureau de direction du Service d'information touristique vient de soumettre aux autorités municipales de la cité de Granby mérite d'être étudiée sérieusement.

Celle-ci veut que la force constabulaire ne serve qu'un avis clairement énoncé, aux touristes américains de même qu'à ceux des autres provinces canadiennes qui en sont à leur première offense au règlement régissant le stationnement.

LE KIWANIS-GRANBY SE RÉUNIT CE SOIR

GRANBY Le souper-causerie hebdomadaire du club Kiwanis-Granby aura lieu, ce soir à 6h. 30 précises, au Club Social, rue Elgin. M. John A. Fanning, nouveau président du club, rappelle aux membres que le son de cloche sera donné à 6h. 30 très exactement afin que la réunion puisse prendre fin à 8h.

Ce soir, les Kiwaniens William Munroe M.A. et James Picot, vice-président du club, annonceront à leurs confrères les grandes lignes d'un projet en vue de préparer une soirée au cours de laquelle la vedette serait donnée aux talents artistiques découverts au sein même des familles des membres du club.

L'édifice du Centre d'apprentissage de Granby est accepté provisoirement

GRANBY.- L'édifice du Centre d'apprentissage des métiers de la construction de Granby vient d'être provisoirement accepté par la Commission d'apprentissage des métiers de la construction des Cantons de l'Est dont le siège social est à Sherbrooke. Par coincidence, nous avons appris cette nouvelle la veille du jour des élections générales à la commission. En effet, c'est ce soir que M. Alphée Parenteau, président, et ses collègues de l'organisme terminent leur mandat.

Nous avons su que le prochain conseil compterait très vraisemblablement 3 ou 4 représentants de Granby. Actuellement, M. Jean-Guy Therrien est le seul membre de cette commission qui soit citoyen de notre ville.

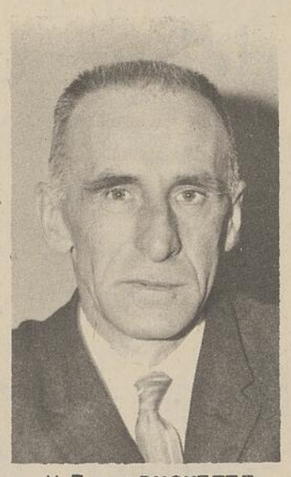
M. Ernest Duquette, directeur du centre, nous a révélé que les travaux de construction étaient terminés à l'intérieur; il ne reste que quelques détails à compléter à l'extérieur pour que la bâtisse soit complétée. On se souviendra que la première pelletée de terre sur le site où s'élève le magnifique édifice moderne avait été levée en février dernier par le ministre du Travail du Québec, l'honorable Carrier Fortin C. R. Il se peut donc que tout soit prêt pour l'inauguration officielle exactement un an après le début des travaux exécutés par la maison Eugène Marcoux & Fils, de Sherbrooke.

COURS DU SOIR

C'est lundi prochain, le 18, que débuteront au centre les cours du soir pour apprentis et compagnons. M. Duquette a précisé que ces classes seraient tenues, par la suite, chaque lundi soir, de 7h. 30 à 10 heures, durant 15 semaines. Les candidats pourront s'inscrire aux cours suivants: menuiserie et charpente, électricité, peinture, plomberie-chauffage, ferblanterie et briquetage. A la fin du cours, des attestations de compétence seront décernées aux étudiants qui auront obtenu les points requis aux examens.

La seule condition d'admission à ces cours, c'est d'être détenteur d'une carte d'apprenti de 1ère année ou mieux dans le métier de son choix. Comme ce sont des études de perfectionnement, M. Duquette nous faisait remarquer que les compagnons accomplis sont les bienvenus, au même titre que les plus jeunes apprentis. Il n'y a aucune limite d'âge.

Le droit d'inscription de $5.



M. Ernest DUQUETTE

exigé de chaque étudiant au premier soir du cours, sera remboursé à tous les étudiants qui auront assisté à 80% des cours ou plus. Cette politique a pour but d'encourager la ponctualité et l'assiduité à des études qui peuvent être éminemment utiles dans la vie.

Vers la fin de février, soit mercredi le 24, débuteront les cours de lecture de plans et de connaissance des brûleurs à l'huile. C'est M. Laurent St-Pierre, architecte de Granby, qui dispensera les cours de lecture de plans, tout comme l'an dernier, d'ailleurs.

Ces deux séries particulières dureront 10 semaines, soit 10 mercredis soir.

M. Duquette nous affirmait que le centre pourrait recevoir jusqu'à 300 étudiants aux cours du soir. Il espère en accueillir environ 125, lundi prochain. Nous répétons que les candidats n'auront pas à se présenter au centre cette semaine; leurs inscriptions seront acceptées lundi soir prochain, à 7h. 30, au moment de l'inauguration des cours 1965.

La semaine prochaine, après la tenue du premier cours, lorsque le nombre d'inscrits sera connu et les classes formées suivant les différents corps de métiers, nous serons en mesure de publier les noms de tous les professeurs invités à donner cet enseignement du soir.



LA CAMPAGNE du Comité des emplois d'hiver à Granby a reçu un sympathique accueil de la part du président et des membres de l'Amicale des anciens élèves de RR. FF. du Sacré-Coeur au cours de leur assemblée mensuelle régulière. Le président de l'amicale souhaita la plus cordiale bienvenue à "Monsieur Faites-Le Maintenant", l'invitant à transmettre son message à l'auditoire. Tout le monde fut prié de ne pas remettre à plus tard les constructions, réparations ou rénovations qui pourraient être entreprises aujourd'hui et qui stimuleraient l'embauchage chez nous. Notre photo représente, de gauche à droite: MM. Armand Russell, maire de Waterloo et député de Shefford à Québec; Rosaire Préfontaine, président de l'amicale; "Monsieur Faites-Le Maintenant" (M. Yvon Desgranges, du Service national de Placement à Granby); M. le pro-maire Emilien Ouellette; et M. l'échevin Bernard Beaudry, président du Comité des emplois d'hiver en notre ville.

Des dépenses de $7,470 en 1965

GRANBY -- Les dépenses du Service d'information touristique de Granby s'élèveront à $7,470 au cours de l'année 1965. C'est là l'un des principaux points apparaissant au mémoire que le bureau de direction de ce service vient de soumettre aux autorités municipales de la cité de Granby.

La cité verse un octroi assez substantiel chaque année pour aider l'organisme à opérer ses kiosques et à se procurer la documentation nécessaire pour bien renseigner les visiteurs et touristes.

Deux délégués de l'API à Montreal

GRANBY- M. Yoland - Paul Ferland vice-président de l'API et M. Guy Coulombe directeur participeront demain après-midi, à 4 heures, au bureau de l'API montréalais à une assemblée provinciale de l'exécutif.

On ne connait pas encore les sujets qui seront discutés lors de cette réunion.

L'Escale songe à fonder une section pour les étudiants

GRANBY - Durant la période des vacances des fêtes de Noël et du Nouvel An, plus de 400 étudiants et étudiantes de notre ville ont visité 'L'Escale'. Tous ces jeunes ont manifesté le plus bel enthousiasme pour les diverses activités du centre organisé pour eux et, souvent, par eux-mêmes.

Les jeunes visiteurs ont participé à des randonnées en traîne sauvage, pris part à des jeux intérieurs, assisté à des représentations de diapositives et quoi encore. Environ 80 d'entre eux ont entendu la Messe de Minuit célébrée spécialement pour eux dans cette enceinte de jeunesse, le Jour de l'An. Les hôtes de l'Escale ont également été invités à suivre quelques cours de danses modernes.

Vu ce magnifique succès, les dirigeants du groupe songent sérieusement à organiser une section exclusivement étudiante à 'L'Escale'. Un comité provisoire formé d'étudiants est en voie de formation, et on se propose d'élaborer un programme d'activités à l'intention des étudiants de notre ville, pour les mois à venir. Cette initiative sera heureuse à condition que tous les étudiants de 10e année et plus y apportent leur concours personnel.

RÉUNION DES MEMBRES DU CARNAVAL DE GRANBY

GRANBY - Tous les membres du Carnaval de Granby Inc. ou les personnes intéressées, sont invités à participer à une réunion qui se tiendra ce soir à 8 h. p.m.

Il sera question du prochain carnaval d'hiver de Granby et on espère également former un exécutif qui aura la charge de tracer les grandes lignes de ce carnaval.

Les personnes qui voudront prendre part à cette réunion doivent communiquer aujourd'hui avec M. Jean-Louis Tétreault à 2-4303 ou 2-3559 qui leur indiquera le lieu.

DE LÉGÈRES COLLISIONS

STE-CECILE-DE-MILTON

Une autre collision est survenue un peu plus tard dans la journée de dimanche, soit vers 12 h. 15 p.m., dans le village de Ste-Cécile-de-Milton.

Il s'agit de M. Michel Sauriol, 19 ans, de Ste-Cécile-de-Milton qui conduisait un GMC 1964 qui subit des dommages de l'ordre de $100.

M. André Gailloux, 27 ans. du 464 rue Ste-Jacques à Granby, et qui conduisait une Oldsmobile 1961 a vu sa voiture endommagée pour $250.

GRANBY -- Une collision est survenue dimanche, vers 11 h. 25 a.m., à l'angle de la route 1 et Milton.

M André Richar, 25 ans, de St-Barnabé sud, dans le comté de St-Hyacinthe, conduisait une Pontiac 1961 qui a été endommagée pour $25.

L'autre automobiliste, M. Fédora Daigneault, 45 ans, du 382 rue Papineau, à Granby était au volant d'une Rambler 1963 qui a subi des dommages pour environ $150.



SPORTS

Hockey...baseball..football..courses...tennis...natation... pêche...chasse...golf...curling...lacrosse...pétanque...boxe... lutte... soccer... cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...

Pour une meilleure qualité exigez.
WHITE ROSE
LES HUILES G-R INC.
Huile à chauffage
Calculateur automatique
G. Choquette 378-2172 rue St-Charles, C.P. 13 S. R. Wilcott 378-2171

Charlie Hodge mène toujours malgré la piètre performance du Canadien

MONTREAL (PC) — Grâce à ses deux victoires en fin de semaine, Chicago a devancé les Canadiens en tête de la ligue Nationale de Hockey. De même, Toronto a supplanté Detroit au troisième rang du circuit. Ainsi, les Hawks occupent la première position avec 46 points, suivis des Canadiens avec 45, Toronto avec 41, Detroit avec 40, New York avec 32 et Boston avec 22.

Bobby Hull, du Chicago, qui a récolté $500 la semaine dernière quand il s'est assuré le titre de meilleur compteur pour la première moitié du calendrier, détient encore une forte avance au premier rang avec 57 points, dont 35 buts et 22 aides. Son coéquipier Stan Mikita occupe la deuxième place avec un total de 45 points, dont 32 aides, tandis que Norm Ullman, du Detroit, vient en 3e place avec 39 points.

Chez les cerbères, Charlie Hodge domine toujours, mais Terry Sawchuk et Johnny Bower, du Toronto, se font menaçants. Les Canadiens ont alloué 90 buts à leurs rivaux, Toronto, 93 et Detroit, avec Roger Crozier, 102.

Entre-temps, Mikita est devenu le vilain du circuit avec un total de 106 minutes au cachot.

Les meneurs:

	B	A	Pts	Pun.
B. Hull, Chicago	35	22	57	20
Mikita, Chicago	13	32	45	106
Ullman, Détroit	19	20	39	35
Esposito, Chi.	14	20	34	25
Provost, Mtl	13	21	34	16
Howe, Détroit	12	22	34	63
Pilote, Chicago	5	29	34	78
Rousseau, Mtl	8	22	30	16
Goyette, N.Y.	8	22	30	6
Gilbert, N.Y.	17	12	29	30
Henry, N.Y.	14	14	28	16
Backstrom, Mtl.	14	1	27	19
Balon, Mtl	13	14	27	45
Mahovlich, Tor.	11	16	27	31
Bathgate, Tor.	10	16	26	12
Delvecchio, Dét.	10	15	25	8
Bucyk, Bost.	13	11	24	12
Pulford, Tor.	12	12	24	30
Prentice, Bost.	14	9	23	12
MacGragor, Dét.	13	10	23	9
Fleming, Bost.	10	13	23	78
Kelly, Toronto	8	15	23	2
MacDonald, Dét.	6	17	23	18

Les gardiens de buts:

	PJ	BC	Bl.	Moy.
Hodge, Mtl	35	89	2	2.54
Worsley, Mtl	1	6	0	1.00
Totaux, Mtl	36	90	2	2.50
Sawchuk, Tor.		19	43	1	2.26
Bower, Tor.		19	50	1	2.63
Totaux, Tor.		38	93	2	2.45
Hall, Chicago		23	61	1	2.65
Dejordy, Chi.		15	36	1	2.40
Tataux, Chi.		38	97	2	2.55
Crozier, Dét.		38	98	3	2.61
Wetzel, Det	1	4	0	8.00
Totaux, Det.	38	102	3	2.68
Plante, N.Y.	23	73	2	3.13
Paillé, N.Y.	16	46	0	2.94
Totaux, N.Y.	39	119	2	3.05
Johnston	37	127	2	3.43

Punitions en minutes par club:

DETROIT	594
TORONTO	580
CHICAGO	572
MONTREAL	484
BOSTON	479
NEW YORK	412

Le classement:

	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	21	13	4	125	97	46
Montréal	19	10	7	112	90	45
Toronto	16	13	2	112	93	41
Détroit	17	15	6	105	102	40
New York	12	19	8	91	119	32
Boston	9	24	4	83	127	22



CHEF

ici et là dans les

SPORTS

AVEC *Bernard Brodeur*

SHERBROOKE FINIRA EN TETE

Les Castors de Sherbrooke, à moins de grande malchance finiront en tête de la ligue Provincial senior, mais aucun ne veut leur prédire encore le championnat des séries éliminatoires. Les Castors ont prouvé dimanche soir qu'ils formaient une équipe parfaitement bien balancée, très rapide et qui savait mettre à profit les erreurs de leurs adversaires. L'édition 1964-65 des Castors peut se comparer à l'équipe des Vics de Granby édition 1963-64. Trois lignes bien balancées qui savent produire et surtout une défensive qui déblaie bien son territoire lors d'attaques rivales.

Les Castors n'ont personne à envier à date. Mais il ne leur faudrait pas perdre Pépin car l'offensive tout entière serait de beaucoup moins puissante. Les Castors avaient faim d'une victoire à Granby; ils l'ont remportée parce qu'ils la désiraient plus que toutes autres choses.

Il serait toutefois intéressant de jouer la même partie avec une équipe Granby au grand complet, soit avec Gagné et Deslauriers ainsi que John Mentis. On ne peut passer sous le silence que les Vics ont lancé 43 fois sur Aubry dimanche soir, et qu'il a effectué 39 arrêts. C'est quelque chose qui fait dire que les Castors ne sont pas tellement supérieurs aux autres. Ils ont cette qualité de ne pas lâcher, et surtout de forcer l'adversaire à commettre des erreurs dans sa propre zone...de là découle le résultat de dimanche soir.

Les Vics ne doivent plus songer au championnat. .mais plutôt a une place dans les éliminatoires, et à la victoire finale. Avec le retour de Mentis et compagnie, et avec Claude Richard en grande forme on a le droit d'espérer beaucoup de nos favoris. Les Vics devront toutefois trouver le moyen de nous faire oublier cette récente série à Granby, au cours de leurs trois prochaines parties à l'étranger.

BLAKE EST FURIEUX

Les Canadiens ont perdu la première position en fin de semaine à la suite de leur piètre performance de samedi soir contre New-York. Même chez les "professionnel on voit des équipe puissantes commettent des erreurs..Blake était furieux après la rencontre de samedi, et personne ne lui reprochera la colère qu'il a faite et les commentaires qu'il a émis. Blake ne s'est pas caché pour dire que son club gagne lorsque Charlie Hodge est "miraculeux" ou qu'il connait une performance parfaite. Si Hodge à le malheur de connaitre une soirée ordinaire l'équipe n'est plus là pour le supporter...Ca ressemble étrangement aux Vics actuellement.

Charlie Hodge ne peut être blamer pour les deux revers à Montréal. Ses joueurs l'ont tout simplement abandonné à son sort, alors qu'ils auraient dû l'appuyer plus que jamais.

Canadien commence à se ressentir lui aussi de l'absence de Béliveau et Tremblay, tandis que Dick Duff désappointe beaucoup Selon Blake, il n'est pas question de rappeler Worsley même si Hodge a alloué 11 buts dans les deux dernières joutes..Blake n'hésite pas à jeter le blâme sur sa défensive pour ces deux performances..

Maintenant que Chicago a repris la tête, il sera difficile de l'en déloger.

Loisirs de Granby

Granby - Dans la ligue Pee-Wee des Loisirs de Granby samedi, St-Luc a défait St-Benoît 7 à 2. R. Forand et J.M. Dubois ont compté chacun deux buts de même que C. Roy et J.C. Duguay a compté le dernier but pour St-Luc. R. Dancause et J.R. Petit ont enregistré pour les perdants. St-Joseph a blanchi High School 3 à 0. C. Balthazar, L. Rouleau et L. Desrochers ont marqué les buts des vainqueurs. Notre-Dame a blanchi Ste-Famille par 7 à 0. Gélineau a réussi trois buts et obtenu une assistance; B. Delage a compté un but et récolté quatre assistances; D. Messier a réussi un but et trois passes; D. Harbec et A. Leduc ont compté les autres buts. Assomption a eu raison de Immaculée-Conception 3 à 1. D. Huard, Y. Leroux et M. Pigeon ont compté pour les vainqueurs et Châtelain a évité le blanchissage à son équipe. Dans la dernière partie, St-Eugène a écrasé et blanchi St-Patrick 11 à 0. Y. Lacroix a réussi cinq buts et une assistance; Daniel Hénault a récolté deux buts et Denis Hénault récolté quatre passes; les autres buts sont allés à D. Massé, M. Bernier, A. Cabana et J.P. Auger.

Dans la ligue Bantam, St-Joseph a eu raison de Notre-Dame 5 à 3. P. Lallier a réussi trois buts et A. Balthazar deux pour les vainqueurs et Luc Simard a enregistré les trois buts de Notre-Dame. Immaculée-Conception a blanchi High School 4 à 0. L. Quesnel, M. Beauregard, J. Laporte et D. Arès ont marqué les buts du club vainqueur et D. Lapalme a enregistré le blanchissage.

Dimanche, deux parties dans le Midget. Notre-Dame de Fatima a blanchi Sacré-Coeur par 3 à 0, au profit de P. Papineau, Ont compté les buts gagnants, L. Pommerleau, J. Robidoux et M. Deslauriers. Granby High School a battu St-Jean 3 à 1. W. Crossfield, D. Anderson et J. Robertson ont compté pour GHS et R. Ménard a marqué l'unique filet des perdants.

Hockey

LIGUE BMS

Granby	13	11	0	2	110	58	24
Iberville	13	7	5	1	63	72	15
Cowans.	14	7	6	1	86	84	15
Waterloo	15	4	10	2	80	106	10
St-Jean	15	3	11	0	65	84	6

HIER

Iberville 1 Cowansville 10

CE SOIR

St-Jean à Iberville

Waterloo à Cowansville

Les golfeurs auront le choix des balles

LONDRES (AFP) — Balle américaine ou balle anglaise, les golfeurs professionnels auront le choix libre dans les tournois britanniques de 1965.

En 1964, l'Association des golfeurs professionnels de Grande-Bretagne avait demandé aux organisateurs des principaux tournois britanniques d'utiliser, à titre expérimental, la balle américaine dont le diamètre est supérieur à celui de la balle anglaise: 1.68 pouce contre 1.62 pouce.

De l'expérience tentée la saison dernière, il résulte que la balle américaine n'a aucun avantage sur sa rivale anglaise, sauf peut-être sur terrain lourd. Quatre-vingt-six pour cent des golfeurs ont déclaré que la balle américaine nécessitait une frappe plus précise et 59 pour cent ont admis qu'elle amènerait une amélioration dans leur jeu.

A la suite de ce "referendum", l'Association professionnelle a jugé équitable de laisser le choix aux joueurs.

NICK DI VINCENZO BRILLE À FARNHAM

Farnham.- Les excellents amateurs de la ligue de grosses "Sportifs O'Keefe" continuent d'évoluer chaque semaine au bowling St-Joseph de Farnham. Nick Di Vincenzo s'est signalé d'une façon particulière cette semaine en roulant un simple de 200 et un triple de 568. Le classement des équipes de cette ligue de fort calibre est présentement le suivant:

	PJ	PG	P
Farnham Sweet	51	41 1/2	117
Gérard Harbec	51	27	74
Lucky One	51	25	62
Café Canadien	51	25	56
Pharmacie Robinson	51	20 1/2	53
Brien Electrique	51	17	46

NOUVELLES BRÈVES

PRAGUE (AFP) — Au cours de leur quatrième rencontre contre les juniors de Tchécoslovaquie, l'équipe canadienne de hockey sur glace Lacombe Rockets a fait match nul 6-6.

— — —

NEW YORK (PA) — Cassius Clay, champion mondial des poids lourds, a nié hier que Leon Ameer, qui prétend avoir été battu par des membres des Black Muslins à Noel, était son secrétaire de presse.

Harney gagne le tournoi de Los Angeles

LOS ANGELES (PA) — Paul Harney a remporté l'omnium de Los Angeles, dont l'enjeu est $70,000, pour la deuxième année consécutive hier avec une dernière ronde de 69, deux sous la normale, pour un total de 276.

Le vainqueur a réussi l'exploit en améliorant la normale de huit coups pour les 72 trous. Il a commencé la dernière tournée avec une avance de deux coups. Il s'est mérité la première bourse de $12,000.

Dan Sikes a pris le deuxième rang avec un total de 279, suivi de Bill Casper, le meneur de deux premières rondes, avec 281.

Sur un pied d'égalité à 282, on note George Knudson, de Toronto, Tony Lema et Bobby Nichols.

Arnold Palmer a roulé sa meilleure ronde du tournoi, un 69, qui lui a permis de rejoindre Gene Littler, Jim Ferree et Charlie Sifford à 284.

Ken Venturi a dû se contenter d'un dernier 75 et d'un total de 292.



PATTERSON SIGNE POUR COMBATTRE CHUVALO AU GARDEN -- L'ancien champion poids-lourds Floyd Patterson et le champion canadien George Chuvalo de Toronto signent ici leurs contrats pour leur combat de douze rondes qui sera disputé au Madison Square Garden de New-York le 1er février. Présents à la signature, au centre le Gen. Melvin Krulewitch, président de la commission athlétique de New-York; à gauche, à l'arrière, Harry Markson, gérant du Garden et Irving Ungerman, le gérant de Chuvalo.

LE PRÉSIDENT DE LA FIS VEUT AMÉLIORER LE SKI ET LES COMPÉTITIONS

WENGEN (AFP) — A Wengen, au cours d'une conférence de presse, M. Marc Hodler, de Suisse, président de la Fédération internationale de ski, a abordé les différents problèmes actuels dans le monde du ski.

M. Hodler a notamment déclaré qu'un nouveau projet de l'attribution des numéros de départ était à l'étude. Le président de la FIS a ensuite examiné les problèmes posés par les courses de descente. Actuellement, étant donné le choix des parcours, les épreuves de descente deviennent très dangereuses en raison de la vitesse. De plus, les passages difficiles ne peuvent pas toujours être munis de dispositifs de sécurité.

La Fédération internationale se demande si, devant ces conditions, il ne serait pas plus sage de tracer les descentes dans des endroits moins montagneux et partant moins dangereux. Les pistes pourraient être tracées sur des pentes dégagées et des difficultés artificielles pourraient rendre les courses techniquement difficiles.

Chili

Le président de la FIS a ensuite annoncé qu'une commission spéciale se rendrait, au mois d'avril prochain, à Portillo, Chili, afin d'examiner les préparatifs réalisés dans le cadre de l'organisation des championnats du monde alpins de 1966.

Cette inspection portera sur les quatre points suivants:

1. Installations pour la presse et la radio.
2. Aménagement du réseau routier.
3. Remontée mécanique conduisant au départ de la descente masculine.
4. Logements de concurrents.

Au cas où les installations ne répondraient pas aux exigences demandées, les championnats du monde de 1966 seront attribués à une autre station à désigner et la candidature de Portilla serait retenue pour 1970.

Amateurisme

M. Marc Hodler, qui est membre du comité international olympique, a également abordé le problème de l'amateurisme. Il a notamment déclaré que les jeux olympiques d'hiver étaient en danger, car plusieurs disciplines, le ski, le hockey sur glace et le patinage artistique entre autres, tendaient à s'orienter vers le professionnalisme.

Le ski pose un problème particulier à la fois en raison des longs déplacements auxquels sont contraints les champions pour participer aux différentes épreuves et des exigences d'un entraînement qui doit être long et minutieux si l'on veut éviter des risques graves d'accident.

Selon la recrue Angotti, les buts bien préparés sont rares dans la NHL

MONTREAL (PC) — Lou Angotti, recrue des Rangers de New York, prétend qu'on compte peu de buts "bien préparés" dans la ligue Nationale de hockey justement parce que, pour une raison, plusieurs pros ne savent exécuter les mouvements fondamentaux.

"Par buts bien préparés, j'entends ceux qui sont réussis sur des jeux de finesse", précise-t-il.

Angotti, qui n'a pas appris à patiner avant ses 12 ans parce que son père préférait l'instruction au sport, est d'avis que la plupart des buts résultent de mêlées devant les buts, de lancers de la ligne bleue et de lancers voilés.

Il croit que la raison de ce manque de finesse remonte au système amateur. Angotti prétend que les amateurs disputent tellement de matches de hockey en une saison qu'ils n'ont pas le temps de s'entraîner et d'apprendre les rudiments du jeu. Ils graduent ensuite dans les majeures sans le bénéfice d'un entraînement de base.

"Lorsque j'ai commencé à jouer, on me plaçait indifféremment à l'aile droite, l'aile gauche ou au centre, comme si le poste n'importait pas, si bien que j'étais partout sur la glace.

"Mes seules ressources dans la LNH sont mon coup de patin et mon jeu de surveillance, mais je les ai développés avec beaucoup d'entraînement."

Surtout utilisé par le pilote Ted Sullivan pour "tuer" les punitions et conserver une légère avance des Rangers, Angotti s'est spécialisé à la défensive.

Il n'en a pas moins amassé cinq buts et six aides, ce qui n'est pas mal pour un gars qui ne joue pas régulièrement. Ses rivaux n'ont compté qu'une fois alors qu'il "tuait" une punition.

Carrière

Angotti est passé du Toronto au New York l'été dernier lors d'un échange de joueurs mineurs. N'eût été l'échange, Angotti aurait pris sa retraite afin d'aider son frère à diriger une entreprise de construction, héritage de leur père.

Au cours des deux dernières saisons, Angotti a évolué avec la filiale des Leafs à Rochester, où il a compté 31 buts et a manqué plusieurs matches en raison de blessures. Aussi, il n'avait pas l'intention de poursuivre sa carrière dans les mineures.

En tant que junior au collège St-Michel de Toronto, sous la direction du R. P. Bauer, Angotti n'a guère brillé.

Lorsque les Leafs ont voulu l'embaucher à sa sortie du collège, Angotti a reçu le conseil du P. Bauer d'accepter une offre de bourse d'études à Michigan Tech.

"Le P. Bauer m'a alors dit que je n'étais pas prêt à faire le saut chez les pros". Aussi, lorsque Sam Pollock, des Canadiens, a voulu l'embaucher plus tard, Angotti est allé à Michigan Tech, où il n'a disputé que 90 parties en quatre ans, tout en se méritant un diplôme en commerce et finance.

"Nous pratiquions plus souvent que nous jouions à Michigan et c'est pourquoi j'ai pu corriger mes défauts et apprendre les rudiments du jeu."

Education

Mariée et père de deux enfants, Angotti ne regrette pas sa décision de s'instruire avant de se lancer dans le hockey professionnel.

"Je considère qu'un gars qui débute dans la LNH sans autre moyen de subsistance est fou", déclare Angotti, qui s'explique ainsi:

"Lors de notre première partie de la saison à Boston, nous écopons d'une punition au tout début du match et Sullivan me demande de "tuer" la punition avant même que j'aie le temps de m'acclimater. Je tremblais comme une feuille en sautant sur la glace.

"Je pensais en moi-même: s'il compte, ma carrière est terminée avant même de commencer." Au fait, Boston n'a pas compté et les Rangers ont gagné 6-2.

Il n'en reste pas moins que la différence "a été très mince" entre l'équipement de hockey et "habits de ville", a conclu Angotti.

NOUVELLE BRÈVE

AUCKLAND (AFP)—Le pilote britannique Graham Hill, champion du monde des conducteurs 1962, a remporté, sur le circuit de 3km540 de Pukekohe, le 12e Grand Prix de Nouvelle-Zélande. Cette course, de laquelle fut éliminé dès le second tour l'Ecossais Jim Clark, fut marquée par une nette domination des "Brabham" qui prirent les trois premières places.

Cowansville devient menaçant; il a battu Iberville 10-1

Cowansville - Le Victoria de Cowansville a du succès à Bedford. Hier soir, il y a remporté sa deuxième victoire consécutive aux mains des Renards d'Iberville. Les Vics qui ont la deuxième meilleure offensive de la ligue après Granby ont remporté une première victoire pour leur nouvel instructeur, Robert Bibeau au compte de 10 à 1. Ils n'ont perdu qu'une seule de leur sept dernières parties. Ce sera le club à battre d'ici la fin. Il tentera de prendre seul la deuxième place ce soir alors qu'il reçoit Waterloo.



Yvan BERNARD

Tout ce que les Renards ont fait hier soir a été d'ouvrir le pointage. Gagnon a réussi ce but à seulement 43 secondes. Piqués dans leur orgueil a la suite de ce but rapide, les gars de Cowansville ont alors ajouté 10 buts de suite. Yvan Bernard, Laliberté et Ouellette ont compté au premier vingt marqué de sept punitions.

Ouellette, Beauregard et Bédard ont marqué les buts de la deuxième reprise. A la troisième, Germain Ouellette a ajouté trois buts et Yvan Bernard un. Ce dernier s'est révélé un des meilleurs joueurs de Cowansville avec Ouellette qui a marqué cinqu buts et obtenu une mention d'assistance.

SOMMAIRE

1ère période

1-Iberville: Gagnon (Roy, Huard) 0.43

2- Cowansville: Bernard (Bédard,) 4.08

3- Cowansville: Laliberté (Ouellette, Gingues) 13.06

4- Cowansville: Ouellette (Christie, Green) 16.27

Pun. Bédard 0.35, Roy, 4.28 et 15.24, Gingues 13.17, Bédard 14.51, Langelier 16.13, Surprenant 17.18

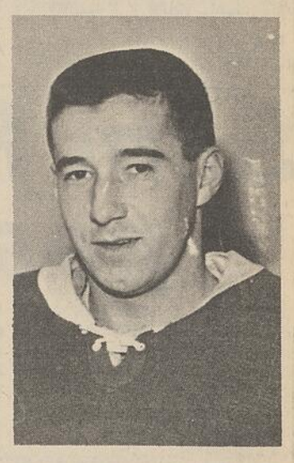
2ème période

5- Cowansville: Ouellette (Christie, Lussier) 8.24

6- Cowansville: Beauregard (Christie, Lussier) 8.24

7- Cowansville: Bédard (Schmeller) 11.45

Pun. Schmeller 0.51, Roy 0.57 Bédard 9.02, Langelier 9.59



Robert BIBEAU

3ème période

8- Cowansville: Ouellette (Beauregard) 11.33

9- Cowansville: Bernard 15.30

10- Cowansville: Ouellette (Christie) 17.19

11- Cowansville: Ouellette (Schmeller, Bernard 16.59

Pun. Savoie 9.54, Ménard 18.21

Un congé accordé à Crozier

DETROIT (PA) — On a accordé un congé de quelques jours au gardien-recrue Roger Crozier, qui a fait face à plusieurs rondelles dans les buts des Red Wings de Detroit récemment.

Ces derniers l'ont envoyé à Miami Beach avec ordre de ne pas retourner avant vendredi soir prochain. Il pourra ainsi prendre part à la prochaine partie des Wings contre Toronto samedi.

Ca va BARDER
Le 14 Janvier
CHEZ TOM INC.
10, St-Joseph - GRANBY

Le Grandmont attire 4,000 amateurs lors des 2 joutes à Lewiston

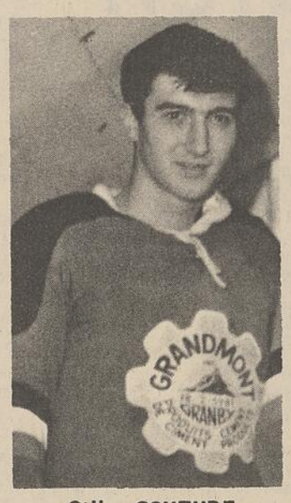
GRANBY - Lewiston, Maine, ville de 50,000 habitants est séparée de la ville d'Auburn, 25,000 habitants que par une rivière. Ces deux villes ont un club de hockey qui s'appelle le L & A Twins et qui est le club champion de la Nouvelle-Angleterre (Maine, Vermont, New-Hamshire, Massachusetts, Connecticut et Rhodes-Island) Ce club évolue dans un aréna des plus modernes à Lewiston, et qui contient 3,000 sièges.

C'est à cet endroit que le cub Grandmont de Granby s'est rendu en fin de semaine dernière y disputer deux joutes hors-concours et dignement représenter la ligue B M S en remportant la série des deux parties 12 à 7. Une superbe exhibition de Gilles Couture a valu à Granby une éclatante victoire de 8 à 1 samedi soir. Gilles a tout simplement été magnifique dans ses filets et a permis au Grandmont de l'emporter. Marcel Cabana a été moins chanceux dimanche après-midi et le Grandmont a perdu 6 à 4. Gilles Aubin s'est révélé la vedette à l'attaque avec quatre buts et une assistance dans ces deux rencontres.

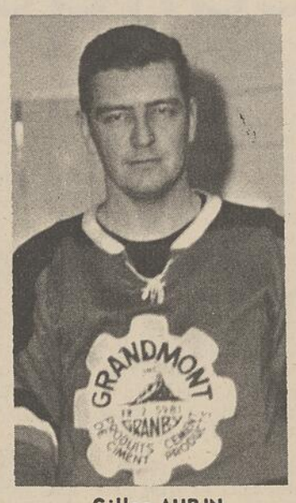
Le Grandmont a attiré la plus grosse foule de l'année samedi soir à Lewiston, soit 2,500 amateurs dans cette ville qui est à plus de 80% canadienne-française. 13 des 17 joueurs du L. & A. Twins sont des canadiens-français. On y voit des noms comme Ouellette, Boulet Biron, Bureau, Labbé, Bibeau, St-Onge, Gravel, Beaudoin, Lacasse, Rouleau et Leblanc et autres. Ces deux joutes des nôtres étaient radiodiffusées. Le Grandmont a subi sa première défaite de l'année mais il lui reste encore la B M S où il est encore indéfait.

L'autobus qui nous transportait là-bas avait 41 personnes à bord. Le voyage d'aller s'est trouvé rallongé de 70 milles lorsque l'on a été "faussé" de notre route. 70 milles en montagnes que la plupart ont trouvé bien long. Ti-Paul (Newport, Canada 1 mille) Desroches pourrait vous en dire quelque chose...Mais le retour s'est effectué sans anicroches et a pris trois heures de moins. Mais tout ceci n'eat pas la faute du conducteur. Il était "la bonté même. Mais tout de même, quand on est revenu sur nos pas, le car est venu à deux pouces d'un profond ravin... D'autre part, Mme Normand Brodeur n'a pas aimé traverser un certain pont en bois. Heureusement, personne n'est tombé..

Lors de la joute de samedi soir, il y eut 12 punitions dont 7 au Grandmont, et Lewiston a compté durant une punition



Gilles COUTURE



Gilles AUBIN

à Tardif. Quand le club a compté ses quatres buts à la troisième période, il s'est mérité les applaudissements des spectateurs cependant que le gardien de Lewiston était hué à tous les arrêts faciles. L'équipe avait ses trois entraîneurs, Bill Dumas qui a chanté quelques petites chansons Gilles Bouchard et Normand Plouffe. Après la joute Ghislain Gaudreau a laissé son hockey sur la glace et plusieurs jeunes amateurs se le sont arraché. Plusieurs amateurs se sont lancés à l'assaut des joueurs pour les féliciter après le match de samedi.

Un qui est revenu blessé est Gérard Larose. Il s'est blessé à un genou lors de la première rencontre alors qu'il évoluait à l'avant. Il se pourrait qu'il manque quelques parties.

Les défenses pour ces parties étaient Caron, Charbonneau, Tardif ainsi que Yvon Vachon et Ghislain Gaudreau. Ces derniers ont très bien fait.

Au cours de la joute de dimanche, Noel Caron a mis hors de combat Norm Beaudoin qui jouait un peu trop rude. Ce dernier s'est assagi pour le reste de la rencontre. Jumping Killer Kangorou a déjà lutté à Lewinston et il a été reconnu par quelques spectateurs, Noel n'a pas manqué Beaudoin et l'a mis à sa place. Noel s'est avéré le "bouffon" du club durant ce long voyage...Pul Desroches brisa son bâton sur les filets après avoir manqué un but dimanche. Lewiston menait 4 à 0 à ce moment. St Gilles Couture s'est révélé si efficace, c'est peut-être parce qu'il a été très bien traité durant le voyage...

Les gens de Lewiston n'ont pas de hockey à la télévision le samedi soir...Par contre le dimanche, ils préfèrent soit le football ou le ballon-panier à la tv. plutôt que de se rendre à la patinoire...La messe est dite en français à cet endroit...Le journal du dimanche se vend 30 cents à Lewiston...Partout où l'on a passé durant ce voyage l'eau était très bonne à comparer à l'eau de javelle de Granby...Dommage.

Les joueurs ont été enchantés de l'aréna de Lewiston. Yvon Thibodeau: "Si l'on avait un aréna comme ça à Granby, on ne travaillerait plus.." Il est dommage que le Grandmont n'attire pas plus de spectateurs à ses joutes locales. Si ce club évoluait à Lewiston, il serait gâté par des assistances de plus de 2,500 personnes. Un club de cette force, sans défaite, serait toute une attraction là-bas. Si plus de 2,500 amateurs se dérangent un samedi soir pour aller voir jouer une équipe qu'on ne connait pas, comment serait-ce si le club évoluait régulièrement? Jean-Guy Massé était le seul joueur absent, et Richard Poirier s'est retiré pour raisons personnelles...!

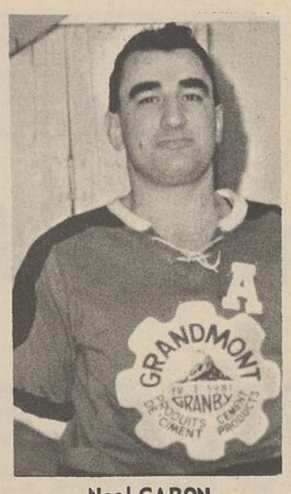
Lefty Saurette est un très rapide patineur. Il est le plus petit joueur du Grandmont. Nous étions très bien au Motel de Lewiston mais les déjeuners sont plutôt dispendieux...Par contre, Phil s'est repris au souper...Noel Caron était des plus impatients à ce dernier souper. "Je ne reviendrai plus jamais manger ici..." dit-il... Pour la circonstance, Rock Tardif s'est transformé en waiter. Nouveau métier en vue Rock? Ce dernier est le genre de joueur que les journalistes aiment. Où Art (pour les Américains) Plouffe avait-il mis le chapeau de Marcel Cabana dimanche matin?? Ce dernier cherchait et cherchait sans trouver...

Arthur Plouffe ferait-il un bon détective? En tout cas, il a bien pratiqué durant le voyage de retour. C'était digne des meilleurs scénarios de Hollywood...ses enquêtes du samedi soir tout en réveillant Gaétan Jacques pour les besoins de la cause. Tout en enquêtant il négligait s a petite amie et "son patron" Ti-Paul en a profité...Julien Charbonneau et sa petite amie ont été les derniers à embarquer après le souper et ont dû se contenter du siège arrière pour quelques milles. Voulaient-ils rester là-bas? Julien ne s'en est pas plaint. C'est Noel Caron et sa femme qui ont pris la place pour le reste du voyage. On comprend pourquoi Noel est si rude sur la glace... un ancien lutteur et quoi encore!

Le club a tellement aimé son voyage qu'il retournera aux Etats. à Manchester pour une autre rencontre contre les Américains, le vendredi 5 février...

Sans rancune les amis?

Réjean Brodeur...



Noel CARON

LA VICTOIRE DE MILLS A ÉTÉ LA GRANDE SURPRISE

En octobre dernier, le lieutenant Billy Mills, des fusilliers américains, a remporté les 10,000 mètres aux jeux olympiques de Tokyo en devançant le détenteur du record mondial, l'Australien Ron Clarke.

Cette victoire a été considérée comme la surprise de l'année par les rédacteurs et commentateurs sportifs lors du scrutin annuel de La Presse Associée. Ce fut la lutte la plus serrée jamais enregistrée.

Lors du dépouillement des votes de 250 experts, la victoire de Mills l'a emporté par un point sur la surprise causée par Southern California aux dépens de Notre-Dame au compte de 20-17. Mills l'a finalement emporté par 345-344.

La victoire des Cards de St. Louis aux dépens des Phillies de Philadelphie s'est mérité le troisième rang et celle de Cassius Clay sur Sonny Liston lors de leur match titulaire, le quatrième rang.

Mills avait dû se contenter du deuxième rang lors des essais olympiques américains.

Toutefois, lors de l'épreuve olympique, il s'est tenu avec les meneurs jusqu'à la dernière étape où il a finalement devancé Clarke et le Tunisien Cammoudi.

Son temps de 28:24.4 est un record olympique.

Arnold Palmer a gagné en tout $586,211

DUNEDIN (PA)—Arnold Palmer a perdu la course au trésor 1964 à Jack Nicklaus, mais il demeure le plus riche boursier de tous les golfeurs actuels.

Palmer a récolté $113,203 en bourses officielles l'an dernier, en portant ses gains pour la période de 1947 à 1964 à $586,211.

Il détient ainsi une avance de $214,144 sur Billy Casper, dont les gains 1964 lui ont permis de passer du stpèieme au deuxième rang avec un total de $372,067.

Julius Boros a conservé la troisième place avec $359,515.

Nicklaus a toutefois réalisé le plus grand progrès dans le classement, car grâce à ses gains de $113,285 en 1964, il a passé du 23è au 9è rang. En quatre ans chez les pros, il a amassé $275,193.



SA PROPRE COLLINE DE SKI --- Jack Pearce a utilisé l'abri pour son auto, des planches et des tables à pique-nique pour construire aux membres de sa famille une propre colline de ski qui a une course de 100 pieds. La famille a passé le congé du Jour de l'An dans l'arrière-cour de la demeure de Vancouver Nord, jouissant des joies du ski, à peu de frais.

Waterloo vs Cowansville ce soir

GRANBY - Les Comets de Waterloo se rendent ce soir à Cowansville y disputer la victoire au Victoria de l'endroit. Waterloo s'est mérité une autre victoire contre St-Jean lors d'une réunion de la ligue tenue dernièrement

St-Jean avait remporté cette partie 11 à 1 mais comptait dans ses rangs un joueur inéligible en la personne de Larchevêque. Ce dernier a été accepté par les autres clubs à cette assemblé mais ne l'était pas pour la joute contre Waterloo. De sorte que Waterloo se trouve donc avec quatre victoires à sa fiche et toutes quatre contre St-Jean. Il a aussi joué deux parties nulles.

D'autre part, Cowansville peut-être en deuxième place s'il a gagné contre Iberville hier soir à Bedford. Dans l'autre joute à l'affiche ce soir, les Braves de St-Jean se rendent à Iberville y affronter les Renards de l'endroit. St-Jean compte une victoire sur Iberville.

La lutte s'annonce des plus intéressante dans la B M S pour le reste de la campagne.

Quatre courses majeures en lice au circuit laurentien

Quatre courses majeures seront disputées au cours de la saison 1965 au Circuit Mont-Tremblant - St - Jovite, vient de dévoiler le Montreal Motor Racing Club.

Inaugurée au cours de l'été 1964,la piste de 1.6 mille,située au coeur des Laurentides, s'est immédiatement révélée un pôle d'attraction.Lors d'un programme,on a même enregistré la plus forte assistance à un événement sportif en sol canadien. L'immense intérêt - que suscitent actuellement les courses de voitures-sport au pays semblent indiquer que l' afflux d'amateurs sera plus grand que jamais au cours de la prochaine saison.

COURSE INITIALE EN MAI

La première course de la saison au Circuit,dimanche le 30 mai,marquera l'ouverture des grandes courses de voitures-sport au Canada.Il s'agira de la Course pour l'obtention du trophée Pepsi-Cola.Déjà approuvée par la Fédération internationale de l'Automobile, cette course devrait attirer plusieurs conducteurs de réputation internationale.

Dès l'autonme dernier,on commençait les travaux en vue de prolonger la piste de 1.3 mille additionnel,ce qui lui donnera une longueur de 2.9 milles et en fera la plus longue piste du pays.Cette extension sera utilisée pour la première fois le 4 juillet,lors du deuxième programme de la saison dont l'enjeu principal sera le trophée Labatt 50,

Viendront ensuite la course du Congé des Banques,le 1er août,et la "Player's Quebec", le 12 septembre.Le programme du 1er août devrait attirer bon nombre d'amateurs ontariens, qui jouiront alors d'une longue fin de semaine particulière à cette province.

Pour chacune des quatre courses majeures,au moins $10,000 en bourses seront versés par les commanditaires,ce qui incitera plusieurs conducteurs de renom à s'y inscrire.

CONTRIBUTION DE LA CIE FORD

Une autre entreprise canadienne vient d'accorder son appui au M.M.R.C. dans ses efforts pour promouvoir le Circuit laurentien.Il s'agit de la Société Ford-Canada,Limitée,qui met à la disposition du club une familiale complètement équipée qui servira de patrouille.

"Nous apprécions hautement ce geste de la compagnie Ford" de commenter M. John Ross, directeur des courses."L'or - ganisation de courses de voitures-sport nécessite d'énor - mes déboursés,et sans l'apport financier des commanditaires et d'entreprises intéressées - aux automobiles,il nous serait impossible de présenter des courses de calibre majeur au Québec."

De son côté,M. Fernand Labrosse,directeur des relations publiques pour l'est du pays chez Ford,ajoute que sa compagnie s'intéresse activement aux courses de voitures depuis plusieurs années,et qu' elle se faisait un plaisir,par cette contribution,de seconder les effrots de la direction du Circuit Mont- Tremblant -St-Jovite.

La station wagon 1965 sera équipée d'une trousse complète pour premiers soins,ainsi que d'appareils pour combattre les incendies.Elle sera utilisée pour patrouiller la pis te et les environs.

Lors d'une récente réunion couronnant l'année 1964 au M. M.R.C., MM. John Spencer-Nairn et John Ross furent réélus respectivement président et directeur des courses.

M. Peter Partridge,trésorier révélait que le Club était en excellente situation financière, grâce surtout à un nombre ac - cru de membres.Le M.M.R.C. est un organisme à but non lucratif.Les recettes qu'il retire d'une partie du coût d'admission à la piste sont versées à des projets susceptibles de promouvoir le sport

St-Jean joue à Iberville

IBERVILLE:---Les Braves de St-Jean tenteront d'obtenir une deuxième victoire d'affilée ce soir alors qu'ils rendront visite aux Renards d'Iberville de Maurice Perreault dans une joute régulière de la ligue B.M. S. La partie aura lieu sur la patinoire de l'Ecole St-Georges et un vif intérêt règne présentement parmi les partisans des deux équipes. Lors des trois premières rencontres entre ces deux camps, St-Jean l'a emporté 5 à 2 et Iberville par 5 à 2 et 7 à 5. Cela veut donc dire qu'un triomphe des Braves mettrait une égalité entre ces deux rivaux de toujours. Par contre, le club de Maurice Perreault espère mettre une emprise sur le second rang en remportant une victoire décisive sur le club de Maurice Hébert.

Chez les Braves la situation présente que le club se doit de remporter une série de victoires; dans un rapport remis par le président Choinière, ce dernier désignait que la joute entre St-Jean-Cowansville arrêtée à la fin de la deuxième période n'aura pas de suite et qu'elle est gagnée par Cowansville qui menait 4-2 à ce moment-là. Ceci laisse neuf parties à disputer au club qui traine par quatre points derrière Waterloo en dernière position.

En ce qui regarde la joute de ce soir, les Renards seront privés des services de Gilles Dumont tandis que les Braves avec le retour de Gilles Raymond présenteraient une équipe à son grand complet avec l'addition de Jacques L'Archevêque et Robert Lafontaine les deux derniers à signer leur contrat à la date limite. Donc on prévoit un duel à l'emporte-pièce ce soir à Iberville alors que St-Jean visite les Renards de l'endroit à L'Ecole St-Georges. La joute débute à 8.30 hres.

Les traineaux-automobiles

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'honorable Gérard Cournoyer, tient à rappeler aux fervents de l'auto-neige et du traineau-automobile que la loi leur défend tout autant de circuler dans les ravages de caribou que dans ceux de l'orignal et du chevreuil. Chacun comprendra aisément la raison de cette interdiction. Le bruit que cause le ronronnement de ces appareils dérange le gros gibier et le force à quitter ses ravages en l'exposant à l'épuisement, voire à l'inanition.

Les sportifs comprendront également qu'il soit interdit aux avions de survoler en rase-mottes les troupeaux de caribous. Cette dernière défense ne vaut que pour le caribou qui est un animal beaucoup plus grégaire que le chevreuil et l'orignal.

Le ministre insiste sur le fait que toute violation à ces règlements peut entrainer les mêmes sanctions que lorsqu'un chasseur enfreint la loi en poursuivant le gros gibier dans ses ravages. Les gardes-chasse de chacun des districts de Protection de la province ont reçu en conséquence de sévères instructions à ce sujet. Il en va de l'intérêt de tous les sportifs.

Clay aimerait affronter Chuvalo

TORONTO (PC) — Cassius Clay affrontera George Chuvalo si ce dernier dispose de Floyd Patterson le 1er février, rapporte Bob Frewin, du Telegram, dans une nouvelle écrite à New York.

Clay, qui doit rencontrer Sonny Liston dans un match-revanche en vue du titre que la WBA ne reconnait pas, a prédit que Chuvalo allait sortir vainqueur de l'ex-champion mondial.

Frewin rapporte les déclarations de Clay comme suit:

"Je considère Chuvalo comme le meilleur aspirant à mon titre. Je dois affronter Liston s'il demeure hors de prison assez longtemps pour se battre, mais, si George bat Patterson, il est l'homme que je désire rencontrer.

Chuvalo devrait vaincre Patterson, car il est plus fort et peut cogner. . .

"Moi et Chuvalo? je ne sais rien du résultat. Il est fort et j'ai déjà visité le tapis dans mes combats. Il peut me vaincre, mais je veux l'affronter.

"Il serait l'espoir blanc et tout le monde l'encouragerait comme négligé des parieurs."

On sait que Clay se remet d'une opération qui a obligé la remise de son match titulaire avec Liston en novembre dernier à Boston.

Selon Clay, un match titulaire entre lui et Chuvalo serait "le plus grand combat dans l'histoire des poids lourds".

Sam Pollock ne craint pas les critiques

MONTREAL (PC) — A moins que les Canadiens de Montréal terminent la saison en tête du classement de la Ligue nationale de hockey, le nouveau directeur général du Tricolore, Sam Pollock, sera à la merci des critiques.

Il en est à sa première année à ce poste où il a succédé à Frank Selke et le fait que le Bleu, blanc rouge a terminé la saison dernière en tête du classement ne facilitera pas sa tâche. La seule façon pour Pollock d'améliorer la besogne accomplie par son prédécesseur consisterait à conduire son équipe aux finales de la coupe Stanley, un exploit que les Canadiens n'ont pas réalisé l'année dernière, et même de remporter l'emblème tant convoité.

Pour l'instant, les critiques demeurent silencieux, l'équipe montréalaise étant en deuxième position, deux parties en mains sur les meneurs de la ligue, les Black Hawks de Chicago, qui viennent de déloger les Canadiens qui ont subi deux cuisants revers en fin de semaine dernière.

Ce n'est pas que Pollock s'inquiète des critiques.

"La seule différence au sujet de ma tâche maintenant c'est qu'il me faut prendre la décision finale. Mais cela ne me dérange pas. C'est d'ailleurs ce que je désire faire."

Quand Pollock, qui est âgé de 38 ans, a été nommé directeur général, il a décroché un poste que d'aucuns destinaient à Kenny Reardon, l'ancien joueur de défense étoile.

"J'avais le pressentiment que ce poste serait vacant avant qu'il me soit offert", d'affirmer M. Pollock. "Ce sont de ces choses qui se devinent, mais ce fut néanmoins une grande surprise de l'obtenir."

Nos athlètes ne l'ont pas impressionné

RIVIERE-DU-LOUP (PC) — M. l'abbé Ronald Landry, directeur du centre des loisirs de Rivière-du-Loup, a déclaré, hier que les Canadiens, à quelques exceptions près, ont fait piètre figure aux récents jeux olympiques de Tokio.

Le religieux accordait une conférence de presse à son retour d'un voyage de quelques mois outre-mer et, au cours duquel, il a assisté aux jeux internationaux.

Il s'est déclaré d'avis qu'il manque une formation de base aux athlètes canadiens.

Il faudrait, a-t-il dit, commencer à former les jeunes très tôt pour pouvoir en arriver à grouper un ensemble d'athlètes d'où sortiront des champions.

Choix facile

Le président du club, M. Dave Molson, admet que le choix final était entre Pollock et Reardon, ajoutant qu'il n'a pas perdu de temps avant d'arrêter son choix.

M. Molson n'a pas fourni de plus amples explications, mais peut-être voulait-il faire allusion aux talents que Pollock a démontré pour découvrir des joueurs de hockey prometteurs. Ralph Backstrom, Gilles Tremblay et Bobby Rousseau ne sont que quelques exemples de son habilité comme dépisteur. A ce titre puis plus tard en sa qualité de directeur du système de clubs fermes des Canadiens, M. Pollock a pris l'habitude de parcourir les pages de sport des journaux canadiens et américains et il continue cette pratique encore aujourd'hui.

"Nous pouvons de cette façon vérifier le dossier de chaque joueur de hockey au pays; qui compte des points régulièrement et qui n'en compte pas — et un tas de détails du genre."

Encyclopédie ambulante

Sam Pollock a également été qualifié "d'encyclopédie ambulante" puisqu'il est capable de citer de mémoire les statistiques des joueurs passés et actuels.

Mais, une autre raison qui explique qu'il a accédé à ce poste de commande c'est qu'il se préparait depuis des années à se hisser à la direction de l'équipe.

Carrière

Fils d'un immigré irlandais et d'une mère originaire de Terre-Neuve, Pollock n'a jamais évolué dans une équipe professionnelle et il n'a même pas eu la chance de montrer ce dont il était capable lorsqu'il y a plusieurs années, il s'est aligné avec le Royal junior de Montréal.

Il a fait ses débuts comme instructeur en 1947 avec le Canadien junior de Montréal et, deux ans plus tard, à l'âge de 25 ans, il devint le plus jeune instructeur à décrocher la coupe Memorial.

CHAMBARDEMENT

NEW YORK (PA)—Les Rangers de New York ont déplacé trois joueurs hier dans le but d'améliorer leur classement dans la ligue Nationale de hockey.

Le joueur de défense Bob Plager a été rappelé de Vancouver, de la ligue de l'Ouest, et l'ailier droit Jim Mikol, du St. Paul, de la ligue Centrale, tandis que Ron Ingram reprenait le chemin de Baltimore, de la ligue Américaine.

Ingram avait remplacé, dimanche, Jim Neilson, retenu à l'écart du jeu pendant 10 jours en raison d'une blessure à l'épaule.

BANQUET ANNUEL DU CLUB DE PÊCHE MOLSON, SAMEDI LE 16

C'est samedi le 16 janvier à la Salle Terrasse Molson - entrée à la barrière no. 3 en face du 1555 est, rue Notre-Dame - Montréal - qu'aura lieu le grand banquet annuel du Club de Pêche Molson Inc.. Le Ministre du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, l'Honorable Gérard Cournoyer, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de ce diner qui réunira les présidents des clubs et associations de pêche de la province. Au cours du diner on fera la remise des trophées et prix en argent aux associations gagnantes du tournoi 1964 qui sont:

CHAMPIONNAT PROVINCIAL

Trophée

Or — Assn de Chasse et Pêche Lac St-Jean Inc.

Argent — Club de Chasse et de Pêche Naskapis

Bronze — Club de Conservation du Memphremagog

CHAMPIONNAT DES DISTRICTS

District

A — Assn de Chasse et Pêche de Rouyn-Noranda Inc.

B — Club Amateur Chasse et Pêche Donnacona

C — Assn de Chasse et Pêche Lac St-Jean Inc.

D — Club de Chasse et Pêche Naskapis

E — Assn des Chasseurs et Pêcheurs de Rimouski.

F — Assn Chasse et Pêche de Lac Mégantic

G — Club de Conservation du Memphremagog

H — Club Sportif des Pêcheurs du Lac St-François

I — Club Laurier - Pêche et Chasse (Hull)

J — Assn Chasse et Pêche St-Gabriel de Brandon

K — Pêcheurs Sportifs du Lac St-Louis Inc.

De plus une bourse sera remise à un étudiant en biologie de l'Université de Montréal.

Skieurs spécialistes pour le Canada en '68

OTTAWA (PC) — Le quartier général des forces armées canadiennes a fait savoir hier qu'il fournira une équipe de skieurs spécialistes du biathlon pour représenter le Canada aux jeux olympiques d'hiver de 1968 qui auront lieu à Grenoble, en France.

L'Association canadienne du ski amateur a recommandé le choix de skieurs des forces armées pour former cette équipe parce que les programmes d'instruction pour la guerre en hiver, le tir au fusil et la culture physique telle qu'elle se pratique dans les forces armées constituent une excellente préparation pour la formation de concurrents pouvant prendre part à ce genre de compétition.

Le biathlom consiste à parcourir en skis 12 1-2 milles sur un terrain difficile et à tirer, en cours de route, sur de petites cibles placées à une distance de 250 mètres.

Un choix préliminaire a été fait et 18 candidats se réuniront ce mois-ci au camp de Valcartier, pour y poursuivre leur entraînement, au terme duquel aura lieu le choix définitif.

L'équipe canadienne sera dirigée par M. Niile Itkonen, de Vancouver, ancien entraîneur de l'équipe finlandaise.

Les Maroons de Waterloo auront la visite du Richmond ce soir



Serge GAOUETTE



Gaetan GINGUES

WATERLOO -- Les Maroons de Waterloo de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est auront la visite des Flyers de Richmond ce soir dans une partie régulière du circuit Dion. En quatre parties cette saison entre ces deux équipes les Maroons ont eu le meilleur ayant remporté la victoire à deux reprises et annulé un autre fois.

Ce soir l'équipe de Rolland Morisseau sera au grand complet pour cette importante rencontre qui suscite beaucoup d'intérêt dans le camp des Flyers qui lutte présentement avec Asbestos et Mégantic pour la troisième position. Les amateurs locaux pourront voir à l'oeuvre l'excellent Pierre Chagnon qui ne cesse d'émerveiller les supporteurs des Maroons depuis le début de la campagne. Le trio Gingues, Jodoin et Gaouette qui a accumulé un total de 14 francs buts en trois joutes sera de nouveau à l'oeuvre ainsi que celui formé de Gaudreault-Coutu-Lampron qui excelle par un jeu défensif.

A la défensive Gilles Papineau qui détient présentement la première position des compteurs de l'équipe sera là pour aider les Valcourt, Cabana et Gingras à protéger la forteresse de Pierre Chagnon.

Du côté de Richmond les Desgagné, Champagne, Dubreuil seront à surveiller constamment de la part des jeunes joueurs de Rolland Morrisseau ainsi que Jacques Leclerc qui est le pilier de la défensive du Richmond.

La joute débutera à 8.30 P. M. et la direction des Maroons espère avoir un aréna comble pour cette importante partie. A noter que l'aréna sera chauffé pour cette joute et toutes les autres de la saison puisque maintenant l'aréna est doté d'un système de chauffage.

M.C. Upton gagne



INAUGURATION DU SYSTEME DE CHAUFFAGE à l'aréna de Waterloo. Dimanche après-midi les spectateurs à la joute de hockey entre les Maroons et les Météors d'Abestos ont pu jouir d'un c mfort agréable avec ce nouveau système de 22 unités, qui développent chacun une chaleur d'une capacité de 48,000 B.T.U. A cette occasion, M. le Maire a bien voulu accepter l'invitation de Waterloo Aréna Inc. pour inaugurer ce système adéquat. On remarque sur la photo de gauche à droite M. Bernard Bachand, commissaire, M. Armand Russell, mettant le système en marche, M. André Jacques de Sherbrooke, M. Windsor Holloway, échevin et Alphonse Laflamme commissaire de Waterloo.

Papineau et 7Up mènent la Dépression

Granby - - Dans la ligue Dépression de Granby, les clubs Papineau et Seven-Up sont sur un pied d'égalité avec chacun 16 points 7-Up a cependant une partie de plus de joué que Papineau. Papineau a compté le plus de buts, 75 et en a alloué le moins, 49.

Chez les compteurs, S. Aubin avec 40 points dont 22 assistances et N. Brodeur avec 38 points dont 20 buts sont en tête. N. Bazinet est le joueur le plus puni avec 50 minutes au pénitencier.

Cabana du Papineau a la meilleure moyenne chez les gardiens avec 4.08 buts alloués par parties.

7 Janvier 1965

NOMS	B	A	T	Pu
S. Aubin (7up)	18	22	40	18
N. Brodeur (Pap)	20	18	38	20
N. Bazinet (7up)	15	16	31	50
Y. Vachon (Pap)	11	18	29	4
R. Prince (Pap)	11	17	28	21
Y. Tétreault (Min)	15	11	26	4
Y. Thibodeau (Pap)	14	9	23	10
C. Charbonneau (Min)	4	18	22	2
G. Germain (Sim)	6	13	19	18
R. Cameron (7up)	7	11	18	4
J. Charbonneau (7up)	5	13	18	46
C. Gagnon (Min)	9	7	16	4
G. Charron (Sim)	9	7	16	6
P. Gaudreau (Pap)	4	11	15	34
D. Galipeau (Min)	4	10	14	30
N. Saurette (7up)	4	10	14	4
J. Brodeur (Min)	5	8	13	2
Y. Talbot (7up)	6	7	13	8
P. Dauphin (7up)	6	6	12	0
D. Vaudry (Min)	6	6	12	19
R. Corbeil (Pap)	6	6	12	0
L. Averill (Sim)	6	4	10	16
B. Rousseau (Pap)	5	4	9	6
G. Foisy	4	5	9	0
G. Larose (Sim)	4	5	9	10
R. Tardif (Min)	4	5	9	16
P. Rousseau (Sim)	6	2	8	37
L. Rousseau (Sim)	4	6	8	38
S. Duperron	2	6	8	38
F. Lapointe (Sim)	4	2	6	20
Y. Boutette (7up)	2	4	6	35
JL Grondin (Min)	2	3	5	32
M. Hébert (Min)	1	4	5	12
J. Beauregard (Pap)	1	4	5	0
G. Thurmel (7up)	0	5	0	5
M. Ducharme (Sim)	1	3	4	0
Roch Tardif (Min)	0	4	4	18
P. Chicoine (Min)	3	0	3	0
Y. Hamelin (7up)	2	1	3	2
P. Bois (7up)	2	1	3	0
R. Forget (Sim)	1	2	3	2
C. Larocque (Sim)	1	2	3	0
A. Plouffe	1	2	3	0
C. Péloquin (Pap)	0	3	20	
F. Languay (Min)	2	0	2	7
R. Boudreau (Min)	0	2	2	4
C. Tardif (Sim)	0	2	2	0
L. Grondin (Pap)	0	2	2	14
C. Foisy (Sim)	1	0	1	9
R. Delorme (Sim)	0	1	1	2
J. Chabot (Pap)	0	1	1	0
G..Gariepy	0	0	0	6
M. Bisaillon (7up)	0	0	0	4
DiTomasso (Sim)	0	0	0	7
JP Lapointe	0	0	0	13
G. Bertrand (Sim)	0	0	0	4
M. Cabana (Pap)	0	0	0	4

CLASSEMENT DES EQUIPES

	PJ	G	P	PP	PC	PTS
Papineau	12	8	4	75	49	16
7up	13	8	5	74	72	16
Miner	12	6	6	56	69	12
Simond	11	2	9	44	69	4

MOY. DES GARDIENS

NOMS	PJ	BA	MOY	Equi.
Cabana	12	49	4.08	(Pap)
Bisaillon	12	57	4.75	(7up)
Gariepy	12	57	4.91	(Min)
DiTomasso	7	43	6.14	(Sim)
Averill	3	20	6.66	(Sim)
Houle	1	8	8.00	(Sim)
Leblanc	1	9	9.00	(7up)

M. PAUL ROY EN EUROPE

M. PAUL ROY, le président de l'Association Cycliste Canadienne s'est embarqué vendredi le 8 janvier, sur un aérobus d'Air France à destination de Paris, première étape de son voyage.

Devant le développement accéléré du sport cycliste au Canada et le rôle de plus en plus important que le Canada joue dans le monde cycliste, le bureau de direction de l'A.C.C. décidait de déléguer son président en Europe pour un voyage d'études et de bonne entente M. Roy se rendra d'abord à Paris où il rencontrera les autorités de l'union Cycliste Internationale.

Des rencontres sont également prévues avec la Fédération Française du Cyclisme, la Fédération Internationale du Cyclitourisme, l'Institut National des Sports de France et diverses autres Fédérations. Il sera également question de Courses de Six Jours et du Tour du St-Laurent Cycliste.

M. Roy se rendra aussi en Belgique et en Allemagne où il assistera à diverses compétitions cyclistes sur piste, notamment les Six Jours de Berlin qui auront lieu du 15 au 21 janvier.

Ligue Commerciale de Farnham

FARNHAM - La ligue Commerciale de Farnham nouvellement formée par les Loisirs de Farnham, connait une popularité sans cesse croissante. En date du 7 janvier la situation au sein de cette ligue est la suivante:

CLASSEMENT

	G	P	N	Pp	Pc	T
Opera	2	0	1	15	4	5
Côté	2	1	0	15	10	4
Coopérative	0	1	1	5	5	1
Harbec	0	2	0	4	19	0

CINQ MEILLEURS COMPTEURS

Joeurs	Pj	B	A	T	P
Racine	3	6	2	8	8
Palmer A.	3	5	2	7	0
Nagano T.	3	2	5	7	2
Takeda H.	3	3	2	5	4
Brazeau J.M.	3	3	1	4	14

Francs Buts: D. Racine du Côté avec 6.

Assistances: T. Nagano du Côté avec 5.

Plus Puni: J. Labelle du Opéra avec 18 minutes.

MOYENNES DES GARDIENS DE BUTS

Joueurs	Pj	Bc	M	B	P
Durivage J.G.	3	4	1.33	0	0
Emond M.	2	6	3.00	0	0
Hébert A.	3	10	3.33	0	2
Dion Y.	2	19	9.50	0	0

Prochaines Joutes: Dimanche le 10 Janvier Coop. vs Harbec 1 30 p.m.

Lundi le 11 Janvier Côté vs Coop. 7 00 p.m.



CHAMPION JOCKEY -- Ronald Turcotte, 23 ans, fut le meilleur jockey à la piste Aqueduct, près de New-York durant le dernier meeting à cette piste. Originaire de Grand Falls N.B., il a conduit 29 vainqueurs, a fini 21 fois en deuxième position et 25 fois troisième. Il a commencé à conduire il y a quatre ans seulement et fut en 1962 et 1963, le champion jockey canadien. Ici, il pose pour Pierre Belloq.

PAUL DESROCHES DOMINE LA B. M. S.

Granby-Les dernières statistiques de la ligue B. M. S., nous révèlent que le diminutif Paul Desroches du Grandmont de Granby poursuit sa formidable poussée vers le championnat total de 45 points composé de 24 buts et 21 passes. Le champion compteur de la ligue l'an passé, Gaétan Jacques, a connu un regain de vie et il occupe maintenant la 3e place avec Marcel Larocque du Cowansville. Roger Monty des Comets de Waterloo est en deuxième avec une fiche de 18 buts 15 passes pour 33 points. Chez les gardiens, Gilles Couture du Granby continue de dominer avec une moyenne de 4.27. Le Grandmont de Granby demeure le club le plus puni avec 366 minutes.

Ce rapports comprend tous les résultats de l'année, au 8 janvier '65.

LES MENEURS

NOMS	CLUB	BUTS	ASS	Total
Desroches Paul,	Granby	24	21	45
Monty Roger	Waterloo	18	21	53
Jacques Gaétan	Granby	15	16	31
Larocque Marcel	Cowansville	16	15	31
Ouellette Germain	Cowansville	13	15	28
Bernard Yvan	Cowansville	19	8	27
Massé Jean-Guy	Granby	13	14	27
Couture Gilles	St-Jean	8	17	25
Aubin Gilles	Granby	11	13	24
Duranleau Normand	Waterloo	15	7	22
Roy Gérald	Iberville	15	7	22
Renaud Jean-Yves	Waterloo	12	10	22
Farella Pascal	St-Jean	10	12	22
Thibodeau Yvon	Granby	12	8	20

CLASSEMENT OFFICIEL

CLUBS	PJ	PG	PP	N	PP	PC	P.t.s.
Granby, Grandmont	13	11	0	2	110	58	24
Iberville, Renards	12	7	4	1	62	62	15
Cowansville, Victoria	13	6	6	1	76	83	13
Waterloo, Comets	15	3	10	2	80	106	10
St-Jean, Braves	15	4	11	0	65	84	6

Le pilote Simpson veut grouper son club

TORONTO (PC)—Gord Simpson, pilote de l'équipe nationale de hockey, a déclaré que son équipe jouait enfin avec ensemble, mais il serait beaucoup plus heureux s'il pouvait grouper ses joueurs sous un même toit.

Simpson discutait ce problème à la suite du gain de 3-2 du Canada aux dépens des Tchèques hier.

"Quelques uns des joueurs étaient fatigués", a noté Simpson. "Dineed, Broderick et Barry MacKenzie avaient joué la veille avec leurs équipes locales et ils évoulaient de nouveau avec une autre équipe.

"Si nous pouvions les entraîner ensemble à l'Université du Manitoba, nous améliorerions notre tenue en tant qu'équipe nationale."

Simpson était d'avis que les Canadiens avaient connu une de leurs meilleures parties contre les Tchèques, qu'ils ont battus à deux reprises, à part un verdict nul et un revers.

"A l'exception de la deuxième période, je crois que nous avons bien joué", a précisé Simpson. "Nous ralentissons quelques fois, mais, par ailleurs, nous sommes forts dans la dernière période".

Lorsqu'on lui a fait remarquer les passes précises mais trop fréquentes de ses protégés, Simpson a admis: "Nous avons peut-être trop passer la rondelle aujourd'hui, mais nous tenons à faire déplacer un rival afin de lancer directement vers les buts".

Ken Broderick, gardien du Canada, a noté que ses coéquipiers "couvraient" mieux leurs rivaux devant ses filets, chose qui a manqué à Colorado Springs.

Le pilote tchèque a déclaré que l'équipe senior qu'il avait affrontée à London vendredi soir était trop rude. Il n'avait rien à redire de l'équipe nationale et a même admis quelle était supérieure à ce qu'il avait laissé entendre vendredi.

Après la partie de vendredi soir, où les Seniors ont triomphé, le pilote tchèque avait prétendu que l'équipe était la meilleure qu'il avait affrontée après les Russes.

Hier, le pilote préférait l'équipe nationale aux étoiles seniors de l'Ontario.

Bernard Geoffrion est en faveur que tous les joueurs portent des casques

NEW YORK (PA)—Les dirigeants du hockey professionnel feront preuve d'intelligence le jour où ils exigeront que tous les joueurs portent un casque protecteur, prétend Bernard Geoffrion.

Geoffrion, ex-étoile de la ligue Nationale de hockey, est le pilote des As de Québec, qui ont commencé récemment à porter le casque.

Les As, qui dominent la division Est de la ligue Américaine de hockey, sont la première équipe, en plus d'une décennie, à exiger le casque protecteur.

Yvan Cournoyer, des Canadiens, Pit Martin, du Detroit, ainsi que Red Kelly et Billy Harris, du Toronto, portent régulièrement le casque dans la LNH.

"Chacun de mes protégés porte le casque depuis les deux dernières semaines", a dit Geoffrion. "C'est une très bonne chose et, si je recommençais ma carrière de nouveau, je serais le premier à en porter un".

Décision

La décision des As a résulté de deux blessures à la tête des défenses Jim Morrison et John Hanna. Morrison a été le plus gravement atteint, subissant une fracture du crâne qui le tiendra à l'écart du jeu pendant deux mois.

"A la suite de ces blessures, quelques uns de mes joueurs sont venus me dire qu'ils aimeraient porter des casques protecteurs", a ajouté Geoffrion. Puis, toute l'équipe a commencé à en porter, ce qui m'a rendu très heureux. Cela prend un peu de temps à s'accoutumer, mais ça en vaut la peine.

"En premier lieu, les amateurs ont semblé surpris de nous voir sauter sur la glace avec les casques, mais la plupart des commentaires ont été favorables jusqu'à maintenant."

Harvey

Geoffrion a noté que Doug Harvey, l'ex-étoile de la LNH, avait été un des premiers à porter un casque lors des exercices.

La plupart des casques sur le marché sont faits de plastique et se vendent entre $5 et $6.

"Je n'ai jamais subi de blessures graves à la tête personnellement", a précisé Geoffrion, "mais je me rappelle ce qui est arrivé à Lou Fontinato, dont la carrière a été terminée par une blessure au cou il y a deux ans."

"La blessure de Lou aurait pu être moins grave s'il avait porté un casque", a ajouté Geoffrion au téléphone de Québec. "Je me rappelle encore les blessures subies par Paul Meger, Gordie Howe et Elmer Lach".

Bailey

Les Maple Leafs de Toronto furent la dernière équipe à porter le casque en groupe. Ils en reçurent l'ordre au début des années 1930, à la suite d'une fracture du crâne qui a failli coûter la vie à Ace Bailey, un ailier torontois.

Kings Clancy, défense des Leafs du temps et maintenant assistant gérant a rappelé à ce sujet: "Les casques étaient alors du genre de ceux du football, gros et lourds. La plupart des joueurs s'en débarrassèrent dès le premier match. Pour ma part, je ne l'ai porté que quelques minutes, car il m'empêchait de voir ce qui se passait. Aujourd'hui, les casques sont beaucoup améliorés. Plus légers et mieux aérés, ils ne vous font plus transpirer".

Terry Reardon, gérant général des Clippers de Baltimore, de la LAH, est également en faveur des casques protecteurs.

"J'ai vu les As récemment et, même s'il semblait étrange de les voirs tous porter un casque, c'est une bonne chose. Je crois qu'on le rendra obligatoire très prochainement".

L'Armée fournira une équipe de skieurs

Les Forces canadiennes fourniront une équipe de skieurs spécialistes du biathlon pour représenter le Canada aux jeux Olympiques d'hiver de 1968, qui auront lieu à Grenoble (France) nous annonce aujourd'hui le Quartier général des Forces canadiennes.

L'Association canadienne du ski amateur a recommandé le choix de skieurs des forces armées pour former cette équipe parce que les programmes d'instruction pour la guerre en hiver le tir au fusil et la culture physique telle qu'elle se pratique dans les forces armées constituent une excellente préparation pour la formation de concurrents pouvant prendre part à ce genre de compétition

Considéré comme l'une des épreuves les plus difficiles des jeux Olympiques d'hiver, le biathlon remonte à la course de fond en skis pratiquée par les armées d'Europe et il consiste à parcourir en skis 20 kilomètres (12 1/2 milles) sur un terrain difficile et à tirer en cours de route sur de petites cibles placées à une distance de 250 mètres.

Etant donné que le biathlon exige une grande vigueur physique, une forte endurance aux

(Suite à la page 14)

Upton gagne

UPTON - (L.B.) Dans la ligue Inter-Paroissiale de Bagot, les Lions d'Upton ont démontré beaucoup de puissance offensive en allant vaincre les As de St-Simon au pointage de 14 à 5 à St-Simon.

Pour les Lions, Goyette, Beaudoin et G. Sylvestre ont brillé avec chacun trois buts et trois aides. J. C. Daviault s'est également distingué avec deux buts et deux passes, les autres filets appartenant à Savoie, Loiselle et Gilles Sylvestre.

SIMPLE DE 173 POUR NORMAND PROVOST

ACTON VALE (DNC) - Les activités se déroulent au ralenti dans le domaine des quilles durant la période des Fêtes; en effet, un seul rapport nous est parvenu du Palais du Quilleur. Il s'agit des résultats de la ligue PEE WEE que dirige Guy Daigneault:

Le jeune Normand Provost a roulé un excellent simple de 173 et un magnifique triple de 402. Présentement, les honneurs du circuit appartiennent à Rolland Laflamme. CLASSEMENT: Bruins, 21; Canadiens 15; Rangers, 12; Red Wings, 8.

ON DIT QUE. . .

On dit que la cédule de la ligue Acton Shoe se déroule très lentement et peut-être trop lentement au goût de certains quilleurs de ce circuit qui semblent "rouiller" rapidement avec ce manque d'action. . . (A part celà, il y en a qui travaillent de nuit. . .)

St-Ignace l'emporte

ST-IGNACE DE STANBRIDGE (DNC) La ligue Supérieure de l'Est compte dans ses rangs cette année six équipes qui sont St-Ignace, St-Alexandre, Ste-Brigide, Henryville, Frelighburg et Bedford. Le président de la ligue est Frank Goudreau et le vice-président en est Armand Duhamel.

Mardi dernier lors d'une rencontre entre les champions de St-Ignace et les Ducs de Bedford, St-Ignace a remporté la victoire par 8 à 6. Les compteurs pour St-Ignace: Robert Tarte, 6 buts et Yvon Duhamel et André Duhamel.

Ligue Commerciale des Loisirs de Farnham

Alignement des Equipes:
FARNHAM.-
OPERA: Durivage J.G. Dion P., Labelle J., Palmer A., Vigeant P., Hebert L., Brazeau J.M., Forand A., Cyr R., Lemieux R., Gingras R., Gauthier J.
COOP: Emond M., Demers Y., Blanchette M., Gamarche M., Robert M., Roberge R., Arbec M., Leduc R., Lafleur D., Carreau R., Palmer R., Palmer J.,

Sommaire:
Première Période:
But: 1: Brazeau J.M. (Dion P.)
Punitions: Brazeau J.M. Demers Y.
Deuxième Période:
But: 2: Gamache M. (Palmer R. Roberge R.)
Punitions: Forand A (3) Lafleur D., Gingras R., Arbec M., Palmer R., Roberge R., Labelle J. (mineur & mauvaise conduite). Brazeau J.M. (mauvaise conduite).
Troisième Période:
Aucun But.
Punitions: Forand A., Demers Y., Gamache M., Palmer J.
Compte Final:
Opéra: 1 Coopérative : 1
Arbitre: G. Mady. Juges de Lignes: M. Mady., R. Allen.
Marqueur Officiel: J. Coulterman.

Alignement des Equipes:
COTE: Hébert A., Nagano T., Samson L., Lavigne J., Racine D., Robert G., Cote P. Byers H., Takeda H.,
OPERA: Durivage J.G. Dion P., Labelle J., Palmer., Vigeant P., Hébert L., Brazeau J.M. Gingras R., Cyr R., Lemieux R., Longtin T., Gauthier J.,

Sommaire:
Première période: Aucun But:
Punitions: Coté P., Dion P., Labelle J.
Deuxième Période: Buts: 1 Brazeau J.M. (sans aide)
2: Gauthier J. (Palmer A., Brazeau J.M.)
3: Palmer A. (Lemieux R.)
4: Racine D. (Cote P. Nagano T.)
Punitions: Nagano T., Hébert A. (Opéra banc servi par Hébert L.
Troisième Période: Buts: 5 Racine D. (Takeda H. Byers H.)
Punitions: Byers H., Brazeau J.M., Takeda H.
Compte Final: Cote: 2 Opera: 3
Arbitre: G. Mady. Juges de Lignes: M. Mady et R. Allen.
Marqueur Officiel: G. St-Pierre

LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST

La Voix Féminine

378-3983
6 Services de buanderie
RESIDENCE - COMMERCE
HOTEL - MOTEL
LES BUANDIERS GRANBY Ltée
701, Principale
UN SERVICE COMPLET DE BUANDERIE

Que nous réserve la mode printanière...?

PARIS (AFP) — Les couturiers ne nous préparent pas cette année encore de véritable coup d'Etat, instaurateur d'une mode parfaitement neuve. Cependant, un accent très marqué est mis sur l'ampleur, le flou et la féminité. La longueur reste apparemment stable. En réalité, l'ampleur des jupes va impliquer un petit raccourcissement afin d'éviter que la silhouette ne s'alourdisse. La taille est généralement très fine et les manches plus ou moins longues se retrouvent partout. Tous les tissus légers seront de rigueur. Crêpe, mousseline, shantung, organza, etc. . ., et, comme toujours, le blanc et le marine auront la vedette.

Nina Ricci

Chez Nina Ricci, les robes sont coupées dans les différents sens du tissu, afin de donner de l'aisance et du mouvement, très ceinturées et à manches de fausse longueur.

Marc Bohan

Marc Bohan, chez Dior, a opté pour la taille très fine et la ligne étroite animée par du velum souple. Le buste est appuyé mais non blousant. Manches longues, pas de décolleté mais des effets de transparence.

Pierre Cardin

Pierre Cardin reste fidèle à son style: féminité d'abord, un peu de sévérité et un soupcon d'érotisme. Il a raccourci les jupes et les couleurs bonbon ont sa préférence.

Jean Tatou

Ligne virevoltante et très courte chez Jean Patou. La poitrine n'est jamais soulignée, les hanches sont effacées. Les jaquettes rallongent et les hanches "chemisier" se retrouvent partout, même sur les manteaux. Les chapeaux verront le retour des "grands bretons". Tons vifs ou, au contraire pastellisés. Le bleu "caline" fait son entrée dans la gamme des couleurs habituelles.

Jacques Griffe

Pour Jacques Griffe, la taille ne doit pas être particulièrement marquée et l'ampleur est

(Suite à la page 14)

LE PÈRE MARCEL MARCOTTE DONNERA UNE CONFÉRENCE

GRANBY- - Nous aurons bientôt la chance d'entendre tel qu'annoncé il y a quelque temps une causerie par le Rév. Père Marcel Marcotte, jésuite. Celui-ci est très bien connu par son émission "Coeur à Coeur".

Cette initiative est due à l'Association Parents-Maîtres de la paroisse St-Joseph. Le sujet de la conférence sera: "A quel bonheur conjugal préparons-nous nos enfants?" Ce sujet intéressera sûrement tous les parents de la ville et de la région qui veulent le bonheur de leurs enfants.

La conférence aura lieu mercredi, le 20 janvier, à 8 hres p. m. à l'école St-Joseph. On peut se procurer des billets en s'adressant au président de l'A.P.M. de chaque paroisse; aux membres de l'exécutif de la paroisse St-Joseph; à la Librairie Laliberté; où à l'entrée le soir même.

Les religieux, religieuses et les membres du clergé seront admis gratuitement. Bienvenue à tous.

Naissances à Bedford

BEDFORD (DNC)- - - A M. et Mme. Charles Larocque (Cécile Sweeney) est née une fille baptisée en l'église St-Damien sous les prénoms de Marie, Manon Chantal.

Le parrain est M. Bernard Larocque et la marraine Mlle Anne-Marie Larocque, frère et soeur de l'enfant. La porteuse était Mme. Yvon Sweeney, tante du bébé.

A M. et Mme. Jean Gagnon (Jacqueline Ménard) est née un fils baptisé en l'église St-Damien sous les prénoms de Joseph, Marcel, André.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme. Marcel Galipeau, oncle et tante de l'enfant. La porteuse était Mlle Clarisse Gagnon, tante du bébé.

ICI ET LÀ À ST-VALÉRIEN

SAINT - VALERIEN (DNC)- - Prents et amis s'unissent pour souhaiter un prompt rétablissement à la directrice de l'école, Saint-Pierre, Mlle Berthe Ducharme, actuellement hospitalisée à Notre - Dame, de Montréal; ainsi qu'à M. Alfred Dutilly, retenu à l'hôpital Saint-Charles, de St-Hyacinthe, pour traitements.

M. et Mme. Marcel Laplante (Lucille Caouette) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Jules, Guy.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme. Jules Goyette (Rita Caouette), oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme. André Couture (Micheline Girouard) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Jean Pierre.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme. Maurice Couture (Lise Brunelle) oncle et tante du bébé.

Félicitations aux heureux parents.

NOUVELLES DE ST-DAMASE

ST-DAMASE (DNC)- - M. et Mme. Denis McDuff (Pauline Bibeau) sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Thérèse, Céline, Guylaine.

Le parrain est M. Gilles Bibeau et la marraine est Mlle Rose-Aimée Desrosiers.

M. et Mme. Pierre Beauregard (Céline Palardy) sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Jules, Francis.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme. Jules Beauregard.

SOIREE

Les membres de l'U. C. F. R., de St-Damase organisent pour jeudi soir, le 14 janvier, une soirée familiale, à laquelle elles invitent cordialement la population des environs à assister à cette veillée.

Un orchestre de renom fera les frais de la musique et on y servira un goûter.

Va et vient à West Shefford

WEST - SHEFFORD (DNC)- - M. et Mme. Aimé Darcy ont reçu une vingtaine de personnes à un réveillon la veille du Jour de l'An à l'occasion des fiançailles de leur fille Jocelyne à Michel Blanchard.

M. et Mme. Joseph Blanchard ont donné un dîner de 30 couvertspour célébrer le même événement.

Ont été baptisés ces derniers jours:

Marie Lucienne Diane, fille de M. et Mme. Albert Mongeau.

Richard, Joseph, fils de M. et Mme. Edward Sckoluk

Joseph, Daniel, Benoît, fils de M. et Mme. Normand Racicot.

Mme. Peter Roberts, l'épouse de notre nouveau conseiller municipal a été appelée d'urgence en Angletterre, auprès de son père gravement malade; elle s'est envolée de Dorval, la veille du Jour de l'An.

LISEZ ET
FAITES LIRE
LA VOIX DE L'EST

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Si les entraves de l'existence vous irritent, il faudra apprendre à dominer la révolte que vous ressentez. Ne vous créez pas de soucis inutiles.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Procédez à des changements aussitôt que possible. Ceux que vous aimez ne demandent qu'à participer à vos activités, et à vous rendre la journée agréable.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Des développements surgiront au cours de la journée et apporteront du succès dans vos entreprises. La soirée est propice aux questions sentimentales.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Vous pouvez, aujourd'hui, accomplir un beau geste en faveur d'une personne qui a besoin d'aide. La journée est propice aux travaux intellectuels.

22 juillet au 21 août (LE LION) La chance vous sourira toute la journée si vous êtes ponctuel et patient. Vous avez beaucoup de prestige et vous saurez vous rendre irrésistible.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Aujourd'hui, les nouvelles ne sont pas celles que vous attendiez et vous devriez vous confier à une personne d'expérience. Prenez de nouvelles initiatives.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Les relations d'affaires et d'amitié peuvent être compromises si vous négligez de faire preuve de sincérité. Vous devrez prendre des initiatives.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Une personne semble s'appliquer à contrarier vos plans, mais vos chances de succès restent les mêmes. Vos relations sociales se maintiennent quand même sur un bon plan.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Aujourd'hui, vous serez porté à juger trop sévèrement des gens qui désirent simplement vous être utiles. Acceptez les suggestions qui vous seront faites.

22 décembre au 21 janvier (LE CAPRICORNE) Votre santé réclame plus d'attention que d'habitude. Les affaires d'amour et de famille ne sont pas des plus favorisées. Un heureux hasard vous donne une vive joie.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) De vieux projets reviennent sur le tapis. Efforcez-vous de faire valoir vos talents d'organisateur. Evitez la confiance aveugle à l'endroit d'une personne de sexe opposé.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) Vous aurez à accomplir des besognes ingrates que vous ne pourrez éviter. Attaquez-les résolument, et ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire maintenant.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Vous possédez un esprit audacieux et ne craignez aucunement les entreprises téméraires. Sous votre apparence paisible, vous cachez un esprit dominateur. Vous êtes aussi bien doué pour le travail intellectuel que pour le travail manuel. Sur le plan sentimental, vous subirez des échecs et vous aurez des succès temporaires.

Sac de plastique pour tout usage

ROUE DE PLASTIQUE

Aujourd'hui, tant de nouveaux produits sont destinés à un usage bien spécifique qu'on se réjouit d'en trouver un qui se prête à un nombre varié d'emplois. C'est le cas de ce grand sac de polythène opaque fermant à l'aide d'une tirette.

En réalité, ce sac est une version amplifiée du sac de plastique transparent dont les usages à la cuisine ne se comptent plus. De couleur chamois et mesurant 18" x 28", il se vend dans la plupart des quincailleries. Avez-vous quelque rude usage en vue comme le transport d'articles de camping le rangement d'accessoires pour la plage ou le maintien au sec de vêtements dans une embarcation? Eh bien; le sac en question est exactement ce qu'il vous faut.

Les sportifs, grands et petits, l'aimeront en raison de sa légèreté et de son étanchéité. Le jeune joueur de hockey s'en servira par exemple pour transporter son attirail. Vide, le sac de polythène se plie et tient un rien de place; il coûte aussi beaucoup moins cher que le sac de toile, ce qui permet d'en munir toute une équipe à peu de frais.

Comme pour tout produit nouveau, c'est à l'usage qu'on appréciera à sa juste valeur le fourre-tout de polythène.



SAC AU DOS! - Un sac de polythène à tirette, à la fois léger, solide et logeable, est l'article idéal pour transporter l'attirail de hockey. Imperméable et opaque, le sac de couleur chamois peut aussi servir à la plage, comme protection d'équipement de sport et pour toutes sortes d'entreposages.

Fiançailles et visite

LA PRESENTATION (DNC)- - M. et Mme. Ovila Côté annoncent les fiançailles de leur fille Lawrence à M. Simon Beauregard, fils de M. et Mme. Lucien Beauregard, de La Présentation.

M. et Mme. Bernard Lussier annoncent les fiançailles de leur fille Marielle à M. Rosaire Lapointe, fils de M. et Mme. Emile Lapointe, de St-Hyacinthe.

M. et Mme. Adrien Giasson annoncent les fiançailles de leur fille Denise à M. Gérard Joyal fils de M. et Mme. Omer Joyal, de St-Hyacinthe.

Le confort des pieds est le secret du bien-être

Le nombre encore jamais vu d'enfants, qui s'attroupent à l'école, chaussés de souliers de cuir de toute texture et de coloris imaginables, fait supposer que "l'explosion du cuir" a un pied d'avance sur "l'explosion de la population".

Tout à côté des souliers de cuir lisse, de cuir verni, de cuir à gant, de cuirs finement ou grossièrement grenus, les jeunes feront honneur aux souliers de cuirs brossé, ciré, gaufré, à fini antique et imprimé. Ces modèles légers, aux attrayantes couleurs, qui ont été introduits avec art de manière à combiner le bon soutien à la bonne mode, feront des souliers d'automne pour enfants des chaussure plaisantes à porter en tout temps.

Quelle que soit la texture, la mère avisée sait que seul le cuir souple et poreux à le don unique d'épouser la forme du pied de son enfant. Robuste, mais doux, il est le tissu idéal pour la chaussure d'enfants.

En mouvement ou au repos, les pieds délicats cachés sous les pupitres d'écoliers ont un cachet particulier quand ils sont enfouis dans les sans-attache, les oxfords et les bottines nouvelles. Le mocassin confortable, confectionné dans le doux cuir à gant, oudans les cuirs brossé et ciré, reste un favori classique. Les coquets souliers de cuir, à coupe toute simple ou arborant un noeud ou une bride délicate, se présente dans une palette complète de jolies nuances.

Quand la mère fait ses emplettes au rayon des souliers pour écoliers, elle pose le plus souvent son choix sur les oxfords de cuir souple. Les écoliers montreront leur enthousiasme quand elle s'arrêtera aux modèles à glissières, dans cette même catégorie de chaussures. Les gais trotteurs, les souliers à cuir sellier d'un blanc frappant avec empiècement brillamment coloré, ainsi que les oxfords fermés sous des houppes, sont disponibles dans un plein monde de textures de cuir et de coloris. Les semelles robustes tout cuir leur assurent un support entier, de la flexibilité et de la protection.

Très en vogue chez les fillettes sont les bottes et les botillons de cuirs lisse, brossé et grenu. Ornées de fermoir, de boutons ou de soutache, les bottes sont amusantes à porter. La doublure de cuir garde les pieds frêles au sec et bien douillets. Pour les rudes sports extérieurs, les bottes doublées d'agneau (laine sur cuir) sont chaudes et vraiment merveilleuses.

La tenue habillée que requièrent les parties de plaisir, genre écolier, veut dire brides arrières et modèles gentils de cuirs verni, lisse, imprimé et suédé. Au nombre des plus jolis modèles, plusieurs ont des découpes, des ornementations en volutes ou des brides.

Quelques brides sont à forme "T", d'autres sont doubles, et d'autres encore, asymétriques, pour donner un effet nouveau. Les noeuds minuscules perchés sur les escarpins donnent l'air aiguichant qui fait femme.

LES SOULIERS DE CUIR

Pour garçonnets sont au palmarès des coups durs sur le plan scolaire.

De cuir pimpant mais durable, les souliers pour garçonnets remportent les honneurs au palmarès des coups durs qu'aiment faire subir à leurs chaussures les jeunes de six à douze ans. Les oxfords, les mocassins et les bottes de cuir supporteront l'allure à tout rompre des jeunes dans les salles de classe et les cours de récréation, pendant que les beaux souliers de toilette et les sans-attache seront réservés pour les occasions plutôt spéciales.

La botte et la demi-botte de cuir attirent avec autant de magnétisme les faveurs du jeune garçon que celles de la jeune fille. Avec leur doublure de cuir ou de laine sur cuir une garantie d'un plus grand confort, les bottes de cuir robuste - - dont plusieurs jouissent de particularités à la Western - - répondent aussi bien à son sens d'aventure qu'à son goût de la forme.

Les oxford et les mocassins de cuir robuste sont, pour le jeune, d'anciens favoris. Pour lui donner du chic, offrez-lui une paire de mocassins exécutés dans le nouveau cuir cru, dans, les nuances tout récemment trouvées des bruns organés. Sont très populaires aussi les oxfords à cuir sellier, ton sur ton, très foncés. Les semelles et le soulier entier de ces primeurs à l'année longue donneront par leur légèreté une excellente démarche au petit garçon en air d'aller.

Le jeune qui fait la guerre aux formalités verra que s'habiller se fait sans peine avec les élégants sans-attache ou les beaux souliers de toilette. Ils sont pimpants, légers, et modelés simplement dans les cuirs lisse, poli ou finement grenu. Les couleurs chefs sont les bruns fanfarons, les bruns truites et le tan étrier, ainsi que le noir.



Manon a atteint un âge raisonnable, à quatre ans elle est déjà une jeune demoiselle très distinguée. Elle est la fille de M. et Mme Guy Gervais, de St-Jean. (Photo Studio Guillet Enrg)

Ne soyez plus gêné par
UN DENTIER
trop grand

Nombre d'usagers souffrent d'une gêne réelle parce que leurs dentiers bougent et parfois même tombent complètement. Ne vivez pas dans la crainte de voir ceci vous arriver. Saupoudrez simplement votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH, poudre alkaline (non acide). Il tiendra mieux et son port sera plus confortable. Ne sûrit jamais, assainit l'haleine. La poudre FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Nouvelle substance curative—Rétracte les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet curatif du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une garantie de remboursement.

Que servir lors d'une réception?

Nous vous suggérons de rehausser vos réunions d'amis en servant un punch pétillant, accompagné de petites bouchées de veau au bacon, avec des biscuits assortis croustillants.

Le punch rafrafchissant est facile à préparer peu de temps avant de le servir. Il suffit de faire infuser le genre de thé de votre choix (en feuilles, instantané ou en sacs), de le sucrer et de le faire refroidir en le versant directement sur de la glace, et d'y ajouter une grosse boîte de breuvage orange- abricot un peu de jus de lime et une bouteille d'eau gazeuse.

Le punch sera prêt à servir tel quel. Vous pouvez également y ajouter, à la dernière minute, du gin ou du rhum, si vous le désirez.

Vous pouvez faire revenir à l'avance de petites boulettes préparées d'un délicieux mélange de veau. Peu de temps avant de les servir, saupoudrez les boulettes de viande avec de la poudre de cari et laissez-les mijoter dans un bouillon de poulet.



Punch de gala et bouchées de veau au cari

PUNCH DE GALA

Ce punch au thé et aux jus de fruits s'adapte à n'importe quelle occasion. 40 à 45 portions de quatre onces.

1/4 tasse de thé en feuilles ou de thé instantané, ou 5 sacs de thé.
5 tasse d'eau
1/2 tasse de sucre granulé fin ou de sucre à fruits
1 boîte (48 onces) de breuvage orange-abricot
1/2 tasse de jus de lime
1 bouteille (de 30 onces) d'eau gazeuse bien refroidie
1-1/2 à 2-1/2 tasses de gin ou de rhum (facultif)

Mettre le thé en feuilles ou les sacs de thé dans une grande théière ébouillantée; y verser l'eau, fraîchement tirée du robinet, mais bouillante, et laisser reposer 5 minutes; ou bien, mesurer le thé instantané et le préparer selon les instructions données sut l'étiquette.

Mettre un bloc de glace ou une bonne quantité de cubes de glace dans un grand bol ou un pichet de 4 pintes; saupoudrer de sucre.

Remuer le thé qui vient d'infuser et le verser sur la glace si l'on a préparé le thé avec du thé en feuilles, il faut le passer - - et remuer jusqu'à ce qu'il soit bien refroidi et que le sucre soit dissous.

Y verser le breuvage orange-abricot, le jus de lime et l'eau gazeuse; bien remuer. Ajouter en remuant le gin ou le rhum, si désiré.

Garnir avec des tranches de lime dentelées.

BOUCHEES DE VEAU AU CARI

Ces bouchées originales et savoureuses peuvent être préparées assez longtemps à l'avance.

Environ 7 douzaines de petites bouchées.
1 livre de veau émincé
6 tranches de bacon, cuit et finement haché
3/4 tasse de chapelure fine
1 c. à thé de sel

(Suite à la page 14)

Ca va BARDER
Le 14 Janvier
CHEZ TOM INC.
10, St-Joseph - GRANBY



Chantal n'a qu'une année à son actif, mais elle espère bien étudier le ballet dans quelques années. Cette petite ambitieuse est la fille de M. et Mme Fernand Lachance, de St-Jean. (Photo Studio Guillet Enrg)

PATRONS DE LA VOIX DE L'EST



by Anne Adams

La grâce et la simplicité en passant par les plis plats. Cette robe est très féminine et se porte l'après-midi et pour les "petites" soirées. Le patron s'obtient dans les demi-grandeurs: 12½, 14½, 16½, 18½, 20½ et 22½. La grandeur 16½ demande 4 verges de tissu dans une largeur de 39 pouces. Le prix modique est de 50 cents.

by Anne Adams

Une robe aux lignes simples que vous porterez autant l'après-midi que le soir et qui n'amincira pas votre budget. La confection en est très facile puisqu'il n'y a que trois parties principales à ajuster. Le patron s'obtient dans les grandeurs 10, 12, 14, 16, et 18 ans. La grandeur 16 ans demande 3 verges de tissu dans une largeur de 35 pouces. Le prix modique est de 50 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres) à Service des Patrons, La Voix de l'Est, 136 rue Principale, Granby. Ecrivez très lisiblement (de préférence en lettres moulées) vos noms, adresse, grandeur désirée.

Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies.

Excellente prévention

CLINIQUE MOBILE DE RAYONS -X SOUS LES AUSPICES DU KIWANIS

Granby - Dorénavant, les soupers-réunions hebdomadaires du club Kiwanis-Granby débuteront à 6h. 30 très précises pour se terminer à 8 heures exactement. C'est ce que déclarait M. John A. Fanning, président du club pour 1965. M. Fanning présidait alors le premier souper kiwanien de 1965 qui avait lieu, mardi soir, au Club Social, rue Elgin. Pour le président Fanning, c'était sa première fonction officielle depuis son élection.

Le président du comité de la récréation, M. James Picot, inaugura une initiative qu'il a inscrite à son programme d'activités pour la nouvelle année. C'est ainsi, qu'au dessert, il donna une courte biographie de lui-même. Aux soupers subséquents, chaque kiwanien devra en faire autant. M. Picot, ingénieur à la compagnie Canadian Westinghouse, en notre ville, raconta les péripéties d'une mission qu'il dut remplir au cours de la dernière guerre mondiale, à savoir le chargement de 145 avions, à bord d'un porte-avions, à Halifax, en 1940. Cette aventure le conduisit jusqu'à Dakar, en Algérie et à la Martinique.

Au cours de leur séance d'affaires., les Kiwaniens décidaient de répondre favorablement à une demande des RR. SS. Auxiliatrices du Purgatoire. Ces religieuses ont besoin de 3,000 capsules de vitamines pour les enfants des familles dont elles s'occupent et elles les obtiendront ces jours-ci.

A la suggestion du président Fanning, le Kiwanis-Granby reprendra à sa charge l'excellent service de la clinique mobile de Rayons-X pour aider à prévenir la tuberculose. On a rappelé que, grâce à cette initiative, plusieurs petites localités de notre région avaient pu bénéficier du passage de la clinique mobile préventive, par les années passées. Plusieurs cas bénins de tuberculose avaient pu alors être traités à temps. M. Guy Cloutier, vice-président du club et président du comité du Timbre de Noel,

(Suite à la page 14)



M. Gérard HARBEC, échevin du quartier numéro 3 depuis le 1er février 1964, a été désigné par ses collègues pour agir comme maire suppléant pour les mois de janvier, février et mars.

La bible vous parle

Tiens bien ta parole et sois loyal avec autrui et dans tous tes besoins tu trouveras ce qu'il te faut.

(Eccli 29, 3)

Heureux le riche qui est trouvé sans tache et qui n'est pas allé après l'or!

(Eccli 31, 8)

Dédommagement de $1,253 à la suite d'un accident

GRANBY -- Un dédommagement de l'ordre de $1,253.50 vient d'être accordé à M. Paul-Emile Robert, de Granby, par l'honorable juge Evender Veilleux, siégeant en Cour supérieure du district judiciaire de Bedford. M. Robert poursuivait en justice M. Marc-André Thibault, également de notre ville, à la suite d'un accident de la circulation survenu sur la route provinciale No 1, entre St-Paul d'Abbotsford et Granby, le 6 mars 1960; il y aura bientôt 5 ans.

Dans sa preuve, le demandeur Robert avait allégué que l'accident avait été causé par l'imprudence du défendeur qui aurait traversé subitement les trois voies carrossables de la route pour lui couper le chemin et rendre la collision inévitable.

Après examen des différents témoignanges et audition des plaidoiries, le juge Veilleux conclut: "La preuve a démontré qu'à l'endroit où se trouvait le défendeur, la route est droite et l'on peut voir sur une distance de trois quarts de mille vers St-Paul. Le défendeur a prétendu qu'avant de s'engager sur la route concernée, il a regardé en tous sens et n'a rien vu venir. En fait, le demandeur Robert venait. Comme il a été démontré que la visibilité était bonne sur une distance de trois quarts de mille, il est assez inexplicable que le défendeur Thibault n'ait pas vu venir vers lui l'automobile du demandeur. La Cour est d'avis que la collision est due à la faute et à la négligence du défendeur qui s'est ainsi engagé sur la voie principale et a coupé le chemin au demandeur. En conséquence, l'action du demandeur est maintenue et le défendeur est condamné à payer à celui-là la somme de $1,253.50 avec intérêts et dépens".

Selon M. Diefenbaker

DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES MARQUERONT L'ANNÉE 1965

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition est revenu dans la capitale hier soir après des vacances aux Antilles en affirmant que tout indiquait la tenue d'élections générales cette année.

M. Diefenbaker, qui a été accueilli par les journalistes à l'aéroport, a répondu à la nouvelle que le chef de l'aile québécoise du parti conservateur songeait à quitter les rangs du parti: "Je ne veux rien dire à ce sujet."

"Je n'ai entendu parler de rien de tel; il semble qu'on se soit livré à toutes sortes de suppositions ces temps-ci."

Un journaliste lui a alors cité le Globe and Mail de Toronto, ayant rapporté que M. Balcer, député de Trois-Rivières, avait dévoilé son intention de siéger comme indépendant à la Chambre.

A propos des élections, M. Diefenbaker a dit: "Je crois que le gouvernement, d'après une déclaration du ministre des Finances, M. Walter Gordon, a des élections en vue.

"Tout nous le laisse croire — le désir de réduire les taxes, après les avoir augmentées de $300,000,000 par an, semblerait précéder des élections surtout lorsque juxtaposé au fait que le gouvernement . . . a des problèmes qu'il voudrait oublier et cela peut être réussi plus facilement en ordonnant des élections."

M. Diefenbaker n'a donné aucune indication de la position qu'adoptera l'opposition conservatrice lorsque le Parlement reprendra sa session, le 16 février. Il a simplement dit: "Nous devrions assister bientôt à des journées intéressantes alors que l'attention se portera sur certains cas d'immigration."

"Je considère qu'une enquête et une revue poussées et complètes du ministère de l'Immigration devraient être menées. Il y a eu suffisamment de fumée pour nécessiter une enquête des plus complètes, particulièrement sur les interprétations du statut d'émigrant résident.

Rectification au sujet du brigadier J.B. Allan

OTTAWA (PC) — La Presse Canadienne transmettait, le 7 décembre, une nouvelle erronée datée d'Ottawa à l'effet que le brigadier J. B. Allan était accusé de corruption et de conspiration.

Le brigadier Allan, qui prend bientôt sa retraite comme vice-quartier-maître général de l'armée canadienne, n'a pas été accusé de corruption. Il a été accusé, en vertu de la section 2 du code criminel, d'avoir accepté, sans le consentement écrit de son supérieur, et d'avoir conspiré avant d'accepter, "un avantage ou un bénéfice d'une valeur de plus de $8,000" provenant du paiement de notes d'hôtel et de transfert d'actions de Levy Industries Limited, de quatre frères Levy, administrateurs de cette compagnie.

La Presse Canadienne regrette la publication de cette mention erronée et tout tort qu'elle pourrait avoir causé au brigadier Allan, aux frères Levy et à Levy Industries Limited.



L'AMENAGEMENT D'UNE CAFETERIA à l'Ecole secondaire de l'Immaculée-Conception, rue St-Joseph, aurait été terminé à temps pour la réouverture des classes, hier, n'eut été la lenteur du séchage du ciment fixant les tuiles de terrazzo au parquet. Les travaux se poursuivent rondement et seront complétés avant 10 jours. L'entreprise a été conduite tel que prévu, sauf pour l'installation d'un système de ventilation. Pour régler ce problème, on dut recourir aux bons services d'un ingénieur en ventilation, M. Claude-R. Melançon, de la compagnie Douglas Engineering, de Montréal. Les suggestions de cet ingénieur assureront une ventilation parfaite de la pièce. Notre photo du chantier montre, à gauche, M. Emile Garneau, surintendant des immeubles de la Commission scolaire catholique de Granby et de la Commission scolaire régionale Meilleur. M. Garneau est le surveillant de ces travaux. On voit à l'oeuvre, au centre, deux menuisiers de la maison Philippe Vaillancourt, de notre ville: MM. Denis Gamache et Roland Lemay. A l'extrême droite, sur l'escabeau, M. Roméo Lequin, entrepreneur-peintre, à qui fut confié le peinturage de la nouvelle cafeteria. A l'arrière-plan, l'équipement déjà en place. Le coût total de cet aménagement sera d'environ $14,700. Les maisons Duguay & Frères et Topp Plumbing s'occupèrent des installations électriques et de la plomberie, respectivement.

Des jeunes gens dirigent l'économie de la Chine

MONTREAL (PC) — Selon un membre du Congrès canadien des Juifs, l'économie de la Chine est en majeure partie dirigée par des jeunes gens qui n'ont vécu sous d'autres systèmes économiques que communiste et rarement ces jeunes esprits n ' expriment confiance dans les autres systèmes.

M. Lavy M. Becker, président exécutif du comité des affaires étrangères du congrès, a fait cette déclaration samedi soir alors qu'il s'adressait au mouvement des travailleurs sionistes. Il donnait ses impressions sur la Chine après un récent voyage à la foire de Canton.

Il a raconté qu'on s'occupait beaucoup de la jeunesse en Chine et que prédominance lui était accordée dans les grandes manifestations publiques de gymnastique, dans les manifestations sportives et les exhibitions de danses folkloriques.

Il a assisté en autres à un spectacle où 500 jeunes Chinois et Chinoises se sont magnifiquement comportés et ont donné un spectacle étonnant, mais par la suite, M. Beckerr a eu l'impression que tous ces mouvements étaient accomplis sous la menace d'une baionnette ou sous la surveillance d'une mitrailleuse.

"De notre point de vue, nous sommes facilement portés à songer combien il serait facile de transformer tout ce déploiement artistique de la génération chinoise d'après la libération en exercice purement militaire."

La foire de Canton, a encore dit M. Becker, a été dominée par les Japonais, qui offraient surtout des machines agricoles.

U. Thant revient des Iles Vierges

NATIONS UNIES (AFP) — Après un congé de convalescence passé aux Îles Vierges, dans les Antilles, le secrétaire général U Thant est revenu samedi à son bureau du siège de l'ONU à New York.

Il va mettre au point une formule grâce à laquelle le litige sur les paiements des contributions aux opérations de l'ONU votés pour le maintien de la paix pourrait être éliminé afin que l'Assemblée générale de l'ONU puisse reprendre normalement ses travaux.

Interrogé sur l'état d'esprit dans lequel il abordait cette nouvelle phase du problème dit des paiements à l'ONU, le secrétaire général a déclaré qu'il n'était nullement pessimiste.

18 BAPTÊMES ONT ÉTÉ OFFICIÉS À SAINTE-ANNE DE LA ROCHELLE

STE-ANNE DE LA ROCHELLE (DNC)- Le rapport des activités de l'année 1964 fourni par la paroisse de Ste-Anne de la Rochelle révèle que 18 baptêmes et 11 mariages ont été officiés. 10 sépultures ont également été faites. Parmi ces dernières on comptait 2 jeunes enfants et deux adultes de la paroisse locale.

VENTE AVANT RENOVATION

Notre clientèle toujours croissante nous oblige à agrandir
Profitez de cette vente sensationnelle pour vous procurer la fourrure de vos rêves et souvenez-vous...

Une fourrure
Ca s'achète chez...

Laflamme Fourrure

328, rue PRINCIPALE GRANBY

Rendez hommage à vos chers disparus avec un monument Rock of Ages à garantie perpétuelle chez Granby Granite
Voyez nos modèles à notre terrain de démonstration
. Facilités de paiements 12 mois sans intérêts.
. Prix réduits de la saison.



GRANBY GRANITE ENR.
André MENARD, propriétaire
451 DUFFERIN GRANBY
pour informations 372-7729

DITES-LE avec des FLEURS en toute occasion
.Arrangements spéciaux
.Plantes vivaces
Maison Montcalm
FLEURISTE
372-3925 GRANBY 210 YORK

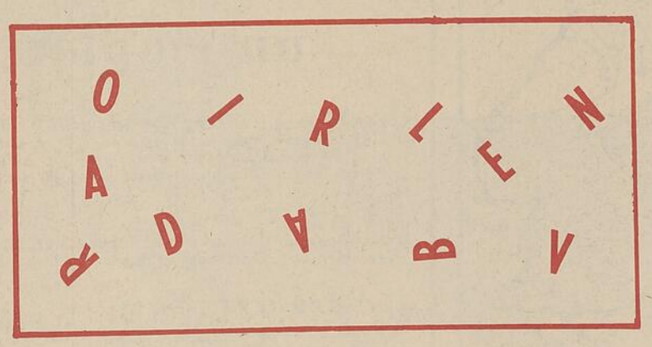
Vaillancourt & Courtemanche
MAINTENANT I'SEUL PROPRIETAIRE
HUILE A CHAUFFAGE
378-3297
GERARD COURTEMANCHE
HUILE A CHAUFFAGE
DOMESTIQUE - COMMERCIAL - INDUSTRIEL
312 REYNOLDS GRANBY



Pour un maximum de traction
PNEUS DOMINION ROYAL
WINTERIDE
MEILLEUR RENDEMENT
MEILLEURS PRIX en ville
OVILA BERNARD
Le Centre d'Achats du pneu
CHEMIN ABBOTSFORD 378-7968

A LA STATION DE SERVICE
SUPERTEST
CLÉMENT BÉDARD
595, PRINCIPALE
NOUS DONNONS LES TIMBRES GOLD STAR
Bonne Année
automobilistes
Nos meilleurs Voeux pour l'année 1965.
Nous vous souhaitons d'avoir aucune réparation sur votre automobile... le cas échéant, venez nous voir.
Vous êtes assuré d'un service HONNETE - DE QUALITE - GARANTI sur l'entretien de votre auto,
STATION CLEMENT BEDARD
GRANBY 378-7016

JOUEZ
MELI-MELO
$4,500. EN ARGENT A GAGNER du 5 OCT. '64 au 16 JAN. '65
SEMAINE DU 11 AU 16 JANVIER 65
PROBLEME DU MARDI 12 JANVIER



A l'aide de ces lettres, recomposez le nom d'un marchand dont le message publicitaire apparaît ci-contre

chaque semaine $200. en prix
UN PRIX DE $100
QUATRE PRIX DE $25 CHACUN

A LA FIN DU CONCOURS
Un grand prix de $1,000
cinq prix de $100 chacun

Les gagnants devront répondre à une question facile pour mériter leur prix.

Jouez Méli-Mélo chaque jour dans La Voix de l'Est

Le concours MELI - MELO consiste à recomposer un nom à l'aide des lettres données ci-haut.

Pour vous faciliter la chose, le nom à recomposer parait dans une des six annonces publiées dans cette page. Chaque jour, un nouveau nom devra être recomposé. A la fin de la semaine, vous aurez donc 6 noms. Chaque samedi, La Voix de l'Est publiera un coupon-réponse. Vous devrez y inscrire les 6 réponses et nous le retourner au plus tôt. Les 5 gagnants de la semaine seront annoncés dans le journal du vendredi suivant.

Vous pouvez envoyer autant de réponses que vous le désirez à condition de vous servir du coupon-reponse du samedi et de l'accompagner de l'entête du journal de chaque jour de la semaine.
Le coupon-reponse DEVRA ETRE ACCOMPAGNE d'une découpure de l'entête du journal La Voix de l'Est de chaque jour de la semaine.

DESIREZ-VOUS VENDRE VOTRE MAISON?

Cartes professionnelles

Gérard Legendre
COMPTABLE AGREE
135, Principale FR. 2-4821
GRANBY (10-1-64)

Cartes d'affaires

PRETS
en 1ère et 2ème hypothèques
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

JEAN-PAUL MATTON
NOTAIRE
328, rue Principale Granby
TEL.: 378-4122
(25363)

ARGENT A PRETER
1ère et 2ième hypothèques
sur :
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

provenant de :
- Particuliers
- Compagnies d'assurances
- Compagnie de fiducie

TAUX COURANT
S'adresser à :
JACQUES NOISEUX
ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237 rue Principale
Granby Tél. 372-3377

GRANBY
TEL.: FR. 2-5433

23 - Logements à louer

LOGIS 4 pièces, dans un bas, voisin du terrain de golf Granby-St-Paul, chauffé, eau chaude, électricité, $60.00 par mois, libre le 1er février 1965. Signalez: 378-3981. (25278)

LOGIS 4 pièces, 220 volts, au 2e étage, situé 421 St-Jean. Signalez 378-6721. (25301)

A 143 Elgin, 2 pièces, plus salle de bain, $35.00 par mois — 33-A Court, 4 pièces, $42.00 par mois — 80 Elgin, 6 pièces — 85 Alexandra, 5 pièces, chauffé. S'adresser Mme R. Vadnais, 79 Lorne, tél. 372-3850. Aussi bois de chauffage pour foyer à vendre. (25302)

2 LOGEMENTS neufs de 3 pièces, près Hôpital, chauffés, eau chaude fournie, meublés si désiré, aussi logis 6 apts, dans un bas, moderne, chauffé. Signalez: 372-4922. (25351)

LOGIS à louer, 3 pièces, meublé, avec laveuse automatique, libre le 16 janvier, situé à 35 Centre. S'adresser: 35 Centre, Granby. (25352)

25 - Appartements à louer

APTS de 1-2 et 3 pièces, meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si désiré, situés au centre de la ville. S'adresser: 255 Ave du Parc, tél. 372-4121 ou 91 Paré après 6.00 p.m. (25280)

APTS, 2½ pièces, très modernes, meublés, chauffés, éclairés, laveuse et sécheuse automatiques, stationnement privé, situés 359 Boul. Leclerc, près église St-Joseph. Prix raisonnable. S'adresser : Marché Plante, 369 Boul. Leclerc, tél.: 378-8411 ou si ça ne répond pas, 372-6655. (25168)

APTS 2½ et 3½ pièces, dans un haut, éclairés, chauffés, ventilateur au-dessus du poêle. S'adresser: Adrien Goyette, 350 Cartier, tél. 372-6358. (25306)

APTS 2½ pièces, moderne, meublé au complet, chauffé, éclairé, entrée et chambre de bain privées, ménage fait à neuf, bas prix, situé 31 Centre. S'adresser: tél.: 372-2810 ou magasin Mlle Gemme, tél. 372-3022. (25323)

4 APTS, meublés, chauffés, éclairés, entrée privée. S'adresser : 361 Lafontaine, tél.: 378-7311. (25332)

TARIF DES ANNONCES CLASSEES DE La Voix de l'Est

Chaque mot	.04
Minimum 25 mots	$1.00
Un mois	$25.00

Annonce encadrée

Facturée à la ligne agate	
Une insertion ligne agate	.12
Annonces renversées (minimum 50 lignes)	.15
Titre gras	.25
Loyer d'un casier	.35
AVIS DIVERS : Avis publics, avis légaux demandes de soumissions, etc.	.16
VENTES A L'ENCAN : Première insertion	.12
REMERCIEMENTS : Pour sympathies	$3.00
AVIS DE DECES : ou de non-responsabilité (formule ordinaire)	$3.00
CARTES D'AFFAIRES : 1 pouce par 1 colonne par mois	$30.00
Cartes d'affaires RENVERSEES 1 pouce par 1 colonne par mois	$30.00

REGLEMENTS

Les annonces classées doivent être données l'avant-veille, jusqu'à 5.00 hres p.m. Le samedi, le bureau est ouvert jusqu'à midi; nous prendrons les annonces du mardi, jusqu'à la fermeture du bureau.

Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion.

Autrement nous ne saurions accorder de remise ou une nouvelle insertion gratuite.

Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut exéder le montant déboursé pour l'annonce.

27 - Chambres à louer

CHAMBRES à louer, meublées, chauffées, éclairées, service de concierge. S'adresser: 24 Centre, Granby, tél.: 372-7250 ou 372-7029 et demander M. Gingras. (24538)

LONGUEUIL
CHAMBRE pour une ou deux personnes, chauffée, ensoleillée, arrêt d'autobus provincial et local, près du Restaurant Léo, références échangées. Signalez: 677-5448. (25349)

76A - Restaurant

A VENDRE: Restaurant-épicerie, tout équipé, très bien situé, au centre de la ville, bon chiffre d'affaires, cause de vente: départ de Granby. S'adresser 336 Notre-Dame, tél. 378-2402. (25318)

97 - A vendre ou à louer

BUNGALOW de 5 pièces, situé rue Nice, Granby, libre le 1er janvier. Tél. 378-5965 Granby ou 676-9725 Montréal. (25310)

98 - Divers

"Bulk Tanks"
RESERVOIRS CITERNES à lait, seconde main, en parfaite condition plus garantie. Capacité de 180 à 400 gallons. Très bas prix: $300.00 et plus. S'adresser pour plus amples informations à L.B. Daigle Inc., Westfield, Vermont, U.S.A. Tél. 744-2223. (25253)

REMBOURRAGE
Faites exécuter vos travaux de rembourrage maintenant.
— Demandez nos prix —
15 années d'expérience vous assurant plus grande satisfaction.
SYLVA CABANA
525 Cowie Granby 378-2929

A LOUER :
Salle de réception pouvant accommoder 125 personnes. Réservez maintenant ! (25360)

98A - A vendre — Divers

A VENDRE : Paire de patins ainsi que bottines de ski pour dames, gr. 8, annexe blanche et réservoir à l'huile de 100 gallons. Pour informations, signalez: 372-3482. (25344)

99 - Prêts

Première hypothèque
Deuxième hypothèque
Prêt temporaire
Prêt de construction
Transport de créance

Les Entreprises de Prêts Hypothécaires
Courtiers en Hypothèques
183, Principale Granby
suite 204 FR. 2-5448
Ouvert le mardi et jeudi soir jusqu'à 9 heures

HYPOTHEQUES
CORONATION SOCIETE D'ENTREPRISE DE CREDIT INC.
31 Ouest, King, Sherbrooke
TEL.: 567-7014
Commercial — Résidentiel
(25285)

117 - Vendeurs demandés

3 JOURS sur la route, 4 jours chez-vous. Hommes âgés de 40 ans et plus, (parlant français et anglais), requis pour courts voyages près de Granby. Possibilité de gagner de $4,000.00 à $6,000.00 par année. Ecrivez à V.K. Dickerson, près Southwestern Petroleum Corp., 534 N. Main, Ft. Worth, Texas. (25287)

VENDEURS bilingues demandés, visitant églises, firmes industrielles pour la vente de "Perles Anti-Gel" qui font fondre la neige et la glace 30 fois plus rapidement que le sel. Cet item est en grande demande durant l'hiver. Envoi de Toronto. S'adresser: United Builders Co., 6007 Avenue Euclid, Cleveland, Ohio, U.S.A. (25362)

125A - Autos à vendre

A VENDRE: Thunderbird 1957, convertible et couverture de fibre de verre, moteur 300 H.P. pour plus de renseignements, appelez: 372-5703. (25315)

FORD 1956, toit rigide, moteur, pneus et batteries en bonne condition. Doit vendre, départ pour l'armée. Toute offre raisonnable sera considérée. Appelez le soir, Bedford, 248-2256 ou écrivez à B.P. 68. (25361)

142 - Maisons à vendre

BUNGALOW en brique, 5½ pièces, libre, situé à 247 St-Viateur, bonnes conditions à acheteur sérieux, tél. 372-3422. (25304)

MAISON moderne à vendre, 5 pièces, système de chauffage, aucun comptant, $55.00 par mois. Située rue Fréchette. Signalez: 378-8319 après 5 hrs. (25354)

REALISEZ MAINTENANT CE REVE...
Pas de château en Espagne, mais encore mieux, une maison de votre choix: Quelque chose de tangible à portée de vos moyens — GERARD LEMIEUX, contracteur, spécialiste de la construction moderne, met à votre portée maisons et bungalows, dernier cri, aux prix et conditions les plus accessibles. Devenez propriétaire dans Granby ou soyez propriétaire privilégié (non taxé) aux limites extérieures de la cité. Désirez-vous visiter et comparer, voyez :
GERARD LEMIEUX
Contracteur
CHEMIN WATERLOO
TEL.: 372-2080
(24376)

COWANSVILLE
TEL.: 263-2988

73 - Magasins de coupons

SUTTON
L. MAHEU, rue Principale, Sutton, Magasin de coupons et draperies, Accessoires de mercerie, gants, bas, chandails, etc. Une journée par semaine, 10% d'escompte sur toutes les marchandises, execpté draperies. Tél.: 538-2648. (25291)

142 - Maisons à vendre

MAGNIFIQUE bungalow 5 pièces, situé dans un nouveau développement résidentiel, système central, terrain 60 x 110. Possession immédiate. Termes faciles. Renseignements: Jacques Rodrigue, Cowansville, 263-0402. (23969)

142A Maisons à louer

BUNGALOW à louer, 5 pièces avec garage, libre pour le 1er fév. 1965. S'adresser: Jules Côté, 114 rue Zulma, Cowansville, tél. 263-0670. (25325)

SUITE DE QUE NOUS RÉSERVE

modérée. Il innovera un compromis de pantalon-jupe seyant et facile à porter.

Carven

Carven personnalise sa collection avec des écossais de toute sorte et des jupes plissées très courtes. La poitrine sera doucement soulignée et la silhouette souple, presque nonchalante.

Maggy Rouff

Enfin, Maggy Rouff, donnera la vedette aux rayures et aux couleurs printanières, tandis que Castillo, pour la première fois, introduira dans sa palette des verts tendres et ensoleillés. . . mais pas de vert émeraude.

SUITE DE QUE SERVIR

1/4 c. à thé de poivre fraîchement moulu
1 oeuf
1 petit oignon, râpé
3/4 tasse de lait
shortening ou huile à salade
2 c. à thé de poudre de cari
2 tasses d'eau bouillante
2 cubes de bouillon de poulet

Mettre le veau dans un bol et écraser la viande avec une fourchette; ajouter le bacon haché et la chapelure fine, saler et poivrer, et mélanger délicatement et à fond.

Battre l'oeuf et ajouter en remuant, l'oignon et le lait; verser le tout dans le mélange de viande et mélanger de nouveau, délicatement mais à fond. Laisser reposer 5 minutes pour que tout le liquide soit absorbé. Former des boulettes de la grosseur d'une bille.

Faire chauffer 1/4 de pouce de shortening ou d'huile dans une poêle à frire; y mettre les boulettes de veau et faire bien rissoler de tous les côtés.

Mettre les boulettes rissolées dans une casserole assez grande.

Saupoudrer la poudre de cari sur les boulettes de viande, verser l'eau bouillante sur la viande et le cari, et ajouter les cubes de bouillon de poulet. Couvrir et laisser mijoter 15 minutes, en remuant délicatement de temps en temps. Egoutter les boulettes de viande avant de les servir.

SUITE DE LE COMITÉ

que MM. Lucien Alain, Normand Fausse et Yves Ménard sont responsables de l'organisation du banquet qui sera servi en l'honneur de la Personnalité de l'année 1964, dimanche le 24 janvier.

Rappelons ici que c'est Me Gérard A. Southière qui a été désigné comme Personnalité de l'année 1964.

A l'occasion de ce banquet, il y aura remise de trophées et plaques aux gagnants des concours de décorations et d'habitations de la Jeune chambre de Granby.

SUITE DE CLINIQUE

cette année, sera responsable de ce service.

M. Fanning annonçait aussi que les scouts de langue anglaise aideraient à la finition de plusieurs douzaines de maisonnettes d'oisieaux que le Kiwanis vendra le printemps prochain, au profit de ses oeuvres. Les scouts désirent manifester ainsi leur reconnaissance envers un organisme qui les aide constamment.

Enfin, nous apprenions que les activités du 'Key Club' de l'Ecole protestante supérieure de Granby reprendraient ce soir, en présence du président Fanning. Ce club de jeunes étudiants s'initie au civisme avec les conseil du Kiwanis local.



--UNE PECHE ASSEZ BONNE-- Un nombre étonnant de lacs et de cours d'eau fera de Kejimkumik, le dernier des parcs nationaux à être aménagés au Canada, un endroit grandement apprécié des amateurs de canotage et de divertissements sur l'onde. La pêche en cet endroit, situé à 140 milles à l'ouest de Halifax, n'est pas mauvaise du tout, paraît-il. Le parc servira également à la préservation de la faune. Nous voyons justement sur cette photo un pêcheur tentant sa chance dans l'un des nombreux cours d'eau sillonnant le parc. (Photo PC)

LE FAUX COSMONAUTE VIVAIT AUX FRAIS DE LA PRINCESSE

STOCKHOLM (AFP) — Se présentant comme l'astronaute John Glenn, un Finlandais, qui s'exprime dans un américain exécellent, a réussi à habiter gratuitement quelques jours dans un grand hôtel de Stockholm.

Bien qu'aucune réservation n'ait été faite pour lui par l'ambassade des Etats-Unis — ce qui avait paru l'étonner profondément — l'escroc avait obtenu une chambre sans difficultés.

Toutefois, après trois ou quatre jours, le directeur de l'hôtel s'était étonné que la présence à Stockholm de son "célèbre" client ne soit mentionnée nulle part dans les journaux, et il avait téléphoné à l'ambassade pour vérification.

SUITE DE L'ARMÉE

grandes altitudes, des qualités de skieurs au dessus de la moyenne et un grand talent de tireur tous les aspirants doivent subir des tests physiologiques psychologiques et médicaux avant de pouvoir être choisis pour faire partie de l'équipe qui n'est formée que de six hommes.

Le choix préliminaire a déjà été fait et 18 candidats se réuniront ce mois-ci au camp de Valcartier pour y poursuivre leur entraînement au terme du quel aura lieu le choix définitif

L'équipe dirigée par Nille Itkonen de Vancouver ancien entraineur de l'équipe finlandaise prendra part à des exercices exténuants destinés à la préparer en vue des jeux Olympiques d'hiver de 1968, tout en permettant à ses membres de vaquer à leurs occupations militaires ordinaires. L'expérience que l'équipe acquerra ainsi sera des plus précieuses pour les forces armées dans la préparation de leurs programmes d'instruction pour la guerre en hiver.

A TROIS-RIVIERES

L'ÉGLISE CATHOLIQUE EST EN DANGER D'ÊTRE TAXÉE

QUEBEC (PC) — La Commission scolaire de Trois-Rivières demandera à la législature provinciale à sa prochaine session la permission d'imposer des taxes foncières sur les propriétés de l'Eglise catholique, des scout, le temple du travail et la Société Saint-Jean-Baptiste.

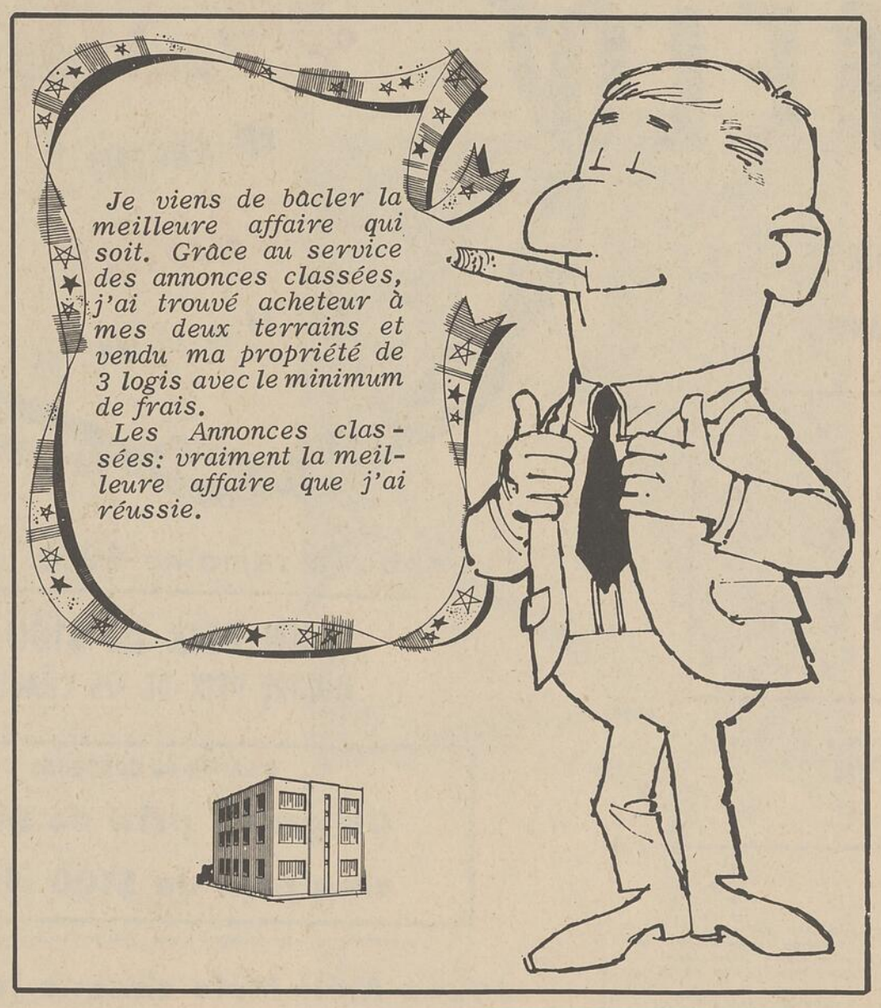
Un porte-parole de la fédération des commissions scolaires du Québec a déclaré hier que la fédération surveillera avec intérêt l'accueil qui sera fait au bill privé.

M. Jean-Gilles Jutras, secrétaire général de la fédération, a déclaré que les immeubles servant à des fins charitables ne devraient pas être l'objet de taxation de la part des commissions scolaires, mais que toute propriété rapportant des profits ne devrait pas faire l'objet d'exception dans l'imposition des taxes.

Il a ajouté que la fédération croit toujours à l'imposition foncière comme formule de financement des écoles mais qu'elle estime désirables certains changements dans les catégories de biens imposables et non imposables.

AVIS

"AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 30 décembre 1964 par lequel Trojan Pools of Can. Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Shefford, le 4 janvier 1965 sous le No. 171981 Banque de Montréal, 7 janvier 1965." (25334)



LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST

DEVENEZ COIFFEURS ou COIFFEUSES
Mesdames • Mesdemoiselles • Messieurs. Cours débutant le 12 janvier 1965. Inscrivez-vous maintenant.
Ecole de Coiffure PAULA
211-F Principale 372-5471
Granby

HUILE à CHAUFFAGE
QUALITE - SERVICE
J.-Aimé FERLAND & Fils Inc.
66, CENTRE-GRANBY
FR. 2-3313

BUNGALOW NEUF, 5 pièces, salle de bain céramique, abri-voiture, situé près des écoles à 189 Grove, coin St-André. Aussi autre bungalow, 5 grandes pièces, très confortable, fini moderne, terrassement complété, situé rue Chenier. S'adresser à Fernand Gaudreau, 557 rue Chenier, tél. 378-4170, Granby. (25305)

Assurance générale 372-5815
9, Dufferin Granby
ENRIGHT & LECLERC Enr.
REPRESENTANTS :
Raymond ENRIGHT et Michel LECLERC
(25203)

FRANCHISE LOCALE DISPONIBLE
"TASTEE FREEZ"
Soyez vendeur officiel de nos fameux produits à crème glacée molle incluant aussi Hot-Dogs, Hamburgers, Patates frites, etc. Gagnez $10,000.00 à $15,0000.00 par année ou davantage. Opération estivale ou à l'année longue. Entrainement expert et assistance dans l'opération de votre commerce. Coût de l'équipement et de la franchise, $12,000.00, jusqu'à 5 ans pour payer. Territoire protégé.
Télégraphiez, téléphonez ou écrivez à
TASTEE FREEZ Quebec Ltd
5577 Rosedale Ave. Montréal 29, Qué.
TEL.: 489-7007
(25288)

SURINTENDANT DANS LE TRICOT
Pour prendre la responsabilité complète d'une usine de tricot, doit être bilingue. Usine complètement équipée à neuf. Salaire discutable, très bonne opportunité pour l'homme qu'il nous faut. Toutes les réponses seront maintenues dans la plus grande confidence.
Faire application en s'adressant par écrit à :
C.P. LA VOIX DE L'EST, GRANBY.
(25364)

G.M. PLASTIC CORP.
PLANT 2 — RUE EDOUARD
On demande hommes pour travail permanent dans fibre de verre renforcé.
Nous offrons :
- Entrainement complet
- Syndicat
- Plan d'assurance maladie
- Bonnes conditions de travail

Pour faire application, communiquez avec M. R. PAQUIN, TEL. 378-8433.
(25357)

CONTREMAITRE DEMANDE
Une industrie dans la fabrication du coton, établie depuis longtemps dans le sud-ouest de l'Ontario, requiert un surveillant avec expérience pour dévider, ourdir et taillader (Winding, Warping, Slashing) ou connaissant une de ces trois opérations, mais possédant l'habileté d'apprendre les autres.

Salaire selon qualifications. Bénéfices d'assurance santé et de plan de pension.

Faire application en mentionnant tous les détails concernant votre expérience, votre instruction et le salaire désiré.

Les applications seront gardées en toute confiance.

S'adresser C.P. 3038, La Voix de l'Est
(25328)

Cherchez-vous un emploi?

Chaque mois, LE ROYAL 22e REGIMENT offre plusieurs emplois d'avenir aux jeunes gens de 17 à 23 ans, célibataires, ayant complété avec succès leur 6e année d'études scolaires et qui rencontrent les besoins du service militaire.

Présentez-vous au Centre de Recrutement le plus près de chez vous ou remplissez le coupon ci-dessous.

CENTRE DE RECRUTEMENT DE L'ARMEE CANADIENNE.
70, rue Belvédère, SHERBROOKE, P.Q. Tél.: LO. 2-0870

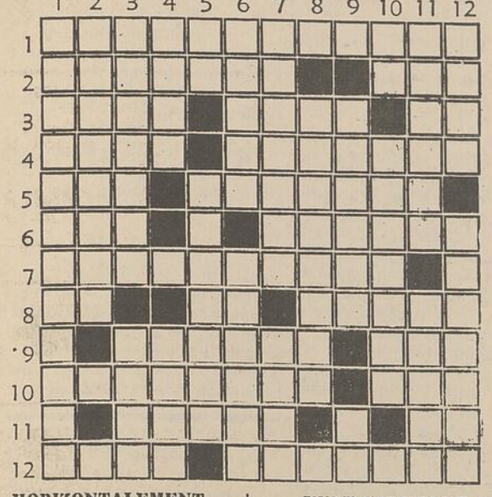
Veuillez m'adresser, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les carrières dans l'Armée canadienne.

Nom..... Date de naissance.....
Adresse .....
Ville ..... Comté .....
Prov. ..... Tél. .....

LES ANNONCES CLASSEES DIRIGENT L'ACHETEUR A VOTRE PORTE

MOTS CROISES

— No 2078 —



HORIZONTALEMENT

1—Plaintes importunes (pl).
2—Recouvrement de fonds. — Troublé.
3—Fleuve côtier de France. — Fait preuve de snobisme. — Lettre grecque.
4—Plus mauvais. — Grosse pièce de construction à l'avant de la quille d'un navire (pl).
5—Explosif. — Affligés.
6—Personne niaise. — Substance utilisée dans un tube à vide pour en éliminer les dernières traces de gaz.
7—Qui sert à porter.
8—Route rurale. — Sym. du sodium. — Petit loir gris.
9—Guède. — Partisan.
10—Chaque partie d'un tout divisé en mille parts égales. — Fleuve d'Afrique.
11—Qui est au bon air. — Personnel.
12—Volcan célèbre. — Groupes de vers offrant un sens complet et suivis de repos.

VERTICALEMENT

1—Message écrit en caractères secrets.
2—Qui a trait uax produits résineux.
3—Inactifs, paresseux. — Plat et uni.
4—Foyer de la cheminée. — Chance. hasard.
5—Terminaison. — Pénétrer et engourdir de froid.
6—Faire tort à. — Maniées doucement.
7—Tache de rousseur. — Exprime.
8—Sert à teindre la laine et la soie.
9—Donner des coups. — Douze mois.
10—Id est. — Vieux soldat.
11—Raide, affecté. — Oubliée.
12—Du verbe "être". — Oxyde naturel de titane (pl).

SOLUTION DU PROBLEME No 2077

■ **Horizontalement:** 1. Ensorceleuse; 2. Neuvaine — Rut; 3. Sûre — Reposer; 4. Offenser — Sue; 5. Ie; 6. Mains — Sise; 7. Ecria — Abus; 8. Ite — Roi —Rata; 9. Li — Adultérer; 10. Loup — Ilot — St; 11. Enterrement; 12. Xi — Rester.

■ **Verticalement:** 1. Ensommeillés; 2. Neuf — Action; 3. Surfaire — Ut; 4. Ovée — Ni — Apex; 5. Ra — Nisard — Ri; 6. Cirse — Ouir; 7. Enée — Pailler; 8. Lèpre — Tome; 9. Suretés; 10. URSS — Isar — Nt; 11. Sueurs — Teste; 12. Etre — Ecart.

RADIO MENU



MARDI

6.54 Début des émissions
6.55 Information gén.
7.00 Radio Sacré-Coeur
7.15 Bonjour cultivateurs
7.33 Chaussettes aux pieds
8.00 Radio-journal
8.10 Bien l'bonjour
8.33 Bien l'bonjour
8.55 Information gén.
9.00 Chacun son tour
9.33 Opinions
9.55 Information gén.
10.00 En époussettant Mme
10.15 Nos marchands vous appellent
10.55 Information gén.
11.00 Chansons canadiennes
11.33 Chansons canadiennes
12.00 Radio-journal
12.10 En dînant
12.30 Bruits de ma ville
1.00 L'éducation l'affaire de tous
1.33 Huguette C. vs invite
1.55 Information gén.
2.00 Claviers populaires
2.30 Roule ta boule
3.00 Information gén.
3.05 Music Hall Eclair
3.33 Album des artistes
3.55 Information gén.
4.00 Club 1450
4.33 Club 1450
4.55 On offre
On demande
5.00 Club 1450
5.33 Club 1450
6.00 Radio-journal
6.10 Pour vous
6.25 Nouvelles sportives
6.30 Actualités
6.45 Ce soir
6.55 Information gén.
7.00 Hit Parade
7.33 Hit Parade
7.55 Information gén.
8.00 Rendez-vs musical
8.33 Rendez-vs musical
8.55 Information gén.
9.00 Le jazz et ses adeptes
9.33 Rythme de danse
9.55 Information gén.
10.00 Rythme de danse
10.33 Fascination
10.45 Radio-journal & Sports
11.00 Fermeture du poste

Les prix du marché

MONTREAL (PC)—Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de fibre: extra-gros 30; A-gros 29; A-moyen 24; A-petits 19g B 24; C 19. Cageots de bois: un cent de plus.

Pommes de terre: N.B. nouvelles, $2.35 les 75 livres, $1.65 à $1.75 les 50 livres, .40 à .41 les 10 livres. Ile - du - Prince-Edouard $2.75 à $2.85 les 75 livres, $1.90 à $1.95 les 50 livres, .45 à .46 les 10 livres.

Beurre: arrivages courants: non admissible: 53, en gros, non admissible: 53 1-2.



ENFIN CHEZ SOI! - Le lion Léo et sa compagne Reina sont à explorer leur nouvelle demeure au jardin zoologique de Phoenix. Léo, qui est une bête américaine de huit ans, a été trouvé abandonné il y a deux ans, sur une ferme, près de Phoenix, aux Etats-Unis. Le jardin zoologique ne pouvant lui construire une habitation, on plaça le lion dans une cage temporaire pendant que des jeunes s'occupaient à ramasser la somme de $10,000 pour la construction de ses nouveaux quartiers. Reina, la lionne, a dix-huit mois et est originaire du Canada. On l'offrit à Léo, il y a quelque temps pour lui tenir compagnie. Espérons qu'elle saura lui plaire!

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

MARDI

9.00 Mire
10.00 Musique
11.00 Long métrage "Les tuniques rouges à l'assaut"
12.55 Téléjournal
1.00 Long métrage "L'héritier de Zorro"
3.00 Votre cuisine, Madame
3.30 Si santé m'était comptée
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à Surprise
5.00 A la pointe de l'exploration
5.30 Chevalier Bayard
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Rue de l'Anse
8.30 Tous pour un
9.00 La cour est ouverte
9.30 Monsieur Lecoq
10.00 Intérêt et principal
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Festival Jean Renoir "Boudu sauvé des eaux"

MERCREDI

10.00 Musique
11.00 Long métrage
12.55 Téléjournal
1.00 Long métrage "Une fille qui promet"
3.00 Reflets
3.30 Le Temps de vivre
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à Surprise
5.00 Coeur aux poings
5.30 Mon amie Flicka
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Le Pain du jour
8.30 La Cité sans voiles
9.30 Dans le vent
10.00 Sextant
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma "Méfiez - vous fillettes"

JEUDI

9.00 Mire
10.00 Musique
11.00 Long métrage "Robinson et le tripordeur"
12.55 Téléjournal
1.00 Long métrage "Vivre en paix"
3.00 La Bonne Fourchette
3.30 Le Quotidien Magique
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à Surprise
5.00 Les Cadets de la forêts
5.30 Les Croquignoles
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Septième-Nord
8.30 La Poule aux oeufs d'Or
9.00 Pleins feux sur Duke Ellington
10.00 Actualités politiques
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma "Rigolboche"

CHLT CANAL 7

MARDI

8.15 Première Edition
8.21 Matin Sport
8.30 Pipe de Plâtre
9.00 Théâtre du matin "Colline du mystère"
10.30 Pause Café
11.00 Coq au 7
12.00 Les hommes volants
12.30 Deuxième édition
12.40 La météo
12.45 Midi Sport
1.00 Pot Pourri féminin
2.00 Kermesse
3.00 Votre cuisine, madame
3.30 Si santé m'était comptée
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 A la Pointe de l'exploration
5.30 Mes 3 fils
6.00 Les Bout-en-train
6.30 Télé-bulletin
6.45 La météo
6.50 Edition sportive
7.00 A la grenouille
7.30 Police des Plaines
8.00 Rue de l'anse
8.30 Tous pour un
9.00 La cour est ouverte
9.30 M. Lecoq
10.00 Intérêt et Principal
10.30 Téléjournal
10.45 Dernière édition
11.00 Ciné-Club "Festival Renoir"

MERCREDI

8.15 Première édition
8.21 Matin Sport
8.30 Pipe de plâtre
9.00 Théâtre du matin "Les anges de la miséricorde"
10.30 Pause Café
11.00 Coq au 7
12.00 Film
12.30 Deuxième édition
12.40 La météo
12.45 Mid sport
1.00 Pot-pourri féminin
2.00 Kermesse
3.00 Reflets
3.30 Le temps de vivre
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Coeur au poing
5.30 Rin Tin Tin
6.00 Les Bout-en-Train
6.30 Télé-bulletin
6.45 Météo
6.50 Edition sportive
7.00 Oui ou Non
7.30 Qui dit vrai?
8.00 Le Pain du Jour
8.30 La Cité sans voile
9.30 Le Saint
10.30 Téléjournal
10.45 Cercle Lacordaire
11.00 Dernière Edition
11.15 Cinéma 7 "La Possédée"

JEUDI

7.30 Mire et Musique
8.15 Première Edition
8.21 Matin Sport
8.30 Pipe de Plâtre
9.00 Cinéma du Matin
10.30 Pause Café
11.00 Coq au 7
12.00 Tentez votre chance
12.30 Deuxième Edition
12.40 La Météo
12.45 Midi Sport
1.00 Pot Pourri Féminin
2.00 Kermesse
3.00 La Bonne Fourchette
3.30 Le Quotidien Magique
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à Surprise
5.00 Cadets de la Forêt
5.30 L'Aigle Noir
6.00 Les Boute-en-Train
6.30 Télébulletin
6.45 La Météo
6.50 Edition Sportive
7.00 Une n'attend pas l'autre
7.30 Disqu'o 7
8.00 Septième Nord
8.30 La Poule aux oeufs d'Or
9.00 Pleins Feux
10.00 Cartes sur table
10.30 Téléjournal
10.45 Après-ski
11.00 Dernière Edition
11.15 Cinéma 7
12.30 Sign off - Fermeture

91a rue Paré
Menard
RADIO & T.V. SERVICE
372-3161

CFTM CANAL 10

MARDI

10.30 Mire
11.00 Bien L'Bonjour
12.00 Manchettes - Horaire
12.15 En matinée "Mimi Pinson"
2.00 Bon après-midi
4.00 Les boucaniers
4.30 Zoo du capitaine Bonhomme
5.30 Sir Lancelot
6.00 Télé-Métro
6.50 Sports-Images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné -roman
7.30 Le Saint
8.30 Tentez votre chance
9.00 Police des plaines
9.30 Une invitation de Fernand Gignac
10.00 Prix plaza
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 Cinéma "La fille perdue"

MERCREDI

10.30 Mire
11.00 Bien L'Bonjour
12.00 Manchettes - Horaire
12.15 En matinée "Arrêtez le massacre" (français)
2.00 Bon après - midi
4.00 Ici interpol
4.30 Zoo du capitaine Bonhomme
5.30 Arrêtez-les
6.00 Télé-Métro
6.50 Sport - Images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné - roman
7.30 Les incorruptibles
8.30 Hockey
10.00 Devinez juste
10.30 Yves Christian
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 Cinéma
12.40 Fermeture

JEUDI

11.00 Bien L'Bonjour
11.05 Mots Croisés - FDL
11.20 Bien L'Bonjour
12.00 Manchettes - Horaire
12.15 En matinée
2.00 Bon après-midi
4.00 Remous
4.30 Zoo du capitaine Bonhomme
5.30 Sur demande
6.00 Télé - métro
6.50 Sports - Images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Mot de passe
8.00 A la Catalogne
8.30 Cinéma Kraft "Le secret du Chevalier D'Eon" (français)
10.00 Adam ou Eve
10.30 Mon coeur est un violon
10.45 Dernière heure
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 Cinéma

CBMT CANAL 6

MARDI

10.00 Schools Telecast
10.30 Across Canada
11.00 Friendly Giant
11.15 Chez Hélène
11.30 Butternut Square
11.50 CBC TV News
12.00 The Way Things Are
12.30 Calendar
1.30 Movie Matinee
3.00 Moment of Truth
3.30 Take Thirty
4.00 As the World turns
4.30 Razzle Dazzle
5.00 Fireball XL-5
5.30 Music Hop
6.00 Fine and Dandy
6.30 Across Canada
7.00 CBC Evening News
7.25 Sports
7.30 The New Generation
8.00 The Jack Benny Show
8.30 The Danny Kaye Show
9.30 Front Page Challenge
10.00 CBC News Magazine
10.30 Eye Opener
11.00 CBC TV News
11.15 Viewpoint
11.20 Final Edition
11.36 Tuesday Showtime "Yellow stone Kelly"

MERCREDI

10.00 Schools Telecast
10.30 Across Canada
11.00 Friendly Giant
11.15 Chez Hélène
11.30 Butternut Square
11.50 News
12.00 Live and Learn
12.30 Calendar
1.30 Movie Matinee "Hollywood Historama"
3.00 Moment of Truth
3.30 Take Thirty
4.00 As the world turns
4.30 Razzle Dazzle
5.00 Forest Rangers
5.30 Music Hop
6.00 The Farmer's Daughter
6.30 Across Canada
7.00 CBC Evening News
7.25 Sports
7.30 Provincial Affairs
7.45 Mr Fix-it
8.00 Red River Jamboree
8.30 Perry Mason
9.30 Festival
11.00 CBC TV News
11.15 Viewpoint
11.20 Final Edition
11.35 Movie Calvalcade "Hell's Horizon"

JEUDI

9.56 Today on CBMT
10.00 Canadian Schools
10.30 Across Canada
11.00 Friendly Giant
11.15 Chez Hélène
11.30 Butternut Square
11.50 News
12.00 Variety Showcase
12.30 Calendar
1.30 Movie Matinée
3.00 Moment of Truth
3.30 Take Thirty
4.00 As the World Turns
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Magilla Gorilla
5.30 Music Hop
6.00 Reach for the Top
6.30 Across Canada
7.01 CBC Evening News
7.25 Ski Cast
7.30 Candid Camera
8.00 Hazel
8.30 The Serial
9.00 The Defenders
10.00 Perry Como
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition
11.29 Sports Final
11.36 Z Cars:

CFCF CANAL 12

MARDI

9.30 Meditation
9.35 Coffee Break
10.00 Liberal Arts
10.30 Rompe Room School
11.00 Ed Allen Time
11.30 Abrac Da Bra
12.00 Lunchtime Little Theatre
1.00 Channel 12 Theatre
2.30 The James Beard Show
3.00 People in Conflict
3.30 It's Your Move
4.00 Four of a Kind
4.30 Surprise Party
5.00 Family Theatre
6.45 Pulse
7.00 The Littlest Hobo
7.30 Let's Sing Out
8.00 Petticoat Junction
8.30 The Red Skelton Hour
9.30 Sunset Theatre "Counterfeit Plan"
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 The Pierre Berton Show

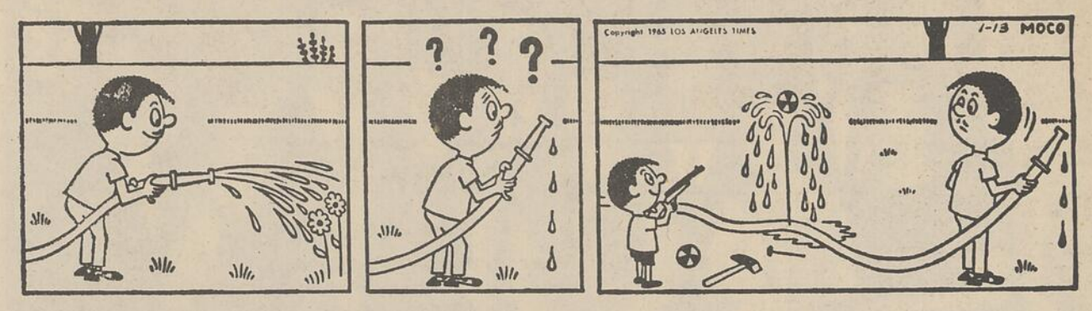
MERCREDI

9.30 Meditation
9.35 Coffee Break
10.00 The Liberal Arts
10.30 Romper Room School
11.00 Ed Allen Time
11.30 Abracadabra
12.00 Lunchtime Little Theatre
1.00 Channel 12 Theatre
2.30 The James Beard
3.00 People in conflict
3.30 It's your move
4.00 Four of a Kind
4.30 Surprise Party
5.00 Family Theatre
6.30 Pulse
7.00 No time for Sergeants
7.30 Burke's Law
8.30 Hockey night in Canada
10.15 Sports talk back
10.30 Sports Hot Seat
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 Pyjama Playhouse "The Big Sleep"

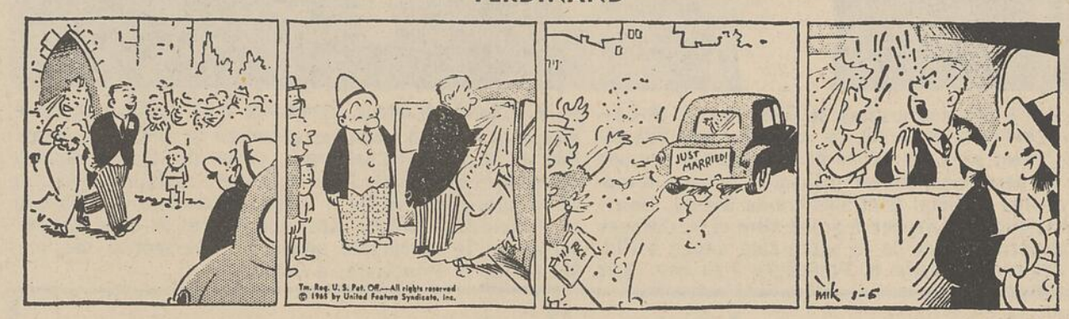
JEUDI

9.35 Coffee Break
10.00 The Liberal Arts
10.30 Romper Room
11.00 Ed Allen Time
11.30 Abracadabra
12.00 Lunchtime Little Theatre
1.00 Channel 12 theatre
2.30 Four of a kind
3.00 People in conflict
3.30 It's your move
4.00 Surprise Party
5.00 Family Theatre
6.30 Star Stakes
6.40 Pulse Reports
6.45 Pulse
7.00 The Munsters
7.30 My Favorite Martian
8.00 Sunset Theatre
9.30 The Bailey's of Balboa
10.00 The Jack Paar Program
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 Pajama Playhouse
1.00 Newsroom 12 Meditation

MOCO

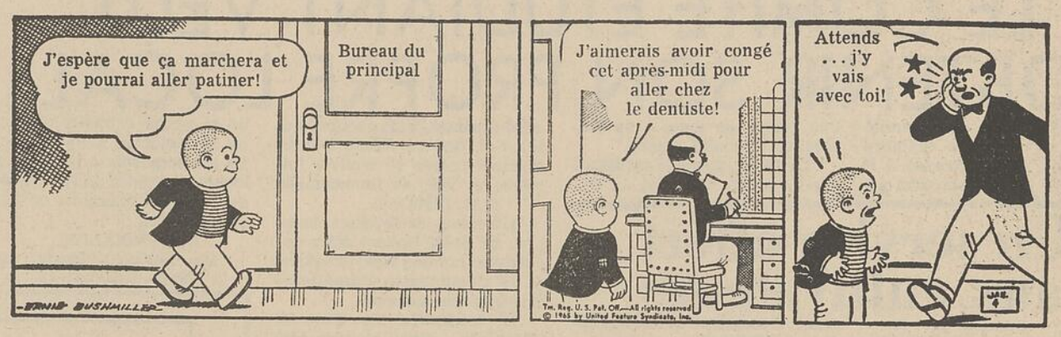


FERDINAND



Par LEE FALK

PHILOMENE



Par WINSLOW MORTIMER

LE FANTOME



Par SPRENGEN

LE CHEVALIER MASQUE



Par FRAN STRIKEN

LARRY BRANNON



CAPITAINE BONVENT



PILOTE TEMPETE





LES EMPLOYES des succursales de Granby et de St-Césaire de la Banque de Montréal ont assisté à une fête offerte annuellement par la direction de la banque à tout son personnel. 70 personnes étaient présentes à cette réception qui a eu lieu à l'hôtel Mont Shefford de Granby. On reconnait sur la photo de gauche à droite Mme et M. Jacques Mongrain, assistant-gérant de la succursale située à l'intersection des rues Dufferin et Principale à Granby; Mme et M. Charles Vautour, comptable à la même succursale; Mme et M. Roland Lamothe, gérant de la même succursale; Mme et M. Fabien Champagne, gérant de la succursale de St-Césaire; Mme et M. Paul McCusker, assistant-comptable de la succursale située à l'intersection des rues Dufferin et Principale à Granby ainsi que Mme et M. Jean Mathieu, gérant de la succursale située à l'intersection des rues St-Charles et Principale, à Granby.

2 JUMEAUX ASSASSINS ONT SEMÉ LA TERREUR

MANILLE (AFP) — Deux énergumènes — frères jumeaux âgés de 37 ans — ont tué à coups de couteau 12 personnes et en ont blessé 25 dont 10 grièvement, dans un train.

Plusieurs des victimes, dont des femmes et des enfants, dormaient au moment où elles ont été assassinées. D'autres ont trouvé la mort en se jetant, prises de panique, par des fenêtres ou les portes du convoi filant à pleine vitesse près de Manille.

Distinction honorifique

GRANBY -- Mlle Lois S. Sherr qui a été au service de l'Expo 67 en tant qu'architecte-paysagiste dans la section de M. Robert Calvert, architecte-paysagiste en chef, a mérité le "Merit Award" décerné par la revue américaine Mademoiselle.

C'est Mlle Thérèse Bernard du service des conférences de l'Expo, qui l'a reçu en son nom au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à New-York. Mlle Sherr vient de se marier et a quitté l'Amérique pour aller résider en Israel.

Le prix est remis chaque année à une femme qui s'est distinguée dans son champ d'action.

Elu marguillier

RICHELIEU - (DNC) -- M. J. André Gaudreau a été élu marguillier de la paroisse Notre-Dame du Bon Secours de Richelieu, comté de Rouville.

Les autres marguilliers sont MM. Romuald Bessette et Luc Messier.

La vie de Jean XXIII sera portée à l'écran

SOTTO IL MONTE (PA) — Dans ce hameau blotti au pied des montagnes du nord de l'Italie, où le pape Jean XXIII est né, un cinéaste italien, travaillant de concert avec Rod Steiger, un dur-à-cuire d'Hollywood, s'efforcent de capter sur pellicule l'essence du regretté pape qui a bouleversé le monde entier par sa grande bonté.

Pour Rod Steiger, le personnage qu'il incarne dans ce film sur la vie du bon pape Jean constitue un changement radical avec tous les rôles qu'il a tenus dans le passé. La formule de ce film en couleur réalisé par Ermanno Olmi est également une inovation. Il s'agit d'un film semi - documentaire dans lequel figurent qu'un petit nombre d'acteurs professionnels. Aucune tentative n'a été faite pour que Steiger ressemble au pape Jean. Olmi a pensé que ce serait là faire preuve d'un bien mauvais goût.

Au lieu de ça, Steiger s'adressera directement à l'auditoire à titre de commentateur relatant au fur et à mesure la vie et la carrière de l'illustre disparu. Occasionnellement, il incarnera le personnage pour représenter Jean XXIII à différentes époques de sa vie. Pour ce faire, il portera la soutane mais sans plus d'effort pour réaliser une quelconque ressemblance physique.

Un homme vint

Le film sera intitulé: "E venne un uomo", titre italien qui signifie: "Un homme vint". Le titre a été emprunté au Nouveau Testament, plus précisément à l'Evngile selon saint Jean et qui débute par ces mots: "Un homme vint qui n'était pas Dieu mais qui était envoyé par Dieu et qui s'appelait Jean. . . .

Le film sera tourné en plusieurs endroits différents. La troupe de cinéastes, d'acteurs et de techniciens se transportera de Sotto Il Monte à Venice, où Angelo Giuseppe Roncalli était archevêque . patriarche avant d'accéder au pontificat, puis à Istambul, à Sofia et à Paris, où il fut nonce apostolique, puis enfin à Rome.

Enthousiasme de Steiger

Steiger n'en est pas à son premier film italien. Mais, à l'instar de la plupart des acteurs étrangers évoluant dans l'industrie cinématographique italienne, il parlera dans sa langue maternelle et une voix italienne sera substituée à la sienne.

"C'est avec enthousiasme que j'ai accepté ce rôle", d'avouer Steiger qui estime pouvoir incarner fidèlement son personnage.

Hésitation d'Olmi

Jusqu'à ce jour, les succès cinématographiques d'Olmi avaient la jeunesse comme principal thème.

"Quand on m'a demandé pour la première fois de tourner ce film, ma première réaction a été de refuser", avoue le cinéaste.

"Il me semblait à prime abord que c'était manqué terriblement de respect. Mais, après avoir lu 'Le journal d'une âme', journal intime de Jean XXIII et d'autres de ses oeuvres, mes hésitations se sont dissipées."

LISEZ ET

FAITES LIRE

LA VOIX DE L'EST

SURINTENDANT DE TRICOTAGE

Pour surveiller toutes les opérations d'un plan de tricot. Doit être bilingue. Tout nouvel équipement. Salaire ouvert à toute discussion. Belle occasion pour l'homme voulu. Toutes les demandes reçues seront gardées confidentiellement.

Case postale 249

A la Jeune chambre

LE COMITÉ ÉTUDIANT VEUT OBTENIR SON PROPRE LOCAL

GRANBY - Le Comité étudiant de la Jeune chambre de Granby s'est adressé à l'exécutif de l'organisme afin que l'on mette un local à sa disposition à l'année longue.

La Jeune chambre est disposée à fournir un local au Comité étudiant. Mais encore, faudra-t-il que ce même Comité étudiant puisse le trouver lui-même et voir au financement.

M.R. DOUCET

Directeur de la Jeune chambre, M. Réal Doucet agira dorénavant comme vice-président de la Commission d'amélioration à la communauté.

Il secondera Me Yves E. Tétreault, lequel occupe déjà la présidence de cette commission.

FINANCES

Les dirigeants de la Jeune chambre de Granby rencontreront les administrateurs dufondsde réserve, mardi soir.

Il semble bien que cette rencontre permettra à la Jeune chambre d'améliorer sa situation financière.

SYRACUSE

La Jeune chambre de Granby accueillera une délégation de 40 membres de la Jeune chambre de Syracuse, au cours des deux dernières semaines du mois de février.

VISITE

En mai, comme on l'a déjà annoncé, quelque s dirigeants de la Jeune chambre de Granby se rendront à Syracuse, où ils participeront à la campagne locale, d'accéder à la présidence de la Jeune chambre de l'Etat de New York.

PERSONNALITE

Me Bernard Trudel ainsi

(Suite à la page 14)

Un service offert aux cultivateurs

GRANBY- Comme par les années passées, le Laboratoire provincial d'essais germinatifs des grains de semence fera l'analyse de tous les échantillons qui lui seront expédiés au cours de l'hiver.

Les échantillons destinés au laboratoire doivent être criblés et représentatifs. Il faut, au tant que possible, prélever plusieurs petits échantillons ici et là dans les céréales puis en faire un paquet d'environ une demi-livre. Il n'est pas nécessaire d'expédier de trop grandes quantités.

Chaque échantillon doit porter l'adresse de l'expéditeur et être suffisamment affranchi. Quelques cultivateurs ayant oublié de joindre leur adresse au colis peuvent encore se demander ce que sont devenus leurs échantillons. Il est donc de première importance que l'adresse de l'expéditeur apparaisse à la fois à l'extérieur et à l'intérieur du colis et qu'elle soit parfaitement lisible.

Les échantillons une fois reçus sont analysés. Le temps requis pour en faire l'essai germinatif varie de 2 à 3 semaines. Toutefois, si le nombre reçu aux mêmes dates est trop considérable, il est possible que le résultat retarde quelque peu. Si les cultivateurs désirent un service rapide, il ne faut pas attendre à la dernière minute, c'est-à-dire la fin du mois de mai. Dans ces conditions les résultats vous parviendront après les semailles.

Cultivateurs, n'attendez pas à demain. Expédiez dès aujourd'hui vos échantillons pour avoir un service rapide.

Tous les échantillons et toute la correspondance doivent être adressées à:

Département de productions végétales,
Institut de technologie agricole,
La Pocatière,
Comté de Kamouraska, Qué.



M. Michel DUBREUIL a été nommé directeur général adjoint du Conseil d'administration de l'Association des hôpitaux catholiques de la province de Québec. Le conseil d'administration annonce que l'Association, qui a son siège social à Québec, confie à M. Dubreuil l'organisation et la direction d'un secrétariat à Montréal ainsi que du Service de relations patronales-ouvrières.

Placements et immeuble

CHAMBLY -- Des lettres patentes viennent d'être émises constituant une corporation qui opèrera comme compagnie d'immeuble et de placement, sous le nom de "Les Immeubles du Bassin de Chambly Inc" avec un capital total de $40,000, divisé en 400 actions ordinaires d'une valeur nominale de $100 chacune.

Le siège social de la compagnie sera à Chambly.

Funérailles de M. Omer Poutré

ST-IGNACE-DE-STANBRIDGE (DNC) - M. Omer Poutré est décédé à la pension pour vieillards de St-Alexandre, à l'âge de 80 ans et 11 mois.

Il laisse dans le deuil quatorze enfants, une soeur, 90 petits enfants et 30 arrières-petits-enfants.

Le service a été chanté à l'église de St-Ignace-de-Stanbridge et le convoi funèbre est parti du salon Bernard Dion, de Bedford.

26 baptêmes, 10 mariages en 64

WEST-SHEFFORD (DNC) -- Quelques statistiques concernant la paroisse de West-Shefford laissent savoir qu'au cours de l'année 1964, il y a eu 26 baptêmes, dont 11 garçons et 15 filles; 18 sépultures, dont sept adultes et un enfant de la paroisse et dix adultes de l'extérieur.

Les mariages ont été au nombre de dix.

Inauguration

GRANBY -- L'inauguration de la division de Granby de la Fondation du Coeur aura lieu mardi, le 12 janvier.

Une cérémonie se déroulera pour marquer cet événement au Club Social de la rue Elgin, à 8 heures 30 p.m., à laquelle seront présents le président et les officiers de la Fondation du Québec des Maladies du Coeur.

La ministre Teillet lance un appel pour l'unité canadienne

WINNIPEG (PC) — Le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Roger Teillet a exhorté les Canadiens à se rallier derrière le gouvernement minoritaire pour résoudre les problèmes qui menace l'unité nationale.

"Le premier ministre, M. Lester B. Pearson et le gouvernement surmonteront bientôt ces difficultés avec l'aide des Canadiens qui ne veulent que leur pays soit divisé," a déclaré vendredi M. Teillet qui parlait devant un groupe de 150 délégués au congrès annuel de l'Association libérale du Manitoba.

Député de Saint-Boniface, M. Teillet a affirmé que le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker constitue une menace à l'unité canadienne. Il a exprimé l'opinion que M. Diefenbaker est "très intelligent mais que c'est un homme désespéré et dangereux".

Il a souligne que le chef du parti progressiste conservateur "tente désespérément de ravoir son poste de premier ministre, il n'hésite pas à diviser la nation au lieu de favoriser l'unité. . .son comportement a paralysé la chambre des Communes".

Le centre de ski de Bromont a connu une bonne fête des Rois

WEST SHEFFORD (DNC) - La fête des Rois a été réjouissante au Centre de ski de Bromont. De nombreux skieurs ont profité du fait que quelques pouces de neige étaient tombés pour faire honneur aux pistes de ski.

M. le curé de West-Shefford a célébré une messe dialoguée à 11 h. 15 a.m. A cette occasion le célébrant a officié face aux fidèles. A l'entrée de la chapelle, des hosties non consacrées et un ciboire avaient été placés à l'intention des fidèles qui désiraient communier. Ces derniers n'avaient qu'à déposer une hostie dans le ciboire. Une corbeille était également placée tout près. C'est dans cette dernière que les fidèles devaient déposer leur offrande, car il n'y avait pas de quête.

Parmi les personnes présentes, ont remarquait MM. Jean-Jacques Bertrand, député de la circonscription de Missisquoi à l'Assemblée législative, accompagné de son épouse et de ses enfants; de même que le Dr Claude Lussier, de Lachine, accompagné de son épouse et de ses deux fils.

Siège à Granby

GRANBY -- Des lettres patentes ont été émises pour constituer une corporation.

Le commerce d'épicerie sera connu sous la raison sociale, "Spécialités Ma-Ga Cie Ltée" avec un capital total de $40,000 divisé en 2,000 actions ordinaires de $10 chacune et en 2,000 actions privilégiées de $10 chacune.

Le siège social sera à Granby.

Pour le MAXIMUM DE TRACTION MAXIMUM DE SECURITE

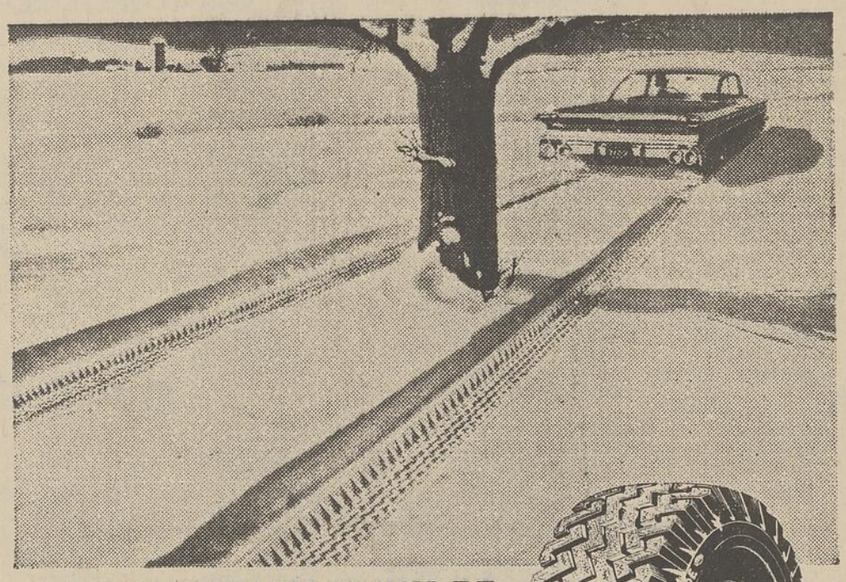
DOMINION ROYAL WINTERIDE

A L'EXCLUSIVE SEMELLE "MORDANTE"

PNEUS DOMINION ROYAL

Il se pourrait que les arbres ne vous empêchent pas de rouler, mais les routes boueuses, enneigées ou verglacées sont souvent des obstacles sérieux — si votre voiture ou camion n'a pas des pneus-neige Dominion Royal Winteride à l'exclusive semelle "mordante".

Evitez les embûches de l'hiver, n'attendez pas d'être embourbé -- faites monter les pneus-neige en nylon Winteride à semelle "mordante" — pour un maximum de traction, donc un maximum de sécurité.



PNEUS DOMINION ROYAL

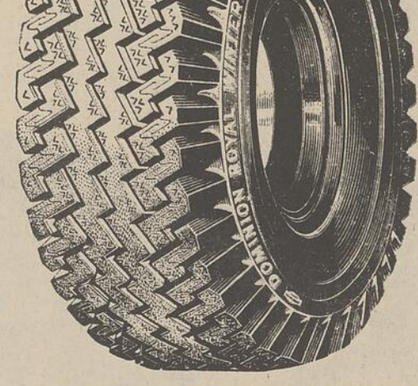
PNEUS-NEIGE EN NYLON DOMINION ROYAL

winteride

POUR UN MAXIMUM DE **traction**

Dominion Rubber





POUR UN TEMPS LIMITÉ

le pneu au relief ULTRA-PROFOND, le pneu qui taille son propre chemin à même la neige, vous est offert à un prix TRÈS, TRÈS BAS

DOMINION ROYAL **2 WINTERIDES**



AU CENTRE D'ACHATS DU PNEU

OVILA BERNARD

CHEMIN ABBOTSFORD

(JUSTE A LA SORTIE DE GRANBY)

378-7968